

Puissance aérospatiale et multidimensionnalité du champs de bataille : quelques éléments sur les engagements de demain
Capitaine Grégory Bouterin, PhD, armée de l'Air française

La mission de qui ? Une comparaison des perspectives française et américaine sur la religion civile américaine
Paul T. McCartney, PhD
Mark B. McNaught, PhD

La formation de l'identité européenne dans les pays de l'Europe centrale et orientale au lendemain de l'adhésion à l'Union européenne
Sofiya Tsvetkova

Changement dans la politique américaine en Afrique subsaharienne. Une évaluation de prédictions contradictoires
Ann Mezzell, PhD



Chef d'état-major de l'armée de l'Air américaine
Général Edward A. Rice Jr.

Commandant, commandement de l'éducation et de la formation de la force aérienne
Général Stephen R. Lorenz

Commandant de Air University
Général de corps d'armée aérienne Allen G. Peck

Directeur, Air Force Research Institute
Général John A. Shaud (c.f.), USAF

Rédacteur en chef

Rémy M. Mauduit

Sidonie Sawyer

Assistante au rédacteur en chef

Marvin Bassett, PhD

Rédacteur contribuant

James Howard

Rédacteur du site web

Colonel Robyn S. Read (ER), USAF

Chef de la division Outreach

Colonel John Conway (ER), USAF

Analyste en défense militaire

Nedra O. Looney

Gestionnaire de la mise en pages et de la pré-production

Daniel M. Armstrong, *Illustrateur*

L. Susan Fair, *Illustratrice*

Air and Space Power Journal (ISSN 1931-728X) est publié trimestriellement. Cette revue est conçue pour servir de forum ouvert à la présentation et à la stimulation de réflexions innovatrices sur la doctrine militaire, la stratégie, la tactique, la structure de force, la préparation et d'autres sujets de la défense nationale. Les points de vue et les opinions exprimés ou implicites dans cette revue sont ceux des auteurs et ne devraient pas être interprétés comme portant la sanction officielle du département de la Défense, de l'armée de l'Air, du Commandement de l'éducation et de la formation des forces aériennes, de l'*Air University*, ou d'autres agences ou départements du gouvernement des États-Unis.



<http://www.af.mil>



<http://www.aetc.randolph.af.mil>



<http://www.au.af.mil>

ASPJ—Afrique et Francophonie
155 N. Twining Street
Maxwell AFB AL 36112-6026
U.S.A.

Télécopieur : 1 (334) 953-6739
courriel aspjfrench@maxwell.af.mil

Visitez *Air and Space Power Journal* en ligne
à <http://www.airpower.au.af.mil>

<http://www.af.mil/subscribe>

Editorial

<i>Les défis de l'identité nationale</i>	2
Rémy M. Mauduit	

Articles

<i>Puissance aérospatiale et multidimensionnalité du champs de bataille : Quelques éléments sur les engagements de demain</i>	4
Capitaine Grégory Bouterin, PhD, armée de l'Air française	

<i>La mission de qui ? Une comparaison des perspectives française et américaine sur la religion civile américaine</i>	29
Paul T. McCartney, PhD Mark McNaught, PhD	

<i>La formation de l'identité européenne dans les pays de l'Europe centrale et orientale au lendemain de l'adhésion à l'Union européenne</i>	54
Sofiya Tsvetkova	

<i>Changement dans la politique américaine en Afrique subsaharienne Une évaluation de prédictions contradictoires</i>	79
Ann Mezzell, PhD	



Les défis de l'identité nationale

Dans le contexte de la culture et du nationalisme, les chercheurs et les théoriciens ont du mal à s'entendre sur ce que l'identité nationale veut dire. Une telle divergence sur ses différents aspects a vu l'émergence d'un certain nombre de théories. Le concept de la Nation est une création récente : la première guerre mondiale a donné naissance à la Société des Nations et la seconde guerre mondiale à l'Organisation des Nations Unies. Depuis, ce concept a atteint une reconnaissance mondiale comme la seule base légitime de l'État.

Le fait que les nations se composent de personnes qui s'identifient comme différents d'autres individus, rend les États à l'échelle nationale homogène. La méthode la plus extrême d'atteindre une telle homogénéité, « l'épuration ethnique » vécu récemment en Yougoslavie et au Rwanda, a été employée fréquemment au XXe siècle, culminant dans la tentative nazie de débarrasser l'Allemagne (et l'Europe) d'une multitude de minorités.

Les principaux obstacles à l'identité nationale résident dans les états dont les différents groupes ethniques vivent dans les mêmes espaces géographiques et réclament à eux seuls ces espaces comme leur patrie ancestrale. L'Afrique entre dans cette catégorie. Créer et entretenir une identité nationale peut devenir difficile et complexe parce que la plupart des frontières politiques entre ces États-nations sont l'héritage de la colonisation qui les a instaurées avec peu d'égard pour les besoins des Africains, de leurs cultures et leurs traditions. Un tel mépris pour l'être humain a cantonné plus de 3.000 groupes ethniques dans 53 pays (dont six îles). Par ailleurs, outre les trois langues véhiculaires (anglais, français et arabe), l'Afrique a plus de 800 langues. Le Nigeria, qui abrite plus de 154 millions de personnes (en 2009) représentant plus de 250 groupes ethniques différents, offre un excellent exemple des problèmes qui affligent l'Afrique en termes d'identité nationale.

Ainsi, l'Afrique est confrontée à la perspective d'une identité nationale exclusiviste qui divise les états en parcelles exploitables par des dirigeants politiques malhonnêtes qui pourraient conduire à des guerres civiles, et à une misère humaine comme en Côte d'Ivoire, ou de créer de grands ensembles, tels que l'avait prophétisé pour l'Europe l'historien français Ernest Renan, il y a plus d'un siècle : « Les nations ne sont pas éternelles. Elles ont eu un début, elles auront une fin. Elles seront probablement remplacées par une confédération européenne¹. »

Nous avons à notre disposition de nombreux moyens de réaliser l'évolution de l'identité nationale, qui elle-même est fluide et changeante. Par exemple, les émotions individuelles ne doivent pas être écartées comme non pertinentes et/ou irrationnelles, elles continueront à jouer un rôle essentiel dans le processus de formation d'une identité nationale. Jeannette Bougrab, membre du Conseil d'État du président français Nicolas Sarkozy, fille d'un harki, nom donné à plus de 100.000 supplétifs algériens qui ont combattu du côté français pendant la guerre d'Algérie. Désarmés et abandonnés par le gouvernement français lorsque l'Algérie a gagné son indépendance en 1962, beaucoup ont été exécutés et ceux qui ont survécu et ont pu rejoindre la France (comme la famille de Bougrab) se sont retrouvés internés dans des camps et dissociés de la population locale française pendant des décennies. Bougrab, qui avait toutes les raisons d'en vouloir et de rejeter la France, a proclamé que « pour moi, la France est un idéal. Je lui voue un

véritable amour et une passion sans limite. Ce pays est le mien [...] Je me sens française et fière de l'être².

Le fait que l'identité nationale est la somme de millions d'émotions individuelles comme celle-ci nous donne de l'espoir.

Rémy M. Mauduit, Rédacteur en chef
Air and Space Power Journal – Afrique et Francophonie
Maxwell AFB, Alabama

Notes

1. Renan, Ernest, « *Qu'est-ce qu'une nation* », conférence donnée à la Sorbonne à Paris le 11 Mars 1882. Voir Lalor, John Joseph, ed., *Cyclopaedia of Political Science, Political Economy, and of the Political History of the United States*, vol. 2, Chicago: Melbert B. Cary and Co., 1883, p. 930.

2. Bougrab, Jeannette, « Une certaine idée de la France », in Institut Montaigne, *Qu'est-ce qu'être français ?* Paris : Hermann éditeurs, 2009, pp. 19–20.

Puissance aérospatiale et multi-dimensionnalité du champ de bataille

Quelques éléments sur les engagements de demain**

CAPITAINE GRÉGORY BOUTHERIN, PHD, ARMÉE DE L'AIR FRANÇAISE*

David Johnson évoquait, dans une étude publiée par la RAND Corporation, « *the future Air Force as an evolving idea* ». Il y soulignait notamment que :
« [u]nlike the Army, whose learning has been largely framed by its constancy in adhering to its traditional central doctrinal tenet that wars are won by ground forces closing with and defeating the enemy, the Air Force has shown a greater capacity for adaptation throughout its history. In many cases, it was a service focused on proving an idea: that independent air power can be a decisive, war-winning instrument in and of itself. In the post-Cold War period, the Air Force has employed warfighting strategies whose broad conceptual approaches were quite diverse in the pursuit of this idea. In the 1991 Gulf War, the air campaign was initiated at the start of Desert Storm, and its combined counterair, SEAD, strategic attack, and interdiction. During the ground war, these components of the air campaign continued, but the Air Force also provided CAS to ground forces. In Operation Allied Force, Air Force officers believed that the appropriate use of air power was to employ it against strategic targets in Belgrade, rather than against Serb forces in Kosovo. In Afghanistan, air power showed its greatest utility in attacking Taliban and al Qaeda forces in the field, tipping the battlefield balance against these forces and in favour of the Northern Alliance and other Afghan forces. Finally, in OIF, the Air Force selectively attacked strategic targets but made its most significant contribution during major combat operations by shattering Iraqi forces in the field. During war the basic idea of the decisiveness of air power evolved to meet operational realities¹ ».

Ce tableau peint à grands traits permet, sans avoir à remonter aux origines de l'aviation militaire, de mettre en exergue la force d'adaptation dont sait faire preuve la puissance aérospatiale, véritablement devenue « *diverse and flexible*² ». Il permet, en outre, de relever la nature des changements qui ont caractérisé l'environnement conflictuel au cours de ces deux décennies qui se sont écoulées depuis la première guerre du Golfe. Aujourd'hui, l'Afghanistan et l'Irak mais également les interventions israéliennes dans le

*Le capitaine Grégory Bouterin, docteur en droit public, est chef de l'équipe « Prospective et études de sécurité » du Centre de recherche de l'armée de l'Air française (CREA/EOAA, Base aérienne de Salon de Provence) et membre du Groupe d'études en relations internationales des Écoles d'officiers de l'armée de l'Air française (GERI/EOAA, Base aérienne de Salon de Provence). Il est par ailleurs chercheur associé au Centre d'études de sécurité internationale et de maîtrise des armements (CESIM, Paris) et intervenant à l'Institut des Sciences Diplomatiques (ISD).

**Les propos et réflexions exprimés dans ce texte n'engagent que la responsabilité de leur auteur et aucunement celle du ministère français de la Défense ou de l'armée de l'Air française..

Sud Liban (2006) et les Territoires palestiniens (2009) témoignent d'un certain nombre d'évolutions quant à la nature des conflits, aux milieux d'intervention, aux adversaires, et *de facto* dans la mise en œuvre de la puissance aérospatiale. Cet emploi rompt très nettement avec les campagnes aériennes, stratégiques, courtes et efficaces, menées durant la décennie 1990 qui ☐ consacrant dans une certaine mesure le rôle central de la troisième dimension (3D) et des munitions guidées de précision dans la conduite de la guerre ☐ avaient, un temps, laissé imaginer que l'*Airpower* deviendrait « l'expression parfaite d'un nouveau modèle de guerre montrant l'impuissance des puissances, la relativité de l'intérêt national et, *in fine* une guerre désincarnée³ ». Les opérations contemporaines apparaissent finalement bien loin des « modèles » *Desert Storm* ou *Allied Force* qui, après l'acquisition de la supériorité aérienne, notamment par des missions de *Suppression of Enemy Air Defenses* (SEAD), la destruction des troupes au sol et des campagnes de bombardement stratégique, laissaient aux forces terrestres un rôle quelque peu réduit à une occupation du terrain. La réalité d'aujourd'hui est tout autre, compte tenu aussi bien des adversaires que des milieux d'intervention et des fins politiques, amenant les puissances aérospatiales à rompre avec les traditionnelles *Air interdiction* et attaque dans la profondeur au profit ☐ entre autres ☐ de *show of force* ou d'appui feu. À cet égard, Rebecca Grant relève notamment que « [s]i la guerre afghane avait distendu le concept de puissance aérienne stratégique, la seconde guerre du Golfe le déchira totalement⁴ ». Faut-il cependant voir dans ces évolutions un quelconque caractère dimensionnant pour les engagements futurs ?

En décembre 2006, lors d'un séminaire organisé à Paris par le Centre d'études stratégiques aérospatiales de l'armée de l'Air française (CESA), consacré à la puissance aérienne à horizon des vingt prochaines années, le général Denis Mercier, alors chef du Bureau Plans de l'état-major de l'armée de l'Air française, expliquait, en faisant référence à l'*Air Marshal* Sir John C. Slessor, que s'il est une attitude plus dangereuse que de supposer que la prochaine guerre se déroulera comme la dernière, c'est d'imaginer qu'elle sera tellement différente que nous pouvons nous permettre d'ignorer toutes les leçons de la précédente.

Le propos illustre l'essence même de l'approche prospective et permet d'en souligner toute l'importance, en particulier dans le cadre de la préparation des forces. Il s'agit d'ailleurs de l'un des principaux axes du *Livre blanc sur la Défense et la sécurité nationale*, publié par la France en juin 2008, qui souligne que l'« ambition française est de ne pas subir les effets de l'incertitude, mais d'être capable d'anticiper, de réagir et de peser sur les évolutions internationales ». Fort de cette ambition, le *Livre blanc* a érigé la fonction « Connaissance et anticipation » au rang de première des cinq grandes fonctions stratégiques qui constituent l'architecture de la stratégie française, aux côtés de la Prévention⁵, de la Dissuasion, de la Protection et de l'Intervention. Si cette fonction straté-

gique « Connaissance et anticipation », présentée comme « la première ligne de défense d'un pays⁶ », recouvre bien sûr le renseignement, quelque soit son origine, elle inclue également la démarche prospective. Celle-ci apparaît d'autant plus importante que la plupart des forces armées ont entamé un processus d'adaptation de leurs outils pour faire face aux évolutions de l'environnement international. L'armée de l'Air française n'échappe pas à cette évolution et a, de la même manière, entamé un processus similaire qui doit la conduire jusqu'en 2025. Aussi, fort logiquement, cette transformation doit s'accompagner d'une réflexion plus globale sur l'environnement conflictuel et le champ de bataille dans lesquels la puissance aérospatiale pourrait être engagée à cet horizon à partir duquel elle sera « parfaitement intégrée en un système global, interopérable et maître de l'ensemble des effets de la force aérospatiale au cœur de l'action interarmées⁷ ».

Mais s'interroger sur l'évolution du champ de bataille est loin d'appeler des réponses évidentes. Qui plus est, cela revient à soulever de multiples interrogations sur l'évolution de l'environnement stratégique, sur les types d'engagements et les formes de conflictualité ou encore sur les évolutions technologiques, les potentielles ruptures, le niveau de menaces, etc. Les nombreux exercices de prospective qui se sont multipliés ces dernières années au sein des états-majors et des organismes en charge des politiques de sécurité et de défense témoignent de la complexité de l'entreprise⁸. Toute comparaison gardée, les travaux de cette nature menés par l'*US Air Force* (USAF) illustrent l'ampleur de la démarche. On se souvient, par exemple, du projet *Air Force 2025*. Celui-ci avait été conduit par l'*Air University* en 1995/1996 et visait à identifier, à un horizon de trente ans, les concepts, capacités et technologies devant permettre aux États-Unis de garantir leur supériorité aérospatiale au XXI^e siècle. Quelques chiffres illustrent l'ampleur du projet : près de 300 officiers mobilisés, plus de 40 études réalisées, plus de 3 300 pages de texte. En 2006, l'*Air University* s'est de nouveau vu confier pour mission de conduire une réflexion similaire à horizon des vingt prochaines années. Les travaux déjà réalisés dans le cadre du projet *Blue Horizon*, qui mobilise, notamment, chaque année, des stagiaires de l'*Air War College* et de l'*Air Command and Staff College*, couvrent des domaines extrêmement variés tels que l'utilisation des biocarburants comme alternative à la dépendance pétrolière, les problématiques propres au cyberspace, les nanotechnologies, l'efficacité des armes à énergie dirigée, la surveillance du champ de bataille, etc.

Colin Gray n'avertissait-il pas cependant des « dangers de la prédiction ? » En reconnaissant que « plus une prédiction est détaillée, plus elle devrait être utile », il prévenait son lecteur que « malheureusement le degré de détail correspond étroitement au degré d'erreur » et recommandait de faire « attention aux experts qui se sont pris d'affection pour l'expression réconfortante, mais terriblement trompeuse, de " futur prévisible " ». Le

futur n'est pas prévisible. Personne n'a l'accès exclusif à une boule de cristal digne de confiance. Cela étant dit, il arrive heureusement que nous soyons en possession d'informations qui devraient ouvrir la voie vers la compréhension d'une bonne partie du futur, y compris le futur de la conduite de la guerre. Mais, donner du sens à ces informations n'est pas une mince affaire⁹ ». Aussi convient-il d'aborder humblement la réflexion prospective et de se rappeler qu'un horizon de quinze ans représente moins de temps qu'il n'a fallu pour connaître deux surprises stratégiques : la chute du Mur et les attentats du 11 Septembre. Sans même parler de ruptures stratégiques, imaginions-nous, en 1995, alors que *Tempête du désert* avait consacré quatre ans plus tôt le triomphe de l'*Airpower* et que les forces de l'OTAN s'apprêtaient à mener dans le cadre de l'opération *Deliberate Force* une série de raids et de frappes de précision sur la Bosnie Herzégovine, que quinze années plus tard les bombardements en Centre Europe allaient, pour résumer, céder la place à des missions d'appui feu rapproché ou de *Show of Force* en Asie centrale ? Imaginions-nous de la même manière, quatre ans plus tard, alors qu'une campagne aérienne de 78 jours visait à contraindre les dirigeants serbes à mettre fin à une politique de purification ethnique à l'encontre des populations albanophones du Kosovo, que les menaces et adversaires d'aujourd'hui seraient non étatiques et que les missions relèveraient essentiellement de la contre rébellion ?

Cet article n'a aucunement la prétention de mener une étude exhaustive sur l'évolution de l'environnement conflictuel, ni même d'aborder l'ensemble des défis auxquels la puissance aérospatiale pourrait être confrontée dans un avenir proche. Il ne s'agit pas plus de réaliser une typologie des engagements à l'horizon des quinze prochaines années, et moins encore, bien évidemment, de prédire l'avenir de la guerre. Bien mal inspiré celui qui s'y risquerait. Tout au plus cet article se propose-t-il de dégager certaines tendances pouvant apparaître comme structurantes pour les conflits futurs et d'apporter une réflexion ☒ critiquable ☒ sur la manière dont le champ de bataille futur, multidimensionnel et évolutif, pourrait impacter la mise en œuvre de la puissance aérospatiale.

La puissance aérospatiale entre contre-insurrection et guerre conventionnelle

La complexification du champ de bataille

Outre qu'ils devraient continuer à s'inscrire dans la durée et sur des théâtres plus lointains, l'une des principales tendances semblant pouvoir caractériser les conflits futurs, à l'horizon des dix ou quinze prochaines années, tient vraisemblablement au caractère non-étatique des adversaires auxquels les forces armées occidentales seront amenées à faire

face. La précision tient presque ici du truisme tant il semble évident que les conflits, à cet horizon, relèveront essentiellement de la contre-insurrection (COIN). Mais la banalité du propos ne doit pas, cependant, masquer une donnée moins évidente : le fait que ces adversaires peuvent disposer de véritables capacités de nuisance. La précision est importante car elle doit conduire à éviter un péché d'orgueil qui consisterait à penser que les armées à fort potentiel technologique ne sauraient être mises en défaut par des adversaires *a priori* plus faibles.

De ce point de vue, un premier élément à ne pas sous-estimer est la capacité d'analyse de ces adversaires. De la même manière que les forces occidentales, ils accordent une attention particulière aux retours d'expérience (RETEX), à l'analyse post-engagement, afin de pouvoir tirer parti des faiblesses et difficultés observées chez les forces. C'est la raison pour laquelle ils privilégient certains milieux. C'est par exemple le cas du milieu urbain qui, du fait notamment de la dimension humaine qui lui est rattachée, permet aux adversaires de tirer avantage des contraintes normatives et éthiques qui pèsent sur les forces occidentales. Mais la capacité de nuisance de ces acteurs tient également à un second point : la mise en œuvre par les adversaires, plus ou moins largement, de moyens technologiques avancés, soit pour utiliser eux-mêmes la 3D, soit pour en contester l'utilisation aux forces occidentales. Cette tendance contribue d'ailleurs largement à atténuer la traditionnelle opposition entre guerre conventionnelle et guerre non conventionnelle. L'une des illustrations les plus symptomatiques de cette évolution, qui renvoie à la notion de techno-guérilla¹⁰, est sans doute le Hezbollah et l'utilisation combinée qu'il sait faire de moyens rustiques (notamment dans ses moyens de communication) et de technologies plus avancées. Les événements intervenus au cours de l'été 2006 dans le Sud-Liban ont montré, de ce point de vue, que l'emploi de roquettes, de missiles ou de drones (susceptibles d'emporter une charge militaire en ne présentant qu'une faible signature) n'était en aucun cas le privilège des seules armées à fort potentiel technologique mais qu'il était accessible, avec certes le soutien d'états, à des acteurs non-étatiques. La mise en œuvre de drones, même sommaires (*Mirsad-1*), ou de missiles anti-navire (C-802 *Noor*) est à cet égard particulièrement saisissants. Comme l'explique Joseph Henrotin, l'un des principaux experts européens en études stratégiques, « [l]es guérillas contemporaines ne sont pas des objets a-technologiques¹¹ ». Tout laisse à penser que les forces insurrectionnelles, ou plus largement irrégulières, sauront, à l'avenir, continuer à exploiter aussi bien les tactiques, techniques et technologies les plus rudimentaires (dépourvues de signature, à faible surface équivalente radars, etc.) que les plus avancées (que ce soit en termes de défense sol-air mais également ☒ pourquoi pas ? ☒ de drones armés). Cela nécessitera, en revanche, que les puissances aérospatiales puissent mettre en œuvre des systèmes

sophistiqués, en particulier du point de vue de la détection et de l'identification, afin de faire face à ce large spectre de menaces. Ce qu'il faut finalement garder à l'esprit, c'est bel et bien la détermination des adversaires et leur capacité d'adaptation qui les conduira sans nul doute à user de moyens sous des formes qui pourront nous surprendre¹². C'est bien là l'essence même de la guerre. Surprendre son adversaire.

En dehors de la nature intrinsèque de l'adversaire, et des moyens qu'il est susceptible d'opérer, la nature du milieu d'intervention est un second élément particulièrement important à prendre en compte dans la préparation des forces. Il est, à cet égard, intéressant de remarquer que les théâtres connaissent une certaine élongation de sorte que les capacités dédiées à l'aéromobilité n'en deviennent que plus essentielles et déterminantes dans la conduite des opérations, que ce soit à des fins de déploiement, de soutien ou de manœuvre intra-théâtre. Elles sont un apport fondamental permettant à la fois aux forces de se détacher des contraintes physiques du terrain, de gagner en rapidité d'intervention, et d'éviter les dangers inhérents aux déplacements au sol (engins explosifs improvisés, *road side bombs*, embuscades, etc.). Les conflits actuels mettent en évidence l'importance de cette synergie air-sol et le rôle central des hélicoptères, de manœuvre et de transport lourd, et plus largement des capacités de projection, tactique comme stratégique.

L'étude du milieu d'intervention conduit en outre à constater le déplacement des engagements et des zones de conflits vers des milieux complexes, accidentés ou peuplés. C'est, là encore, la mise en application d'un principe ancestral dans la conduite de la guerre qui consiste à amener l'ennemi sur un terrain que l'on connaît, que l'on maîtrise. Sun Tzu, qu'il est devenu traditionnel de citer, soulignait par exemple que « celui qui occupe le terrain le premier et attend l'ennemi est en position de force ; celui qui arrive sur les lieux plus tard et se précipite au combat est déjà affaibli. Et c'est pourquoi ceux qui sont experts dans l'art militaire font venir l'ennemi sur le champ de bataille et ne s'y laissent pas amener par lui¹³ ». Ce principe trouve une résonance encore plus forte dans un schéma de type « contre- insurrectionnel » . David Galula ne relevait-il pas que « le rôle de la géographie, qui est important dans une guerre ordinaire, peut être déterminant dans une guerre révolutionnaire ? » N'allait-il pas jusqu'à considérer que « si l'insurgé ne peut pas tirer avantage de la géographie pour compenser partiellement sa faiblesse de départ, il est sans doute condamné à l'échec¹⁴ ? » L'instrumentalisation du milieu apparaît donc très clairement comme un moyen visant à égaliser les rapports de force, comme une stratégie du plus faible devant lui permettre de contourner la puissance du plus fort. En dehors du fait que le milieu soit en partie l'enjeu des conflits, c'est ce que peuvent illustrer les guerres qui ont opposé les forces de défense israéliennes au Hezbollah (2006) et au Hamas (2009). La milice chiite du Sud-Liban avait ainsi retiré un certain avantage aussi bien des

infrastructures enterrées et durcies, reliées entre elles par des réseaux de tunnels constituant autant de zones d'ombre pour les forces aérospatiales, que de la présence de civils dans les zones de combat¹⁵.

De ce point de vue, l'environnement urbain est essentiel à appréhender dans une réflexion autour de l'évolution du champ de bataille. Plusieurs raisons à cela. Tout d'abord, les villes continueront très vraisemblablement à être un enjeu des conflits du fait de la concentration des pouvoirs politiques, économiques, sociaux, culturels, ou au regard de leur charge symbolique. Par ailleurs, l'urbanisation de la population mondiale est un phénomène croissant : en 2025, près de 60 pourcent de la population mondiale sera citadine (contre moins de 49 pourcent aujourd'hui¹⁶) et quinze des vingt-deux mégapoles de la planète devraient être situées dans des pays en développement¹⁷. Si les taux d'urbanisation seront plus importants dans les pays développés que dans les pays émergents (53,2 pourcent contre 42,7 pourcent), les difficultés seront en revanche plus marquées dans ces derniers, notamment en termes sanitaires et d'infrastructure avec le risque de voir les villes devenir des foyers de tensions que ne pourront qu'aggraver les crises sanitaires et pandémiques, l'inégale répartition des ressources et les déséquilibres sociaux, économiques, ethniques, etc. Troisième raison, comme nous l'avons précédemment souligné, les villes sont un milieu propice au contournement, et notamment de la puissance aérospatiale. D'une part, les infrastructures urbaines — plans verticaux et horizontaux, canyons urbains, réseaux souterrains, etc. — représentent d'importantes contraintes lors des opérations. D'autre part, le milieu facilite le déploiement et la dissimulation de capacités sol-air (SAM comme MANPADs). C'est notamment ce que relève la *Joint Publication* n° 3-09.3, spécifique au *Close Air Support* en dressant une liste des principales contraintes dans le cadre d'opérations d'*Urban Close Air Support*. Si ce document identifie donc parmi celles-ci les problématiques liées aux configurations urbaines, aux problèmes de communications (liaisons radio/visuelles), à la perturbation des systèmes de ciblage infrarouge, ou encore à l'exposition de plates-formes aériennes (notamment à voilures tournantes) à un important niveau de menaces, il relève également toutes les contraintes liées à la dimension humaine d'un engagement en milieu urbain : les règles d'engagements restrictives, l'imbrication des forces avec les adversaires et la population civile locale, et les risques de dommages incidents¹⁸.

Les villes sont en effet un milieu particulièrement complexe dans lequel, par nature, les populations civiles sont étroitement imbriquées avec les parties combattantes. Cette dimension humaine accentue considérablement le caractère diffus des menaces et la fugacité des cibles de sorte qu'en milieu urbain, la guerre « gravite donc autour de la question suivante : où est la cible¹⁹ ? ». Cette imbrication des forces avec les adversaires et la

population et, *de facto*, la difficile discrimination entre combattants et non-combattants accroît en outre les contraintes liées aux règles d'engagement, aux *no strike lists*, aux considérations morales, éthiques et juridiques. Il en ressort une forme d'asymétrie normative en ce sens que les forces contre-insurgées sont soumises à un ensemble de règles, juridiques, opérationnelles, éthiques, etc., qui peuvent apparaître comme autant de contraintes ne pesant pas sur les insurgés qui « ne sont entravés dans leurs gestes par aucun article de la convention de Genève. Leurs actions ne répondent à aucune morale²⁰ ». La difficulté est d'autant plus prononcée que les populations civiles sont largement instrumentalisées par les adversaires. Une fois encore, les guerres du Proche-Orient en témoignent : le Hezbollah et le Hamas n'hésitent pas à dissimuler des lanceurs près (ou dans) des lieux peuplés (écoles, mosquées, hôpitaux, etc.) ou à « inviter » la population à se rassembler sur les toits d'habitations afin de dissuader les pilotes de l'*Israeli Air Force* de délivrer leur armement. Ce phénomène n'est certes pas récent, le recours aux boucliers humains ayant déjà été observé aussi bien en Irak que dans les Balkans. En revanche, il risque d'être d'autant plus accentué que la supériorité des forces occidentales, notamment aériennes, continuera à amener leurs adversaires à trouver des parades, non forcément en vue de vaincre mais tout au moins pour empêcher l'atteinte des objectifs recherchés et des buts politiques visés.

La COIN, toute la COIN, rien que la COIN ? Dépasser le tropisme contre-insurrectionnel

Si l'identification, la précision et la maîtrise de la force doivent alors être au cœur des préoccupations des puissances aérospatiales, il apparaît important, cela étant, de ne pas se focaliser sur les seules problématiques immédiates, ni de considérer que les villes seraient, à l'avenir, le seul milieu où pourraient s'exprimer les rivalités et s'exercer les rapports de force. Deux autres milieux sont de ce point de vue à ne pas sous-estimer et apparaissent d'ores et déjà comme de « futurs » théâtres d'opérations ou, comme l'exprime le *Concept d'emploi des forces* publié par l'état major français des armées, de nouveaux « champs d'affrontement²¹ » : l'espace et le cyberspace.

Lenjeu que représente le cyberspace n'est, certes, pas une thématique en soi particulièrement récente²². N'en demeure pas moins qu'il s'agit d'un sujet de préoccupations devenu aujourd'hui des plus centraux, notamment au regard du niveau de dépendance que les armées modernes nourrissent à l'égard de ce milieu. Or, toute dépendance est source de faiblesses. Les attaques qui ont visé l'Estonie en 2007 ou la Géorgie en 2008 en sont de récentes illustrations²³. Mais cette menace ne saurait pour autant être le seul fait d'un acteur étatique, comme l'illustrent les cas de piratage des drones *Predator* par des

insurgés irakiens rapportés par le *Wall Street Journal* en décembre 2009. Plus encore, cette menace ne saurait nécessiter le recours à des moyens particulièrement lourds. En témoigne le fait qu'en l'occurrence un simple logiciel de téléchargement de films et de mp3 a permis de telles intrusions. En dépit du caractère rustique de l'entreprise, les *hackers-insurgés* seraient parvenus à obtenir des données filmées et transmises par les drones, et ce en partie parce que les données transférées de la plate-forme vers les stations au sol n'étaient pas pour accélérer le débit de transmission pas cryptées. Si la croyance des forces armées américaines était celle que les insurgés ne seraient pas en mesure d'exploiter cette faille, la réalité du combat et la force d'adaptation des adversaires auront donné raison à ces derniers. On mesure toute la difficulté si les insurgés parviennent finalement à réduire à néant les avantages tactico-opératifs qu'apportent les UAV et à reprendre une part d'initiative en sachant ce qui fait l'objet d'une surveillance. Et cela pour le coût de 26 US \$²⁴ ! L'exemple est particulièrement intéressant à relever puisqu'il illustre bien le fait que les cyber-menaces ne sauraient émaner des seuls acteurs étatiques. Au contraire d'ailleurs. Le niveau de dépendance des forces armées modernes au *cyberspace* est tel qu'un adversaire en position de faiblesse cherchera avec d'autant plus d'intérêt à leur porter atteinte *via* une action dans ce champ que, non seulement l'investissement technologique, financier et humain est moindre mais que cela peut permettre de nuire aux forces armées sans pour autant avoir à les affronter directement. On retrouve là une illustration moderne de la stratégie de contournement de la force. La puissance aérospatiale est particulièrement concernée par cette dimension puisque son fonctionnement et l'accomplissement de ses missions sont étroitement liés aux systèmes d'information et de communication et à la mise en réseaux. Le système ROVER ou la liaison de donnée tactique 16 (L-16) en sont deux vives illustrations. Plus généralement, l'importance qu'occupent les drones sur les champs de bataille modernes et la multiplication des échanges de données entre troupes au sol et aéronefs (notamment lors des procédures d'appui feu) sont tout aussi illustratifs de cette évolution. Qu'il s'agisse du *command and control* (C2), des aéronefs (habités ou non), de la ressource satellitaire utilisée à des fins de géolocalisation, de communication ou d'observation, le fonctionnement des armées de l'air modernes dépend aujourd'hui totalement du cyberspace. C'est face à ce constat, et pour pallier tout risque, que l'USAF a donné pour mission à un *Cyber Command* de « fournir des forces parées au combat et équipées pour conduire des opérations soutenues dans et à travers le spectre électromagnétique, pleinement intégrées avec les opérations aérospatiales globales²⁵ ». Et il est symptomatique de relever que la mission de l'USAF est, depuis décembre 2005, de « *deliver sovereign options for the defense of the United States of America and its global interests to fly and fight in Air, Space and Cyberspace*²⁶ ».

Si le *cyberspace* peut, malgré tout, apparaître comme un environnement commun dont la prise en compte des vulnérabilités et des menaces, et donc la surveillance, doit essentiellement relever de démarches « inter » (-armées, -agences, -services et -ministérielles), l'armée de l'air exerce en revanche une responsabilité particulière, si ce n'est naturelle, en ce qui concerne le domaine spatial. De la même manière que le *cyberspace*, l'espace extra-atmosphérique est devenu essentiel, indispensable, à toute opération militaire de par ses applications en termes de télécommunication, d'observation, de navigation, d'alerte avancée, etc. Ce milieu, dans lequel émergent de nouveaux acteurs militaires, nécessite une surveillance d'autant plus accrue que le niveau des menaces pouvant y transiter ou y séjourner tend à croître, qu'il s'agisse de menaces volontaires (armes antisatellites²⁷, capacités de brouillage, etc.) ou non (débris). Dans l'hypothèse d'un conflit ouvert, mais également dans une période de crise ou de tensions particulièrement marquées, l'espace pourrait être un lieu d'expression des rapports de force. Les belligérants pourraient notamment chercher à limiter la mise en œuvre de systèmes C3ISR (*Command, Control, Communication, Intelligence, Surveillance, Reconnaissance*) via des manœuvres de brouillage visant les réseaux de télécommunication ou de contrôle, ou par des agressions visant directement les segments spatiaux. Si dans les quinze prochaines années peu nombreux seront les acteurs en mesure de disposer de capacités permettant de telles actions offensives, il n'en demeure pas moins que les risques inhérents au domaine spatial seront croissants, nécessitant une surveillance grandissante tant la maîtrise de l'espace demeurera essentielle. D'une manière plus générale, l'enjeu entre les états que tend à devenir l'espace est une illustration de ce que l'on pourrait appeler l'absence d'irréversibilité de la guerre. Il ne faut bien sûr pas comprendre ici que la guerre totale, la guerre de masse, est susceptible de faire son retour à brève échéance, mais que les affrontements interétatiques restent des hypothèses d'engagements, et des crises, notamment de prolifération, sont là pour le rappeler de manière cyclique. La guerre ne va pas nécessairement rester un phénomène restreint à des formes dites « irrégulières », quand bien cela semble, *a priori*, devoir être « la forme dominante de la belligérance²⁸ » des prochaines années.

On constate aujourd'hui une indéniable émulation de la réflexion, soit-elle académique ou doctrinale, autour de la guerre irrégulière et de la contre-insurrection. Les écrits d'Anciens sont remis au goût du jour (Trinquier, Galula), des conférences tenues il y a près d'un demi-siècle sont republiées²⁹ et les manuels de contre-insurrection et de guerre irrégulière se multiplient dans les armées, à l'image, parmi d'autres, du manuel conjoint à l'US *Army* et à l'USMC (FM 3-24), de la doctrine de contre rébellion de l'armée de Terre française³⁰ ou encore de l'US *Air Force Doctrine Document 2-3*³¹. S'il faut bien sûr voir dans ces différents travaux d'heureuses entreprises, il ne faut en revanche considérer que la COIN sera, inévitablement et invariable-

ment, l'unique forme de guerre dans les quinze prochaines années. C'est l'avertissement que formulait l'*Air Chief Marshal* Sir Stephen Dalton, chef d'état major de la *Royal Air Force*, lors d'une intervention à l'*International Institute for Strategic Studies* de Londres en prévenant que « *Afghanistan must serve as a prism to view the future, not a prison for our thinking*³² ». Restreindre la réflexion, de surcroît prospective, à la lutte contre-insurrectionnelle présente le risque de s'enfermer dans un modèle qui ne reflètera pas nécessairement les tendances que pourront épouser les conflits futurs. L'approche capacitaire commande en premier lieu de ne pas limiter les moyens d'action de la puissance aérospatiale au « modèle afghan³³ ». Il serait dangereux de considérer que la puissance aérospatiale ne sera pas, à moyen terme, utilisée contre des adversaires symétriques ou pour le moins en mesure de contester aux forces occidentales la pleine maîtrise de la 3D. La prolifération des technologies aérospatiales, et en particulier les systèmes sol-air, doit véritablement apparaître comme un facteur de préoccupation. Cela est d'autant plus important à considérer que, dans le cas particulier de la puissance aérospatiale, les opérations sont actuellement menées dans un environnement permissif, ou semi-permissif. Mais si la troisième dimension n'est à ce jour pas contestée aux puissances occidentales, si les menaces air-air voire sol-air sont quasi-inexistantes, il ne s'agit pas là d'un acquis. À plus forte raison pour ce qui est de l'absence de menaces sol-air. Il serait, en d'autres termes, une illusion d'imaginer que les puissances aérospatiales occidentales auront à l'avenir une pleine, parfaite et systématique maîtrise de leur environnement. Il serait une pareille illusion de croire que les adversaires ne disposeront pas à l'avenir de capacités, soient-elles ou non technologiquement avancées, ou de tactiques diverses, susceptibles de refuser la supériorité aérienne aux forces occidentales. Et c'est là sans évoquer les risques et menaces liés à la prolifération balistique, autre problématique aérospatiale. Certaines crises et tensions commandent de prendre toute la mesure de ces risques de nature très diverse et de conserver les capacités et compétences en vue de faire face aussi bien à des engagements irréguliers qu'à une menace étatique et à des engagements de haute intensité. Le maintien de ces compétences et capacités doit notamment permettre aux forces armées occidentales, et *de facto* à leurs puissances aérospatiales, de pouvoir s'engager dans des conflits de haute technologie, soient-ils limités, pouvant déboucher par la suite ☒ il est vrai ☒ sur des conflits hybrides. S'agissant des menaces, les tendances vont d'ailleurs plutôt vers leur accroissement que leur diminution comme l'expliquait le général d'armée aérienne Stéphane Abrial, alors chef d'état-major de l'armée de l'Air française, lorsqu'il mettait en garde contre l'excès de confiance résultant de la supériorité aérospatiale des forces occidentales en prévenant que « si nous dormons sur nos lauriers et n'agissons pas pour maintenir cet avantage, le prix à payer pourrait être très élevé pour redécouvrir un vieux principe³⁴ ». En d'autres termes, il ne faut pas

céder aux chants du « tout COIN » et risquer d'occulter cette forme de guerre, tant connue par le passé, que l'on nomme conventionnelle. Il s'agit ici avant tout de maintenir les compétences et capacités pour être en mesure de faire face à un large spectre de menaces et de conserver la supériorité aérienne qui restera un impératif quelque soit le type d'engagements dans lequel les forces seront impliquées.

La guerre des temps

La multiplicité des tempos

Rajoutant à la complexité, l'une des particularités des conflits modernes tient à l'importance qu'occupe le tempo sur le champ de bataille ou plus exactement les tempos. Le pluriel est en effet ici de rigueur dans la mesure où aussi bien les forces armées, et en l'occurrence la puissance aérospatiale, que leurs adversaires, en particulier non-étatiques, tendent à investir différentes temporalités. Le temps est très clairement devenu un trait marquant des conflits contemporains et un élément vraisemblablement structurant des conflits de demain.

On sait bien sûr que, de même que la hauteur et l'allonge, la maîtrise du temps court, de la vitesse, est l'une des caractéristiques principales de la puissance aérospatiale. Le *Concept de l'armée de l'Air* française relève à cet égard « [qu']une armée de l'air qui maîtriserait ces trois domaines serait théoriquement capable de faire bénéficier pleinement son pays de l'ensemble des avantages que procure la troisième dimension³⁵ ». La puissance aérospatiale, forte de cette maîtrise du temps court, est en mesure de réduire les délais d'intervention, de déplacement et de déploiement. Mais dans les conflits modernes, l'utilisation du temps long devient aussi essentielle dans la conduite des opérations, en particulier pour les éléments les plus faibles qui cherchent à faire durer les engagements. S'il s'agit, de ce point de vue, de conduire les forces à l'essoufflement ou tout au moins de donner l'illusion qu'elles s'enlisent, l'objectif recherché est d'amener les populations locales à percevoir les troupes de contre-insurrection comme des forces occupantes et à agir sur le ressenti des opinions publiques nationales et internationales qui ont tendance à retirer leur soutien à mesure que les opérations durent dans le temps. Les adversaires des forces occidentales profitent de plus en plus pour ce faire des différents relais médiatiques pour influencer sur les opinions publiques, sur leur perception de la légitimité de l'intervention, voire cherchent-ils à tirer profit de leur « faible » capacité de résilience. Si les adversaires ont ici une utilisation « stratégique » du temps long, ils agissent à double niveau de temporalité et privilégient, au niveau tactique une utilisation du temps court en jouant notamment de la fugacité et de la dissimulation.

L'approche poursuivie par les forces occidentales apparaît inverse. Elles cherchent, au niveau stratégique, à réduire autant que faire se peut la durée des opérations, étant tout aussi

conscientes de l'essoufflement du soutien des opinions à mesure que le temps de déploiement s'allonge. Au niveau tactique et opératif, elles combinent les deux temporalités et cherchent à maîtriser le temps long pour pouvoir agir dans le temps court. Les opérations contemporaines montrent quotidiennement le rôle central dévolu aux plateformes aériennes pilotées à distance. Outre le fait qu'ils éloignent l'Homme de la zone de risque, les UAV offrent comme principal avantage celui de maîtriser le temps long, de durer sur zone. Ils offrent, autrement dit, l'avantage de la permanence. Celle-ci est un gain opérationnel certain puisque l'occupation du ciel dans la durée, couplée à une mise en réseau des capteurs et des récepteurs, permet d'avoir une pleine connaissance situationnelle, une vision totale du champ de bataille et une image commune de la situation opérationnelle ; elle offre une maîtrise, au niveau tactique et opératif, du temps long, permettant d'agir sur le temps court en captant l'instant fugace. Le colonel Jean-Christophe Noël (armée de l'Air française) explique sur ce point « que la maîtrise systématique du temps court sur l'ensemble d'un théâtre comme l'Afghanistan offre de nouvelles possibilités pour repenser la manœuvre aérienne alors que l'approche "structurelle" domine et que la division du travail sur le champ de bataille reste souvent bien trop dépendante des zones de responsabilité attribuées à chaque composante³⁶ ». Si la guerre du Kosovo avait révélé certaines limites en la matière, la permanence des plates-formes ISR, tout temps, apparaît aujourd'hui comme une véritable innovation tactico-opérative en offrant une couverture de zones et en alimentant les forces (aériennes comme terrestres) en renseignement de manière continue et instantanée. Les exemples en témoignant sont nombreux : que ce soit au Liban ou à Gaza, en Irak ou en Afghanistan, aucune force engagée dans un conflit ne peut dorénavant faire l'économie de cette permanence que confèrent les drones qui « sont devenus une composante essentielle des opérations aéroterrestres modernes³⁷ », aussi bien lors des phases d'engagements qu'en amont comme l'illustrent particulièrement bien les quatre mois d'acquisition de renseignements et de géo-référencement qui ont précédé la seconde offensive sur Falloujah (novembre 2004).

Fugacité vs. réactivité

L'intérêt qu'il y a pour les forces armées à opérer des plates-formes pouvant maîtriser le temps long, pour agir dans le temps court, se mesure d'autant plus que la fugacité des adversaires est l'une des principales caractéristiques des conflits modernes. La persistance en vol est devenue essentielle dans les conflits contre-insurrectionnels pour capter ces instants éphémères. Parmi les nombreuses illustrations qui viennent en appui du propos, le général David Deptula (2S depuis le 1^{er} octobre 2010, NDLA), sous-chef d'état-major de l'US *Air Force* pour l'ISR, rapportait par exemple que si seulement six minutes avaient été nécessaires

à une patrouille de F-16 pour délivrer leur armement contre Abu Musab al-Zarqawi, leader d'Al Qaida en Irak, près de 6 000 heures de vol d'observation, de suivi et de localisation de la cible avaient été réalisées en amont par les *Predator*³⁸. C'est donc la maîtrise du temps qui est ici en jeu et derrière les avantages qu'offrent les drones en termes de renseignement et de maîtrise de l'information, c'est bien la notion de réactivité qui se dessine en filigrane.

La problématique n'est pas nouvelle en soi et est au cœur du concept de boucle OODA (observation, orientation, décision, action) comme du cycle de traitement d'une cible (F2T2EA, *Find, Fix, Track, Target, Engage, Assess*³⁹). En revanche, les opérations contemporaines, qu'il s'agisse de celles conduites par Israël ou de celles menées en Afghanistan et en Irak, révèlent le caractère central de cet aspect et l'importance de savoir effectuer des ciblage d'opportunité et de pouvoir traiter des *Time Sensitive Target* (TST). La nécessité de maîtriser le temps court, et à l'extrême le temps réel, apparaît comme l'une des principales évolutions que connaît le *battlespace*⁴⁰. En cherchant par exemple à se fondre dans la population ou à profiter des zones d'ombre qu'offrent les centres urbains et leurs périphéries, les adversaires tentent d'imposer leur rythme et d'être maîtres de l'initiative. Il s'agit alors de maîtriser le temps long (permanence) et de contracter celui s'écoulant entre l'observation et l'action pour lui nier cette intention. C'est de ce point de vue que les drones présentent un avantage incommensurable : la permanence qu'ils autorisent associée à leur capacité à transmettre l'information directement, en continu et en temps réel, permet une accélération du rythme et une maîtrise du temps.

De ce point de vue, des systèmes d'armes comme le drone *Harop* israélien ou le missile *Fire Shadow* britannique semblent, en termes de contraction du temps, particulièrement intéressants. L'un comme l'autre peuvent tourner au-dessus d'une zone de manière persistante comme une plate-forme ISR traditionnelle tout en pouvant offrir une utilisation comme missile et permettre la frappe d'une cible de manière instantanée⁴¹. Mais plus encore que des plates-formes « jetables », les drones armés présentent l'avantage de concilier permanence en vol et accélération du cycle d'engagement. Cette compression de la boucle OODA est d'autant plus essentielle que le ciblage d'opportunité constitue aujourd'hui la majorité des missions offensives de la puissance aérospatiale face à des adversaires qui fuient l'affrontement direct et contournent la force. Cet intérêt a conduit des nations autres que les États-Unis à s'intéresser de près à ces plates-formes armées. Le Royaume-Uni et l'Italie opèrent déjà des MQ-9 *Reaper* et la Turquie envisagerait leur acquisition. On note ainsi que le recours aux drones armés s'est nettement accru depuis 2001, et plus encore depuis 2008. Une étude de la *New America Foundation* souligne par exemple que les drones opérés au Pakistan par les États-Unis ont réalisé 53 frappes en 2009 et pas moins de 18 durant les deux seuls premiers mois de 2010 alors qu'ils n'en avaient effectué que neuf entre 2004 et

2007 et 34 en 2008⁴². C'est d'ailleurs un drone qui aurait abattu l'Égyptien Mustafa Abu al-Yazid (Skeik Saeed al-Masri), présenté comme le « numéro 3 » d'Al-Qaida, courant mai dans le Nord Waziristan⁴³. Ces plates-formes deviennent donc une « arme de choix⁴⁴ » dans les conflits modernes parce qu'elles allient persistance et instantanéité. En outre, cette combinaison offre un autre avantage. De la même manière que le sont (temporairement) le *Show of Presence* et le *Show of Force*, les drones armés peuvent avoir une fonction de dissuasion tactique (permanente), contribuant à un emploi maîtrisé de la force. En faisant planer de manière continue une présence armée au dessus d'une zone, laissant entendre aux adversaires qu'ils sont perpétuellement observés et que la réaction de la force tend à devenir de plus en plus courte dans le temps, les drones contribuent à influencer sur la prise de décision et à inciter les adversaires à ne pas agir. Cette fonction dissuasive des drones armés va dans le sens d'un emploi maîtrisé de la force. Cette maîtrise est particulièrement importante dans des opérations de contre-insurrection et de stabilisation puisqu'il s'agit de ne pas causer de dommages qui risqueraient de retourner la population contre les forces.

Derrière la place centrale qu'occupent les drones dans les conflits modernes et au regard aussi bien du rôle croissant qu'ils sont amenés à jouer que de l'évolution des menaces, il apparaît essentiel de conduire une réflexion sur la protection de ces plateformes. Les drones, pour essentiels qu'ils soient, demeurent vulnérables face à des menaces air-air comme sol-air. Deux exemples sont particulièrement illustratifs : celui (fameux) du drone géorgien qui a filmé sa propre destruction par un MiG-29 russe (avril 2008) et celui du *Heron* israélien abattu en juillet 2006 par des défenses sol-air syriennes⁴⁵. Cette vulnérabilité illustre un point essentiel : l'acquisition de la supériorité aérienne restera un impératif dans les engagements futurs, y compris dans le cadre d'un conflit asymétrique ou irrégulier. Ce principe est d'autant plus important à considérer que les adversaires, dont la capacité d'adaptation ne doit être minorée, chercheront inévitablement à réduire ces avantages tactiques et opératifs que confèrent les drones. Et c'est là sans parler de l'importance cruciale de la sécurité des réseaux comme ont pu le rappeler les cas de piratage des *Predator* déployés en Irak.

L'accélération du tempo par la décentralisation

S'il ressort finalement des engagements actuels une importance toute particulière de l'ensemble « observation/frappe », ils mettent également en évidence que maîtriser le tempo nécessite un important niveau de décentralisation, qui n'est pas sans conséquence en termes organisationnels. L'un des principaux enseignements de ces dernières années est la redécouverte, du moins en apparence, des missions de *close air support* (CAS). Celles-ci témoignent d'une évolution dans l'emploi des forces favorisant une véritable synergie air-sol allant à l'encontre de ce que peut soutenir Edward Luttwak lorsqu'il explique qu'en COIN, la puis-

sance aérospatiale a « peu d'utilité » et que si elle peut certes assurer des missions de surveillance et de transport, « les insurgés constituent rarement des cibles stables et contrastées pouvant être attaquées depuis les airs⁴⁶ ».

Les missions CAS ne sont pas apparues avec les conflits irakiens et afghans, quand bien même ces derniers illustrent aujourd'hui l'importance des opérations combinées entre forces terrestres et aériennes. En revanche, elles ont connu une réelle évolution et n'ont que peu à voir avec celles réalisées, par exemple, en Bosnie lors de l'opération *Deny Flight*. La lourdeur de la chaîne de commandement était alors telle que « les avantages de la puissance aérienne étaient, finalement, annulés⁴⁷ ». Ces missions, illustration du caractère crucial de l'intégration air-sol et du passage de l'*Airpower* à « l'interdépendance interarmées⁴⁸ », sont une expression de l'intérêt qu'offre en termes de réactivité la distribution du contrôle et de l'exécution mais aussi de l'importance des liaisons air-sol (en particulier pour l'échange de données). Une piste de réflexion pourrait alors porter sur l'élargissement de cette décentralisation, non du commandement, mais du contrôle et de l'exécution aux moyens dédiés à l'aéromobilité, autre forme d'intégration air-sol. Cela pourrait en particulier présenter un intérêt pour commander et guider l'envoi d'unités supplémentaires en appui de troupes au contact. Il s'agirait d'une autre forme de CAS, permettant à un contrôleur aérien avancé de guider depuis le sol dans une zone de contact des hélicoptères de manœuvre afin de diriger l'envoi d'unités terrestres supplémentaires destinées à apporter un appui aux *troops in contact*. Un tel élargissement de la distribution du contrôle permettrait d'assurer un appui différent, mais adapté et réactif, dès lors que les missions d'appui classiques ne pourraient être une solution optimale compte tenu des contraintes propres au milieu ou à l'imbrication des forces avec la population ou les adversaires⁴⁹.

Populations, perceptions et médias l'Homme au cœur du champ de bataille

Cette imbrication est une illustration de l'importance qui doit aujourd'hui être accordée à la dimension humaine des engagements. Nous l'évoquions déjà précédemment en soulignant que les adversaires des forces occidentales cherchent à faire durer les engagements dans l'espoir que les populations et opinions publiques leur refusent tout soutien ou leur retirent. De ces deux illustrations ressort l'importante dimension humaine du champ de bataille moderne.

Celui-ci s'est très largement globalisé et est devenu multidimensionnel. À sa définition classique ☒ un terrain physiquement circonscrit sur lequel s'affrontent, militairement, deux ou plusieurs forces identifiées, chacune cherchant à imposer sa volonté à l'autre ☒ s'adjoignent des champs « d'affrontement » autres. Si l'espace et le cyberspace en sont deux illustrations, la sphère médiatique et celle, psychosociologique, des perceptions, apparaissent

toutes aussi centrales. Il en découle finalement une sorte de paradoxe avec ce que peuvent laisser entendre certaines réflexions sur le phénomène de « robotisation ». La guerre demeure en réalité une activité fondamentalement « humaine ».

Les opérations de contre-insurrection ont, de ce point de vue, rappelé avec force le rôle central des populations, que ces dernières soient un objectif (acquérir leur soutien) ou un instrument (bouclier humain). Là encore, la chose n'est pas nouvelle en soi puisque David Galula soulignait déjà, en son temps, qu'elles étaient l'enjeu véritable des conflits. Plus récemment, le *Guide de contre-insurrection* de l'ISAF posait un principe similaire en relevant que « *Protecting the people is the mission. The conflict will be won by persuading the population, not by destroying the enemy. ISAF will succeed when [Government of the Islamic Republic of Afghanistan] earns the support of the people*⁵⁰ ». De nombreux auteurs, militaires comme universitaires, ont largement nourri la réflexion sur cet aspect, à l'image du général Rupert Smith qui a consacré une importante réflexion à « la guerre au sein des populations⁵¹ ». De même, un court ouvrage, intitulé *Principes de contre-insurrection*, récemment publié par trois colonels des troupes de montagne de l'armée française illustre le propos en revenant très largement sur cette dimension humaine. Les auteurs y soulignent d'ailleurs, également, l'importance des temporalités en relevant que « *la conquête des cœurs et des esprits* » des populations locales qui est indispensable pour vaincre l'insurrection, est une œuvre de très longue haleine qui s'accommode mal de la culture de la guerre éclair profondément ancrée dans les mentalités des peuples occidentaux. Pour ces derniers, les « éternels pressés », une guerre qui dure est forcément une guerre qui s'enlise⁵² ». Finalement, au regard du poids des populations et de l'importance qu'elles ont (volontairement ou non) dans les conflits modernes, on peut s'interroger sur le fait de savoir si elles ne sont pas devenues de véritables *centre de gravité* au sens où l'entendait John Warden. Plus largement, on peut pousser le raisonnement jusqu'à considérer qu'il existe bel et bien, dans un schéma contre-insurrectionnel, des centres de gravités. Comme l'explique Joseph Henrotin, si l'« adversaire typique » de Warden « était un État, une vision systémique permet d'étendre le raisonnement aux groupes insurgés : eux aussi fonctionnent avec un leadership (dirigeants et idéologues), des « organes essentiels » (plates-formes médiatiques en ligne, par exemple), des « infrastructures » (système financier ou de passeurs), une « population » (soutenant les insurgés) et des « forces déployées⁵³ ».

Cette impérieuse nécessité d'acquérir et de conserver le soutien populaire permet de relever la place qu'occupent les perceptions dans la conduite de la guerre. Leur rôle en politique étrangère n'est pas en soi un sujet particulièrement récent et on se remémorera un certain nombre d'études, à la croisée des théories des relations internationales et des sciences cognitives, qui ont déjà pu être menées, en particulier sur l'importance des perceptions dans les processus décisionnels, et notamment dans le cadre spécifique de la

dissuasion nucléaire. On pense bien sûr, parmi d'autres, aux travaux conduits par Robert Jervis et à son ouvrage, paru en 1976, *Perception and Misperception in International Politics*⁵⁴. Si la problématique donc est ancienne, elle n'en demeure pas moins d'actualité. Les perceptions ont en effet aujourd'hui un rôle de première importance dans un environnement conflictuel essentiellement caractérisé par des conflits contre-insurrectionnels et une forte prégnance des médias.

Michael Hearn expliquait en 1986, dans la *Revue française de science politique*, que « [l']intérêt de se pencher sur la perception est d'analyser l'image en politique étrangère, c'est-à-dire identifier la représentation que se fait le décideur de l'environnement national, régional ou global⁵⁵ ». Si les populations et les opinions publiques ne sont pas décideur au sens où l'entend Hearn, leur influence reste réelle, en particulier dans des opérations de contre-insurrection où la « conquête des cœurs et des esprits » (autrement dit l'impérieuse nécessité d'obtenir l'adhésion populaire au projet défendu) est devenue un maître mot. Mais cet objectif est commun à chacune des parties. Il s'agit donc, par effet symétrique, de contester ce soutien à l'adversaire. Les perceptions et l'empathie des populations deviennent dès lors une cible. Dans son analyse du conflit afghan, Andrew Exum explique qu'il porte prioritairement son attention sur les rapports de presse pakistanais puisque dans cette bataille perceptuelle, il est moins inquiet de savoir combien de civils ont véritablement été tués par les forces engagées que par celui de savoir combien la population pense qu'il en a été tué⁵⁶. Il s'agit finalement pour les insurgés, là encore, d'une stratégie indirecte, d'une stratégie de contournement de la force, visant à modeler les perceptions des opinions dans le but de faire perdre leur soutien aux forces de contre-insurrection. La finalité est bien sûr de les contraindre à se retirer prématurément du théâtre.

La puissance aérospatiale est directement concernée par cette problématique, notamment du fait des perceptions que peuvent avoir les opinions publiques des moyens qu'elle met en œuvre. Un exemple parmi d'autres : les drones, aussi essentiels soient-ils pour les forces, font l'objet de croyances populaires très largement négatives : avions sans pilotes, robots, etc. Voire sont-ils considérés comme « contre-productifs » car perçus par les opinions locales comme une illustration de faiblesse ou parce qu'ils sont associés à la notion de dommages incidents⁵⁷. Le fait que ces perceptions soient erronées ne doit pour autant conduire à les ignorer. Or, l'approche concernant les drones reste très techno/industrialo-centrée alors qu'elle devrait résolument être globale. Cela est d'autant plus important que les médias ne rendent pas justice aux drones, non forcément par volonté de nuire à leur image mais essentiellement parce que le manque d'explication sur ces plateformes, et certainement un besoin de simplification du propos, les conduit à relayer des images erronées. La mise en œuvre de ces aéronefs, dans des conflits où l'approche

culturaliste et le poids des opinions sont dimensionnants, ne peut se faire sans intégrer la question des perceptions. Et notamment dans les phases de planification et de définition des effets recherchés. Cette approche est essentielle puisque l'image dont les UAV sont l'objet est susceptible de faire perdre le soutien des opinions et des populations. L'admettre ne revient pas à remettre en cause l'intérêt opérationnel de ces plates-formes. Celui-ci est certain. En revanche, cette approche globale doit amener à définir une communication spécifique pour expliquer ce que sont les drones armés, et évidemment ce qu'ils ne sont pas. À défaut, leur emploi pourrait effectivement être contreproductif dans le temps long des opérations, celui qui nécessite le soutien des populations. Il convient d'anticiper la communication autour des drones armés et d'adopter une démarche proactive. Privées d'autres source d'information, la méconnaissance des populations à l'égard de ces plates-formes les rend d'autant plus à même de croire à la propagande insurgée et à se forger une opinion négative. Comme le notait Michael Hearn, « ce qui compte, ce n'est pas tant la force, mais comment la force est perçue ». Et de souligner que « la perception de la réalité prend le pas sur la réalité elle-même⁵⁸ ».

En dehors de cet aspect spécifique aux drones, les forces armées ont, en partie, pris conscience de l'élargissement du champ de bataille à la sphère des perceptions qui a été intégrée aux doctrines les plus récentes. L'occurrence « perception » revient, par exemple, hors tables des matières et autres index, à 59 reprises dans la doctrine de contre-insurrection commune à l'*US Army* et au Corps des *Marines* (FM 3-24). De la même manière, la France a intégré cet enjeu dans la dernière édition de son *Concept d'emploi des forces* qui souligne que « [l]a "bataille des perceptions" revêt ainsi un caractère à la fois offensif et défensif, stratégique et tactique, et dans tous les cas essentiel dans la planification et la conduite d'une opération ». Tout en soulignant le caractère polymorphe des conflits contemporains, le *Concept* y relève « [l']importance décisive » de cette bataille dans des engagements contre-insurrectionnels où les adversaires privilégient des actions dans les champs psychologiques⁵⁹. C'est d'ailleurs le sens du propos de Cori Dauber lorsqu'il note que

« waging war against terrorists (or insurgents using a terrorist playbook) is a qualitatively different enterprise from earlier, or different, wars. By definition, terrorists are too weak to fight conventional battles. The question is what kind of battle, then, are they fighting? They fight a battle to shape the perceptions and attitudes of the public – a battle over the public's very will to continue fighting, whether that is the indigenous public insurgents seek to intimidate or the domestic American public they seek to influence so as to force counterinsurgents to withdraw from the battlefield prematurely. And in the modern world, this will, of necessity, be a battle to shape media coverage ».

Continuant, l'auteur explique que le combat doit aujourd'hui être livré sur deux fronts :

« the ground war, meaning the war that has to actually be won on the ground, the state of play on the ground as it exists in reality. But there is also the air war, meaning the war as it exists on the nation's

front pages and television screens. For a democracy, winning one and not the other will always mean losing, and losing in a very real sense, because the loss of public support means that the war will come to an end, period. This means that the terrorist attack is a media event in the sense that it is designed to attract the attention of the media, to gain the media's attention, the same way that a political campaign event is a media event, designed to attract the media's attention and thus garner coverage. As in the case of the presidential campaign, when we discuss media attention we are really first and foremost talking about television. When we are talking about gaining television's attention, we are really talking about gaining the attention of the cameras – and the way to do that, of course, is to provide good visuals, however those are defined in a particular context⁶⁰ ».

La question des perceptions est étroitement liée à cette place qu'occupent les médias dans les conflits modernes. Cette place est d'autant plus centrale qu'ils sont non seulement omniprésents, en particulier en ville, mais également utilisés, voire instrumentalisés, par les adversaires. Qui plus est, il y a en outre une atomisation de la fonction médiatique, de la communication de masse, de sorte que chaque individu peut devenir, ne serait-ce que l'espace d'un instant, récepteur et émetteur d'informations, et ce en temps réel. Cette évolution a été permise par les progrès et la démocratisation des technologies d'information et de communication, en particulier en ce qui concerne les téléphones portables et l'Internet. Un individu isolé peut aujourd'hui interférer sur les perceptions en relayant à une échelle mondiale une information ou un message. La prolifération des blogs et le rôle qu'a eu le citoyen-reporter dans la couverture médiatique de la répression des manifestations suite à l'élection présidentielle iranienne de 2009 sont deux illustrations de ce phénomène. On imagine sans peine qu'il sera largement possible, à un horizon de quelques années, de suivre un conflit en *live* sur une multitude de supports, à commencer par les téléphones portables. Plus encore que la « *wartainment*⁶¹, » ce sera l'heure de la « *mobile war* ». Le conflit pouvant être suivi en temps réel, la pression pesant sur les forces n'en sera que d'autant plus accentuée et l'impératif de maîtrise des effets, notamment par la précision, s'en verra fortement accru. Cela est d'autant plus important à prendre en compte que les adversaires mettent en œuvre des stratégies de subversion, de coercition et de persuasion visant les populations et opinions publiques. La propagande, qui est bien sûr l'un des éléments clés de cette stratégie de contournement, est ainsi mise en œuvre aussi bien au niveau local et national qu'à l'échelle internationale pour « influencer les perceptions des potentiels sympathisants, leaders d'opinion, et opposants en faveur des insurgés ; promouvoir la cause insurgée et affaiblir la détermination du gouvernement⁶² ». C'est une semblable observation qui amène James Corum à souligner que :

« we have to be ready to counter a large scale disinformation campaign mounted by insurgent and radical groups against military operations. A senior commander today, operating against irregular enemies, need a highly trained specialist cadre who can handle media and information operations. The poor Israeli response to the conflict with Hezbollah in southern Lebanon in the summer of 2006 ought to be a warning about the need to anticipate the opponent's media campaign and to proactively develop responses using themes, words and images that will appeal not only to our own public, usually the audience for our own media campaigns, but also to the people of the region. When we catch our opponents

using lies and disinformation, or the western media uncritically repeating the disinformation, we need to be able to quickly and effectively counter such propaganda campaigns. Counter-insurgency is still about winning hearts and minds, and effective media operations are one of the main weapons we have⁶³ ».

Environnement cloisonné, forte imbrication de la population civile, omniprésence médiatique et diffusion en temps réel signifient en d'autres termes des opérations à la complexité croissante et pour lesquelles aucune marge d'erreur ne sera acceptée ; le moindre dommage collatéral pouvant immédiatement être relayé dans le monde entier. Si tel est déjà le cas aujourd'hui, nous n'en sommes pourtant qu'au début... Là encore on peut constater la nette évolution en l'espace de quinze ans : en 1993, les forces américaines mettaient en scène leur débarquement sur les plages somaliennes sous les caméras des principaux médias occidentaux. Aujourd'hui, à Gaza, la guerre des images et de la communication se livre sur *YouTube* montrant bien l'importance qu'occupent les médias, de diverses natures, dans les affrontements modernes.

Conclusion

Martin van Creveld écrivait, il y a maintenant près de deux décennies, que la guerre future « ne se déroulera pas sur un champ de bataille ☐ ce type d'espace n'existe plus de par le monde ☐ mais au sein d'environnements plus complexes, naturels ou artificiellement créés. Ce sera une guerre d'écoutes, de voitures piégées, de tueries au corps à corps (...). Elle sera sans fin, sanglante et atroce⁶⁴ ». Que dire véritablement de plus sur les conflits dans lesquels la puissance aérospatiale sera engagée à l'horizon des quinze prochaines années tant ces mots semblent non seulement d'actualité mais encore teintés de prospective ? Les guerres de demain devraient effectivement se dérouler dans des milieux particulièrement complexes, qu'il s'agisse des centres urbains, de l'espace exo-atmosphérique ou des différentes sphères humaines. Ils devraient également épouser l'ensemble du spectre conflictuel, de la stabilisation à l'affrontement de haute intensité. Les menaces pourront être conventionnelles et symétriques comme totalement asymétriques, mêlant moyens rustiques et haute technologie, nécessitant de la part des forces aussi bien des systèmes sophistiqués, en particulier du point de vue de la détection et de l'identification, que le maintien de compétences et le développement de capacités permettant de relever l'ensemble des missions, de la démonstration de force à l'engagement de très haute intensité.

La capacité d'action dans la 3D, à la fois nécessité et préalable à toute forme d'engagement, restera un facteur décisif de succès des opérations. De par la large gamme de moyens qu'elle offre, allant de la projection de forces avec des délais extrêmement réduits à l'identification et la destruction de cibles à haute valeur en passant bien évidemment par l'appui feu, la puissance aérospatiale, plus qu'un simple outil de soutien à l'action, confère

véritablement « un avantage décisif⁶⁵ » aux forces. La maîtrise de la 3D demeurera essentielle dans les opérations futures, indépendamment de leur nature et du milieu des engagements, en ce qu'elle constitue un multiplicateur de force et d'efficacité et contribue tout autant à la délivrance du feu qu'à la connaissance de la situation opérationnelle. Elle sera demain, autant qu'elle l'est aujourd'hui, essentielle à la liberté d'action. Si l'évolution des engagements, et des milieux, nécessite toujours d'adapter les méthodes et les moyens, pour gagner autant en maîtrise des effets qu'en flexibilité et réactivité, il apparaît déjà en revanche que « les capacités de la troisième dimension ne sont en effet plus utilisées comme un apport complémentaire au combat terrestre, mais comme un élément constitutif majeur⁶⁶ ».

Notes

1. Voir notamment avec profit Johnson, David E., (2007), *Learning Large Lessons. The Evolving Roles of Ground Power and Air Power in the Post-Cold War Era*, Santa Monica, RAND Corporation, p. 182.

2. Grant, Rebecca « The Redefinition of Strategic Airpower », *Air Force Magazine*, October 2003, vol. 86, n° 10, p. 34.

3. Henrotin, Joseph (2005), *L'Airpower au XXI^e siècle. Enjeux et perspectives de la stratégie aérienne*, Bruxelles, Bruylant, p. 388.

4. Grant, Rebecca, *op. cit.*, p. 35. L'auteur conclue en relevant que « *Gulf War II should put to rest the false debate about what strategic airpower can or cannot do on its own. Operation Iraqi Freedom was a mosaic of action at all points on the compass and at different levels of intensity. Fighters, bombers, and even Predator UAVs served as "strategic" weapons by striking high-value targets. Strategic airpower will continue to be a major advantage for US military forces, but it need no longer be tied down to its historical baggage* » (p. 38).

5. La Prévention « consiste à agir pour éviter l'apparition ou l'aggravation de menaces contre notre sécurité. Pour être efficace, la stratégie de prévention doit s'appuyer sur des moyens multiples : diplomatiques, économiques, militaires, juridiques, culturels, associés de manière coordonnée et mis en œuvre à l'échelle internationale » : *Livre blanc sur la Défense et la sécurité nationale* (2008), Paris, Jacob, Odile/La documentation Française, p. 151.

6. *Ibid.*, p. 133.

7. Colonel Friedling, Michel, lieutenant colonel Cexus et Philippe, « FAIRE FACE 2025 : un grand projet pour l'armée de l'Air », *Penser les Ailes françaises*, Centre d'études stratégiques aérospatiales, juin 2006, n° 10, p. 9.

8. Parmi les nombreux travaux à caractère prospectif, relevons, parmi d'autres, ceux conduits en France sous l'égide de l'état-major des Armées et/ou de la délégation aux Affaires stratégiques du ministère de la Défense, le *Multiple Futures Project* de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), le *Global Strategic Trends Programme* initié par le *Development, Concepts and Doctrine Centre* (DCDC) du *Ministry of Defence* britannique, ou encore le *Marine Corps Operating Concepts for a Changing Security Environment* (2006). Plus largement, voir Braken, Paul « Net Assessment: A Practical Guide », *Parameters*, Spring 2006, vol. 36, n° 1, pp. 90-100.

9. Gray, Colin S., 2005, *La guerre au XXI^e siècle. Un nouveau siècle de feu et de sang*, Paris, *Economica*, pp. 20-21.

10. Voir avec grand profit Henrotin, Joseph, « Les ré(é)volutions du caméléon. Combat futur et formation des structures de force entre *Transformation*, guerres hybrides et nouvelles formes d'application des conceptions de techno-guérilla », *Les Cahiers du RMES*, hiver 2008/2009, vol. 5, n° 2, pp. 75-127.

11. *Ibid.*, p. 91.

12. Voir notamment Ophir, Noam, « Back to Ground Rules: Some Limitations of Airpower in the Lebanon War », *Jaffe Center for Strategic Studies, Tel Aviv University, Strategic Assessment*, August 2006, vol. 9, n° 2.

13. Sun Tzu, *L'art de la guerre*, Paris, Flammarion, éd. 1972, p. 135.

14. Galula, David (006), *Contre-insurrection. Théorie et pratique*, Paris, Economica, p. 55.
15. Voir notamment Kreps, Sarah E., « Air Power's Role in Asymmetric Operations: The Case of the Second Lebanon War », in Hayward, Joel (ed.), *Air Power, Insurgency and the "War on Terror"*, 2009, Cranwell, Royal Air Force Centre for Air Power Studies, Royal Air Force College, pp. 143-155.
16. United Nations, Department of Economics and Social Affairs, Population Division, *World Urbanization Prospects: The 2007 Revision*, <<http://esa.un.org/unup>>.
17. Gnesotto, Nicole et Grevi, Giovanni (dir.) (2007), *Le monde en 2025*, Paris, Robert Laffont, p. 26.
18. Chairman of the Joint Chiefs of Staff, Joint Publication 3-09.3, *Close Air Support*, 8 July 2009, pp. v 86-87.
19. Commandant Maitre, Benjamin R., « Le paradoxe de la puissance aérienne irrégulière », *Air & Space Power Journal en français*, hiver 2007, vol. 3, n° 4, p. 28.
20. Tesson, Sylvain, Goisque, Thomas et de Miollis, Bertrand (2009), *Haute tension. Des chasseurs alpins en Afghanistan*, Paris, Gallimard, pp. 28-29.
21. État major français des Armées, *Concept d'emploi des forces*, n° 004/DEF/CICDE/NP du 11 janvier 2010, p. 12.
22. À cet égard, (re)voir bien sûr les différents travaux de Arquilla, John et Ronfeldt, David, dont notamment « Cyberwar is Coming! », *Comparative Strategy* (Spring 1993), vol. 12, n° 2, pp. 141-165 ; (eds.), *In Athena's Camp: Preparing for Conflict in the Information Age* (1997), Santa Monica, RAND (doc. MR-880-OSD/RC), 1997; *Networks and Netwars. The Future of Terror, Crime, and Militancy* (2001), Santa Monica, RAND (doc. MR-1382-OSD). Plus récemment, voir Wegener, Henning, « Harnessing the perils in cyberspace: who is in charge? », *Disarmament Forum*, 2007, n° 3, pp. 45-52 ainsi que le lieutenant colonel Deaile, Mel, « Cyberspace warfare: the New Frontline », *Journal of the JAPCC*, Joint Air Power Competence Center, NATO, 2008, édition 8, pp. 58-61.
23. Voir notamment « Cyber attack on Estonia Stirs Fear on Virtual War », *International Herald Tribune*, 18 mai 2007 ; « The Cyber Raiders Hitting Estonia », *BBC News*, 17 mai 2007; « Estonia Urges Firm EU, NATO Response to New Form of Warfare: Cyber-Attacks », *Sydney Morning Herald*, 16 mai 2007 ; « Russia Accused of Unleashing Cyberwar to Disable Estonia », *The Guardian*, 17 mai 2007 ; également Major (USAF) Leland Bohannon, *Cyberspace and the New Age of Influence*, School of Advanced Air and Space Studies, Air University, June 2008, pp. 43-51.
24. Voir Gorman, Siobhan, Dreazen, Yochi J. et Cole, August « Insurgents Hack u.s. Drones », *The Wall Street Journal*, December 17, 2009. Comme le précise l'article, il n'y aurait, selon les autorités américaines, aucune preuve selon laquelle les insurgés seraient en mesure de prendre le contrôle des drones ou d'interférer sur leurs vols.
25. US Air Force, Air Force Cyber Command, *Air Force Cyber Command Strategic Vision* (février 2008), p. 1. La *Vision Stratégique* poursuit en soulignant que « *Cyberspace integrates operations across all other domains, facilitating interdependent offensive and defensive operations to achieve dominance at the place and time of our choosing. Controlling cyberspace will allow us to create the full spectrum of desired effects across future integrated battlefields. The Air Force has routinely employed electromagnetic capabilities to engage the enemy, establishing and sustaining the air and space superiority that has proved decisive in winning the nation's battles and wars. We will leverage this expertise and further develop capabilities enhancing our freedom of action while limiting the flexibility of our adversaries* » (p. 4). Voir également lieutenant colonel (USAF) Courville, Shane P., (décembre 2007), *Air Force and the Cyberspace Mission. Defending the Air Force's Computer Network in the Future*, Center for Strategy and Technology, Air War College, Air University, *Occasional Paper*, n° 63.
26. Voir Mesic, Richard, Hura, Myron, Libicki, Martin C., Packard, Anthony M. et Scott, Lynn M., *Air Force Cyber Command (Provisional) Decision Support* (2010), RAND, p. 2.
27. Voir notamment l'article du lieutenant colonel (USAF) Mackey, James, « Recent us and Chinese Antisatellite Activities », *Air & Space Power Journal*, Fall 2009, vol. 23, n° 3, pp. 82-93
28. Gray, Colin S., *op. cit.*, p. 6.
29. Comme ce symposium organisé en avril 1962 par la RAND, auquel avait d'ailleurs participé Galula : Hosmer, Stephen T. et Crane, Sibylle O., *Counterinsurgency. A Symposium, April 16-20, 1962* (1963,2006), Santa Monica, RAND Corporation.

30. Armée de Terre française, Centre de doctrine d'emploi des forces (janvier 2009), *Doctrine de contre-rébellion*.
31. AFDD 2-3, *Irregular Warfare* (1^{er} août 2007). Voir également *The 21st Century Air Force. Irregular Warfare* (janvier 2009) ; ainsi que Mesic, Richard, Thaler, David E., Ochmanek, David et Goodson, Leon, (2010), *Courses of actions for Enhancing US Air Force "Irregular Warfare" Capabilities. A Functional Solutions Analysis*, Santa Monica, RAND (doc. MG-913-AF), 116 p.
32. Air Marshal Sir Dalton, Stephen, Royal Air Force Chief of Staff (15 février 2010), « "Dominant Air Power in the Information Age". The Comparative Advantage of Air and Space Power in Future Conflict », Address, International Institute for Strategic Studies, p. 4.
33. Voir Biddle, Stephen D., « Afghanistan and the Future of Warfare », *Foreign Affairs*, March/April 2003, vol. 82, n° 2, pp. 31-46 et du même auteur, « Allies, Airpower, and Modern Warfare. The Afghan Model in Afghanistan and Iraq », *International Security*, Winter 2005/2006, vol. 30, n° 3, pp. 161-176.
34. Allocution du général d'armée aérienne Abrial, Stéphane devant la 59^e session de l'Institut des hautes études de Défense nationale (IHEDN) (7 mars 2007), Paris.
35. Armée de l'Air française, *Concept de l'armée de l'air* (septembre 2008), p. 8.
36. Voir colonel Noël, Jean-Christophe, « La manœuvre aérienne en question » (2009), in Malis, Christian, *Guerre et manœuvre*, Paris, Economica, p. 202. D'une manière plus générale, renvoyons ici avec lui à Leonhard, Robert R., (1994), *Fighting by Minutes: Time and the Art of War*, Westport, Praeger.
37. Général d'armée aérienne Paloméros, Jean-Paul, général de corps d'armée Joly, François-Pierre, « Drones en Afghanistan, la nécessaire complémentarité des vecteurs », *Défense nationale et sécurité collective*, juin 2009, n° 720, p. 67.
38. Isherwood, Michael W., « Roadmap for Robotics », *Air Force Magazine*, décembre 2009, vol. 92, n° 12, p. 31.
39. Sur cette notion, voir notamment Hebert, Adam J., « Compressing the Kill Chain », *Air Force Magazine*, mars 2003, vol. 86, n° 3, pp. 50-54.
40. Voir Pajon, Christophe et Bouterin, Grégory, « Persistance et maîtrise du temps au cœur du champ de bataille contemporain. Les drones comme instrument de contrôle des "présents" », *Défense et sécurité internationale* ☒ *Technologies*, septembre/octobre 2009, n° 19, pp. 8-12.
41. Voir Ghulam, Akram et colonel Tomlinson, Peter, « The Fire Shadow Project: A Big Step Towards Rapid Acquisition », *RUSI Defence Systems*, octobre 2008, vol. 11, n° 2, pp. 77-80.
42. Bergen, Peter et Tiedemann, Katherine, « The year of the Drone. An Analysis of U.S. Drone Strike in Pakistan, 2004-2010 », New American Foundation, *Counterterrorism Strategy Initiative Policy Paper*, February 24, 2010..
43. Schmitt, Eric, « Strike Said to Kill a Top Al Qaeda Leader », *New York Times*, May 31, 2010 ; Miller, Greg et Withlock, Craig, « Al-Qaeda No. 3 Yazid reported killed by U.S. drone », *Washington Post*, June 1, 2010.
44. Drew, Christopher, « Drones are weapons of choices in fighting Qaeda », *New York Times*, 17 mars 2009.
45. Moores, Ben, (18 août 2006), « A Preliminary Military Assessment of the Lebanon Conflict » <<http://www.defense-aerospace.com/article-view/feature/72377/a-preliminary-assessment-of-the-lebanon-conflict.html>>.
46. Luttwak, Edward N., « Les impasses de la contre-insurrection », *Politique étrangère*, 2006, n° 4, p. 850.
47. Henrotin, Joseph, *L'Airpower...*, *op. cit.*, p. 279.
48. Général de corps aérien Gaviard, Jean-Patrick, « L'héritage d'*Allied Force* », *Défense et sécurité internationale*, septembre 2009, n° 51, p. 40. Henrotin, Joseph parle, de la même manière d'une « interdépendance naturelle » soulignant que celle-ci « est déjà établie de *facto* dans un certain nombre de secteurs » : Henrotin, Joseph, « Les facettes et défis de la puissance aérienne au 21^e siècle : vers une approche synergistique ? », *Les Cahiers du RMES*, été/automne 2009, vol. VI, n° 1, pp. 74-75.
49. Sur les difficultés inhérentes à l'appui feu, voir notamment, avec profit, Zajec, Olivier, « L'appui aérien dans le cadre de la guerre irrégulière », *Stratégique*, 2009, n° 93/94/95/96, pp. 477-490. D'une manière plus générale, voir Ripley, Tim, « The right call », *Jane's Defence Weekly*, 4 novembre 2009, vol. 46, n° 44, pp. 38-43.
50. International Security Assistance Force Headquarters Août 2009), *ISAF Commander's Counterinsurgency Guidance*, p. 1.
51. General Sir Smith, Rupert, *L'utilité de la force. L'art de la guerre aujourd'hui* (2007), Paris, Economica.
52. Colonels de Courrèges, Hervé, Germain, Emmanuel et Le Nen, Nicolas, *Principes de contre-insurrection* (2010), Paris, Economica, p. 28.

53. Henrotin, Joseph, « Peut-on penser une campagne COIN en stratégie aérienne ? L'apport de Warden », *Défense & sécurité internationale*, décembre 2009, n° 54, p. 29.

54. Jervis, Robert, (1976), *Perception and Misperception in International Politics*, Princeton, Princeton University Press ; voir également, du même auteur, « Deterrence and Perception », *International Security*, Winter 1982/1983, vol. 7, n° 3 ainsi que Brecher, Michael, Steinberg, Blema et Stein, Janice, « A framework for research on foreign policy behaviour », *Journal of Conflict Resolution*, May 1969, vol. 13, n° 1, pp. 75-94. Dans le champ des études portant sur la dissuasion nucléaire, on relèvera, parmi d'autres, Wagner, R. Harrison, « Rationality and Misperception in Deterrence Theory », *Journal of Theoretical Politics*, 1992, vol. 4, n° 2.

55. Hearn, Michael, « La perception », *Revue française de science politique*, 1986, n° 3, p. 323.

56. Exum, Andrew, « *On Drones* », disponible à l'adresse Internet suivante : www.cnas.org/blogs/abumuqawama/2009/10/drones.html, 22 octobre 2009. Exum, Andrew, aujourd'hui chercheur au *Center for a New American Security*, est un ancien officier des Forces spéciales américaines (*US Army Rangers*) et proche conseiller du général McChrystal avec lequel il a notamment collaboré pour la définition de la nouvelle stratégie américaine en Irak.

57. Voir notamment Mazzetti, Marc, « The Downside of Letting Robots Do the Bombing », *New York Times*, 22 mars 2009 ; McManus, Doyle, « U.S. drone attacks in Pakistan 'backfiring,' Congress told », *Los Angeles Times*, 3 mai 2009 ; Kilcullen, David et McDonald Exum, Andrew, « Death From Above, Outrage Down Below », *New York Times*, 17 mai 2009.

58. Hearn, Michael, *op. cit.*, pp. 319 et 323.

59. *Concept d'emploi des forces*, *op. cit.*, p. 23.

60. Dauber, Cori E., (2009), *YouTube War: Fighting in a World of Cameras in Every Cell Phone and Photoshop on Every Computer*, Carlisle, US Army War College/Strategic Studies Institute, pp. 2-3.

61. Par analogie avec la notion d'*infotainment* (*info entertainment*) qui renvoie aux programmes télévisés mélangeant information et divertissement.

62. US Government, Interagency Counterinsurgency Initiative (janvier 2009), *Counterinsurgency Guide*, p. 9, www.state.gov/t/pm/ppa/pmppt.

63. Corum, James S., « Air Power and Counter-insurgency: Back to the Basics », in Hayward, Joel *op. cit.*, p. 216.

64. Van Creveld, Martin (1998), *La Transformation de la guerre*, Paris, éd. du Rocher, (éd. originale, 1991), p. 269. Voir du même auteur, « The Transformation of War Revisited » (2003), in Bunkler, Robert J., *Non-State Threats and Future Wars*, New York, Frank Cass & Co., pp. 3-15.

65. Général de division aérienne Mercier, Denis, « Une vision renouvelée de la puissance aérospatiale », *Défense nationale et sécurité collective*, (juin 2007), p. 52.

66. Général de division Allard, Jean-Claude, « L'*US Army* à la recherche de la rupture tactique : la *Task Force Odin* », *Défense nationale et sécurité collective*, avril 2009, p. 148.

La mission de qui ?

Une comparaison des perspectives française et américaine sur la religion civile américaine

PAUL T. McCARTNEY, PHD*

MARK McNAUGHT, PHD**

La religion civile américaine est un phénomène culturel dont la signification politique est malléable. Dans ses formes les plus générales, la religion civile offre aux Américains et à leurs dirigeants un répertoire terne de symbolisme religieux dont ils ornent leurs billets de banque et allocutions présidentielles. Considérée plus étroitement, toutefois, la religion civile peut faciliter le nationalisme religieux aux États-Unis et conférer à des programmes politiques la vertu inflexible de l'orthodoxie. Dans la mesure où la religion civile emploie un langage et des symboles *religieux*, et pour être encore plus précis *chrétiens*, pour exprimer clairement le narratif national, même ses invocations machinales maintiennent un climat culturel qui privilégie les interprétations chrétiennes de la politique et de l'identité américaines¹. Par conséquent, chaque fois qu'un président conclut un discours en répétant la formule passe-partout « Et que Dieu bénisse les États-Unis d'Amérique », en d'autres termes, chaque fois qu'un président prononce un discours d'une importance quelconque, les membres de la société américaine qui tendent vers le nationalisme religieux reçoivent une confirmation renouvelée du fait que leur pays est effectivement une nation chrétienne. Cette union implicite de l'identité nationale américaine et du Christianisme impressionne également les obser-

*Paul T. McCartney, maître assistant à Towson University, obtint son doctorat en 2001 à l'Université de Virginie. Il enseigna précédemment à Princeton University, à Rutgers University et à l'Université de Richmond. Il est l'auteur de « *Power and Progress: American National Identity, The War of 1898, and the Rise of American Imperialism* », Baton Rouge : LSU, 2006, ainsi que de plusieurs articles, parmi lesquels « *American Nationalism and U.S. Foreign Policy from 9/11 to the Iraq War* », *Political Science Quarterly*, automne 2004, pp. 399-423.

**Mark B. McNaught est maître assistant à l'Université de Rennes II, où il enseigne la civilisation américaine. Il est titulaire d'un doctorat de science politique obtenu en 2004 à la faculté de droit de l'Université de Bordeaux IV. Il enseigna précédemment à l'Institut d'Études Politiques (I.E.P.) de Bordeaux et enseigne actuellement à la Fondation Nationale des Sciences Politiques de Paris (Sciences-Po). Il est l'auteur d'un ouvrage en français, « *La religion civile américaine : de Reagan à Obama* », Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2009. Il travaille actuellement sur un autre ouvrage, « *Civil Religion and Legitimacy* » qui doit être publié par Rowan & Littlefields.

vateurs étrangers, contribuant à la perception selon laquelle les États-Unis ont une confiance infinie en leur propre vertu, pour des raisons enracinées dans la tradition attachée à une foi particulière.

Entrer dans les détails de ses liens avec le nationalisme nous permet d'examiner à la fois la façon dont la religion civile fonctionne aujourd'hui dans la vie politique américaine et dont elle influence la perception que d'autres, dans ce cas des analystes français, ont des États-Unis. Les identités nationales structurent la manière dont les individus interprètent les événements, les politiciens motivent leurs publics et les étrangers définissent les nations comme des acteurs collectifs². Il est par conséquent possible de manipuler aisément les symboles nationalistes à des fins politiques. La religion civile fait partie intégrante de cette dynamique, ce qui rend plus facile pour ceux qui, aux États-Unis, soutiennent que l'Amérique est une nation chrétienne de légitimer leurs préférences politiques en utilisant ses thèmes³. Dans le processus politique américain, les propositions définies comme étant anti-chrétiennes et, par extension, anti-américaines peuvent être privées d'un soutien crucial, alors que des pratiques qui semblent représenter les valeurs chrétiennes sont plus faciles à défendre en employant un vocabulaire patriotique⁴. Nous soutenons, dans cet article, que la religion civile de l'Amérique est un concept qui permet aux conservateurs religieux de justifier leurs politiques comme étant représentatives des « vraies » valeurs américaines, ce qui confère à leurs idées une plus grande emprise sur l'identité des États-Unis aux yeux des étrangers.

Ceux qui cherchent à définir les États-Unis comme un pays chrétien, avec toutes les implications politiques qui s'ensuivent, ont exploité la place pratiquement indiscutable qu'occupe la religion civile au cœur de l'identité nationale⁵ en développant quatre thèmes qui y sont ancrés. Ces thèmes sont l'idée d'une mission de l'Amérique, le culte protestant du travail, la notion d'une « économie de marché » transcendante et la croyance en une histoire américaine édenique à laquelle les États-Unis doivent revenir s'ils veulent ressaisir leurs espérances perdues. Les observateurs français ont interprété ces thèmes comme indiquant les aspects essentiels de l'identité nationale américaine, bien qu'ils semblent reconnaître que tous les Américains n'embrassent pas tous ces idées avec une égale sollicitude. Nous pouvons, en comparant la façon dont les analystes français et américains décrivent la religion civile américaine, voir que les conservateurs américains ont pu perpétuer deux croyances : les États-Unis sont une « nation chrétienne » et cette identité détermine la politique américaine, y compris la politique étrangère⁶. Notre conclusion est que la religion civile reste un outil politique puissant qui est à la fois difficile à contester par suite de son intégration à l'identité nationale et, en dépit de son œcuménisme appar-

ent, particulièrement sensible à une manipulation par les conservateurs culturels cherchant à assurer leur vision de ce que l'Amérique devrait être.

Nous développons cette argumentation en quatre étapes. Nous expliquons d'abord comment la religion civile fait fonction d'une forme de nationalisme religieux qui doit être utilisée pour injecter les normes conservatrices chrétiennes dans le discours politique américain. Nous entrons ensuite dans les détails du modèle en quatre parties décrit ci-dessus. En troisième lieu, nous examinons la façon dont les observateurs français ont interprété la nature et la signification de la religion civile américaine et faisons le rapport entre leurs analyses et un aperçu plus large des perceptions françaises des États-Unis. Nous examinons enfin les possibilités d'un maintien d'une « religion civile » au sens original du terme dans le climat actuel de polarisation politique et culturelle où des narratifs partagés d'une identité nationale unifiée semblent difficiles à exprimer clairement.

Nationalisme et religion civile aux États-Unis

« Religion civile » est le terme inventé par Robert Bellah en 1967 pour désigner l'expression collective en Amérique du besoin fondamental de l'homme d'attribuer une signification et un but à son existence. Toutes les collectivités politiques sont des constructions sociales sans aucune permanence ni valeur au-delà de celles que leurs membres choisissent de leur attribuer. Chaque nation ou état doit par conséquent justifier son existence en déclarant que *telle* façon de s'organiser et de se différencier plutôt que *telle autre* a suffisamment de sens pour mériter une loyauté persistante. En règle générale, les régimes politiques arrivent à la cohésion de deux façons essentielles : ils se définissent, à la manière des tribus, par opposition aux « autres », qui leurs sont étrangers, ou ils fondent leur essence dans une réalité plus noble qui ne peut être aisément remise en question⁷. Ces deux stratégies coïncident facilement, comme le fit observer Anthony Marx lorsqu'il écrivit, à propos de l'apparition du nationalisme en Europe au début de l'ère moderne, qu'« Un peuple élu est d'autant plus inspiré par son élection et atteint sa cohésion lorsqu'il est menacé, bien que la cohésion de tout groupe soit solidifiée par un conflit avec quelque groupe extérieur⁸. » En tant qu'État-nation créé délibérément, les États-Unis éprouvèrent un besoin particulièrement marqué d'arriver à la confiance existentielle. Aux côtés de la téléologie des Lumières et de la race, la religion civile a facilité l'accomplissement de cette tâche depuis les origines de la nation jusqu'au présent, en passant par la guerre de sécession⁹. Elle définit les États-Unis en termes religieux, ce qui a pour effet que la nation elle-même semble avoir une importance religieuse. Comme l'expliqua Bellah dans l'article classique dans lequel la religion civile reçut son nom, « la religion civile est au mieux une perception authentique de la réalité religieuse universelle et transcendante telle qu'on la

voit dans l'expérience du peuple américain ou, pourrait-on presque dire, telle qu'elle est révélée au travers de celle-ci¹⁰. » « Religion civile », en d'autres termes, est l'expression que nous utilisons pour décrire le désir du peuple américain de se placer dans un cadre plus noble, essentiellement religieux, de signification.

Bien que sa focalisation soit l'Amérique elle-même, la religion civile est étroitement liée au Christianisme. Sa terminologie, en fait son existence même, implique que les États-Unis sont une collectivité à signification biblique (par ex., ils sont une « nation élue », « le nouvel Israël » ou « favorisés par la Providence », selon certaines interprétations historiques populaires). C'est la raison pour laquelle les expressions et pratiques de la religion civile confèrent une aura indéniablement chrétienne au patriotisme américain¹¹. Ce mélange de Christianisme et d'identité américaine reflète le modèle ordinaire de construction culturelle, dans lequel les sociétés s'inspirent des éléments conceptuels à leur disposition pour s'exprimer d'une façon mutuellement intelligible¹². C'est ainsi que la religion civile américaine « emprunta sélectivement à la tradition religieuse [dominante de la nation] d'une façon telle que l'Américain moyen ne vit aucun conflit entre les deux¹³. » Ce lien entre les États-Unis et une tradition religieuse particulière implique toutefois l'État dans les valeurs et l'identité de cette religion, une pratique qui cadre clairement de moins en moins avec l'esprit démocratique de l'Amérique, alors que le pluralisme religieux de celle-ci va croissant. Compte tenu des racines de la religion civile dans la culture générale, on ne sait pas si les États-Unis s'enorgueilliraient d'un mythe national aussi profondément religieux s'ils étaient fondés aujourd'hui. Il peut être difficile pour les Américains désormais nombreux qui ne sont pas également chrétiens d'imaginer leur pays occupant une place distinctive dans le firmament chrétien.

La « tradition religieuse » d'où émergea la religion civile fut toutefois dans un premier temps chrétienne parce que les colons qui s'attribuèrent spécifiquement la tâche de créer une entité politique sur le continent nord-américain n'étaient pas simplement chrétiens mais avaient une foi exceptionnellement vigoureuse. Ayant l'intention de faire en sorte que leur État ne soit peuplé que de saints¹⁴, les Puritains s'engagèrent auprès de Dieu à créer la Cité de Dieu que l'Angleterre n'avait pu devenir¹⁵. Leur appareil conceptuel était en totalité biblique et il donna naissance au vocabulaire le plus précoce d'auto-compréhension nationale parmi ceux qui finiraient par constituer le peuple américain¹⁶. L'importance persistante du Christianisme dans la société américaine ∅ il arriva même parfois que Jefferson exprime clairement ses idées sur les Lumières en recourant à un langage déiste ∅ garantit que les thèmes puritains continueraient à structurer les interprétations par les Américains de leur identité et de leur destinée¹⁷. La religion civile se développa naturellement à partir d'une culture généralement chrétienne et ses ambitions

œcuméniques existent principalement dans les limites de la tradition de cette foi¹⁸. Les cultures ne changent pas facilement, en particulier celles qui sont aussi attachées à leurs mythes fondateurs que les États-Unis se sont révélés l'être ; la religion civile bénéficie de son association étroite avec l'identité historique et la culture religieuse qui reste dominante aux États-Unis.

Cette pesanteur culturelle n'est pas sans conséquences. La religion civile, en tant que théodicée plaçant les États-Unis dans les limites d'un espace conceptuel spécifiquement religieux, permet à ses membres chrétiens en particulier de concevoir leur projet national comme étant en accord avec leurs croyances morales et religieuses les plus fondamentales. John F. Wilson soutint de façon convaincante que la religion civile n'est pas une « religion » dans le sens institutionnel traditionnel du terme¹⁹. Le label exprime néanmoins une dynamique importante en ce que le rôle joué par la religion civile pour les Américains s'accorde à celui de la religion en règle plus générale, qui est d'apporter cohérence et confiance en la « viabilité persistante » des structures sociales de référence en leur conférant un « statut ontologique » dans un cadre cosmique sacré de référence²⁰. Les phénomènes culturels complexes tels que la religion apportent aux individus et aux groupes leurs identités et leurs normes. La religion civile de l'Amérique est essentiellement la solution suggérée par les Américains pour leur permettre de rester loyaux à la fois à leurs croyances religieuses et à leur nation sans tension excessive. Elle leur apporte un vocabulaire moral et un fondement cosmique pour leur patriotisme, en particulier s'ils sont chrétiens. Comme l'ont noté les étrangers en particulier, le nationalisme américain a également absorbé au moins une autre qualité de la religion, en plus de sa capacité de produire des narratifs ayant une signification ontologique : elle procure aux Américains une base leur permettant d'attribuer une importance *morale* à leurs actions²¹. C'est ainsi que, répondant au besoin humain d'autolégitimation morale, la religion civile trouve souvent son expression dans un vocabulaire farouchement moralisateur²².

Dans son vaste panorama du développement politique américain, James Morone caractérise l'histoire américaine comme un « conte moral ». Il écrit « La vie politique s'empêtre constamment dans deux pulsions vitales ☒ « nous » racheter et réformer « les autres²³. » « Les Puritains établirent ce modèle en s'efforçant de créer une Cité de Dieu ☒ leur « ville sise sur un mont ». En caractérisant leur projet politique comme la création d'une tête de pont de Dieu dans un monde immoral, ils se confièrent l'énorme responsabilité de servir en tant que gardiens des plans de la Providence envers l'humanité²⁴. Cela signifiait que leurs tâches se rattachaient à leurs propres expériences mais aussi à la destinée de la race humaine dans son ensemble ; tout ce qu'ils faisaient avait des ramifications qui les dépassaient²⁵. D'autres états ont à différentes époques adopté une telle autocom-

préhension²⁶ mais, en Amérique, un sens de responsabilité planétaire a persisté en même temps que l'élan moralisateur qui le sous-tend²⁷. L'identité nationale de l'Amérique présume que les valeurs de la nation ont une signification universelle et également que les États-Unis sont la plus haute incarnation de ces valeurs²⁸. De ce sentiment sont nées de nobles croisades lancées pour aider les opprimés autour du monde ☒ et le sens d'outrage moral qui les poussa à intervenir contre l'Espagne en 1898 et les Nazis lors de la seconde guerre mondiale, par exemple, était sincère ☒ mais il implique également que les États-Unis occupent une position morale irréprochable depuis laquelle ils peuvent juger les autres pays du monde, presque comme s'ils n'étaient pas humainement leurs égaux.

Les analyses de la religion civile décrivent les deux « pulsions » morales identifiées par Morone comme reflétant ses dimensions « sacerdotales » et « prophétiques.²⁹ » Le rôle est essentiellement celui qui est décrit plus haut ☒ la notion selon laquelle les États-Unis ont, en quelque sorte, des relations officielles avec Dieu. Cela constitue une source d'amour-propre national ☒ nous *devons* en être digne parce que nous avons été *élus* pour être le partenaire de Dieu dans la réforme du monde³⁰. Selon la formule de Wald, « Dieu bénit la nation parce qu'elle a un rôle sacré. Tant qu'elle mène ses affaires pour répondre à une vocation qui la dépasse, cela justifie l'allégeance de ses citoyens pour des motifs autres qu'un simple intérêt personnel³¹. Les critiques notent que cette attitude constitue essentiellement, entre autres, la cooptation de la religion par l'État, qui se sert du pouvoir normatif de la religion à ses propres fins³². Pour les patriotes américains, toutefois, une telle critique s'évanouit devant la fierté qu'engendre la combinaison de la religion civile et du nationalisme d'une grande puissance. La croyance qui veut que la raison de la *création* des États-Unis tienne à leur caractère unique se traduit en un sens de consécration et cet esprit d'emprunt de l'autorité morale de Dieu pour légitimer des intérêts étatiques séculiers a été omniprésent dans l'histoire américaine, en particulier dans le domaine de la politique étrangère³³. Il sera examiné plus loin dans sa forme d'idée d'une mission de l'Amérique.

La fonction prophétique, pendant ce temps, se réfère au fait qu'il incombe aux États-Unis d'honorer leurs obligations divines sous peine d'encourir les foudres de Dieu³⁴. Les Puritains firent découvrir la dimension prophétique à la religion civile de l'Amérique comme complément logique du rôle sacerdotal³⁵. L'attitude qu'ils contribuèrent à établir en Amérique se caractérisait par une vigilance morale intense : tout « dérapage » survenant dans l'environnement hostile du Nouveau Monde conduirait Dieu à retirer Sa grâce, ce qui signifiait une destruction garantie pour leur délicate expérience de l'état sauvage. Il ne fait aucun doute que les Américains ont continué à croire que les États-Unis étaient promis à un grand avenir ou, lors des récentes décennies, qu'ils profitent à juste titre de la grandeur qui sied à leur stature morale mais le côté prophétique de la religion civile de

l'Amérique rappelle à la nation qu'une telle grandeur n'appartient qu'à ceux qui continuent de la mériter³⁶. Péchez et Dieu vous retire son soutien, sans lequel le projet national ne peut se poursuivre³⁷. « Le discours prophétique », nous rappelle Roof, « atténue l'importance des notions d'élection et d'unicité et, dans ce qu'il a de mieux, remet le pays en question lorsque celui-ci cesse d'être fidèle à ses propres idéaux moraux³⁸. »

Parmi les membres de la société américaine, les Chrétiens conservateurs sont ceux qui ont aujourd'hui le plus tendance à recourir à un langage religieux civil d'une nature quelconque mais leur ton penche résolument du côté sacerdotal. Les critiques adressées aux États-Unis sont généralement mal accueillies dans leurs rangs et la fonction prophétique semble invoquée le plus fréquemment, comme elle l'était à l'époque la plus reculée du nationalisme religieux³⁹, pour identifier les déviants moraux présents aux États-Unis, dont l'exclusion du corps politique (ou la conversion) ouvrirait la voie la plus sûre vers la rédemption collective⁴⁰. Les écrits sur la « guerre culturelle » dressent ainsi un catalogue des Chrétiens conservateurs ou « traditionnels » qui aspirent à la rédemption nationale par la modification du comportement de ceux qui, à leur différence, croient en l'évolution, « pratiquent » l'homosexualité, ont recours à l'avortement, sont hostiles à la récitation de prières chrétiennes dans les salles de classe, etc. En dépit de leur tendance sacerdotale à célébrer la grandeur de l'Amérique comme preuve du soutien de la Providence, en d'autres termes, les Chrétiens conservateurs se sont révélés experts dans l'art de retourner la proposition à s'ériger en juge prophétique caractérisant la religion civile contre les « autres » Américains⁴¹. Nous développons plus loin quatre thèmes que l'on a progressivement associés à la religion civile de l'Amérique, en particulier dans le cas des analystes français mais qui, quand on y regarde de plus près, représentent en fait des plateformes pour le programme des Chrétiens conservateurs dans la vie politique américaine. Si par « religion civile américaine » nous entendons une compréhension consensuelle de la théodicée de l'Amérique, ce concept ne tient plus debout analytiquement pour décrire la culture et la vie politique américaines. Il reste toutefois un concept applicable pour décrire le pays en employant un langage vaguement chrétien ; son application plus globale a toutefois été cooptée par la droite religieuse américaine, donnant ainsi forme à la définition des États-Unis tels que les voient les analystes français.

La droite religieuse et les quatre thèmes de la religion civile américaine

Bellah cite les allocations présidentielles d'investiture comme des événements solennels importants dans lesquels les références religieuses confèrent la légitimité à la plus haute autorité politique de la nation⁴². La recherche de références au Tout-Puissant dans les

allocutions présidentielles d'investiture est aussi difficile que la prospection pétrolière en Arabie Saoudite. Ces allocutions, comme bien d'autres formes de conversation politique, sont remplies de tentatives rhétoriques d'attribution d'un caractère divin à l'existence et à la mission de l'Amérique. L'examen de la religion civile américaine se focalise souvent sur ces aspects solennels et rituels. Il est possible, en explorant la dimension *théologique* de la religion civile américaine, en d'autres termes la nature de ses croyances fondamentales, d'obtenir un plus large aperçu sur la façon dont les membres de la droite religieuse en Amérique se sont appropriés ses thèmes. Lors de l'examen qui suit, nous offrons une large vue d'ensemble de la nature et de l'origine des quatre dogmes théologiques de la religion civile (mission, culte du travail, fondamentalisme de l'économie de marché et « Paradis perdu ») et nous livrons à un examen général du rôle qu'ils ont joué historiquement dans la vie politique et la législation américaines.

Comme nous l'avons noté plus haut, la religion civile américaine fut forgée lors des premiers temps du colonialisme anglais aux Amériques. Dès ses débuts à Jamestown en 1607, la fondation des colonies américaines avait une importante dimension religieuse, et les références à Dieu et au Tout-Puissant sont infusées dans les premières chartes coloniales et constitutions d'États ainsi que, d'une façon particulièrement manifeste, dans la Déclaration d'Indépendance⁴³. De nombreux Pères fondateurs firent mention de leur foi religieuse dans leurs écrits et la divine Providence fut considérée par certains comme une raison centrale de l'indépendance des États-Unis⁴⁴. Au fur et à mesure qu'elle évolua, cette aura religieuse fut largement influencée, sinon pratiquement imposée, par les doctrines calvinistes implantées par les Puritains, les Presbytériens et autres groupes religieux. Le Calvinisme embrassait sans réserve la prédestination, l'acharnement au travail, l'éducation personnelle rigoureuse et l'accumulation du capital⁴⁵. Une fois transférées dans le nouveau monde, où ces doctrines pouvaient s'étendre librement sans obstacles excessifs placés par le gouvernement anglais et les autorités ecclésiastiques, elles formèrent progressivement le fondement du caractère américain⁴⁶. Comment ce Calvinisme évolua-t-il plus tard pour donner naissance à la religion civile américaine ? Sans prétendre couvrir la totalité des croyances politiques qui ont une dimension religieuse, le présent article se propose maintenant d'examiner quatre croyances qui sont au cœur de la religion civile américaine et autour desquels gravitent de nombreuses autres croyances politiques contemporaines. Cet aperçu général mettra en lumière les aspects du projet américain qui ont été exprimés le plus clairement par les conservateurs, en particulier par ceux qui sont influencés par les thèmes calvinistes.

L'idée d'une mission américaine

L'esprit missionnaire américain est une force qui a contribué à conférer un imprimatur divin à l'expansion territoriale vers l'ouest⁴⁷, aux luttes idéologiques de la guerre froide⁴⁸ et à tout ce qui se passa entre les deux. On peut concevoir une « mission » de deux façons principales. Dans un premier sens, une mission peut être conçue comme un objectif. Dans l'autre, comme dans le cas des missionnaires religieux, elle signifie l'inculcation d'une vision particulière du monde politique chez un autre peuple. Nous en trouvons l'origine dans les convictions religieuses de nombreux Américains de l'époque coloniale, dont beaucoup considéraient qu'ils avaient pour mission de créer une nouvelle Jérusalem, ou une ville rayonnante sise sur un mont⁴⁹. Elle se manifesta dans les politiques étrangères américaines de plus en plus assurées qui suivirent la guerre d'indépendance, la notion de Destinée manifeste et les entreprises impériales lancées ultérieurement à l'occasion de la guerre hispano-américaine⁵⁰. Son interprétation contemporaine maintient l'affirmation selon laquelle les États-Unis ont une obligation morale d'inspiration divine d'étendre la démocratie et l'économie de marché à l'ensemble du monde.

Compte tenu de la doctrine de prédestination, la théologie calviniste n'insiste pas sur la pratique de la conversion. Le salut attend les élus. C'est la raison pour laquelle la conversion des âmes individuelles ne constitue pas une priorité en soi pour les Calvinistes⁵¹. Le Calvinisme contient toutefois plusieurs éléments qui animent l'esprit missionnaire, parmi lesquels figure la création d'une sainte communauté basée sur le travail. Les Puritains, en tant que peuple élu, estimaient avoir quelque chose à apprendre au reste de l'humanité⁵². Cette confiance en leur entreprise les conduisit à encourager les autres à suivre leur exemple. Les Puritains s'efforcèrent de cette façon de propager leur morale et leurs pratiques mais pas nécessairement leur théologie. Le Puritanisme avait un caractère missionnaire plus au travers de son influence que dans une intention particulière⁵³. La contribution la plus significative du Puritanisme à l'idée d'une mission américaine fut d'imbriquer dans la culture coloniale, et ainsi dans le nationalisme américain, la notion d'un rôle précis décrété par la volonté divine, qu'il incombait aux États-Unis de jouer dans le drame humain. Ils devaient être, pour reprendre l'expression de Tuveson, la « Nation rédemptrice⁵⁴ ». Interprétée prophétiquement, l'idée que les États-Unis occupent une place discrète dans l'histoire millénaire tendrait à suggérer une attention fastidieuse au maintien par le pays d'un casier moral vierge, en préparation au jugement dernier. En pratique, toutefois, cela a signifié que les États-Unis peuvent se passer de la futilité qu'il y aurait à se juger eux-mêmes — rien à redire, merci — et se consacrer plutôt à l'évaluation des autres, afin, inévitablement, de les mettre aux normes de l'Amérique (et de Dieu).

Dans toute l'histoire des États-Unis, par conséquent, le sens que l'Amérique a de sa mission a eu un effet particulièrement profond sur la politique étrangère⁵⁵. Parce qu'ils considèrent leur pays comme l'incarnation de valeurs universellement exemplaires, les tenants de l'idée d'une mission américaine soutiennent que les intérêts de l'Amérique sont proches de ceux de l'humanité⁵⁶. L'extension planétaire de la puissance américaine satisfait par conséquent les intérêts des États-Unis (qu'ils soient définis en termes économiques, géopolitiques ou autres), tout en servant également Dieu et la liberté. Les actions américaines menées à l'étranger sont *ipso facto* morales ☒ et l'opposition qu'elles rencontrent est immorale ☒ parce que l'expansion de la puissance et de l'influence américaines permet également à la Cité de Dieu de s'étendre⁵⁷. La religion civile incorpore au nationalisme américain la notion d'exceptionnalisme qui veut que les États-Unis soient un facteur de l'histoire millénaire, un concept culturel enraciné profondément qui inspire inévitablement l'assurance morale et, parfois, un zèle missionnaire⁵⁸. Il n'est par conséquent pas étonnant de trouver aujourd'hui des conservateurs américains qui déplorent le multilatéralisme, vu comme une « capitulation », et qui considèrent la puissance américaine comme une bonne chose pas seulement pour elle-même mais comme une force de paix dans les affaires internationales⁵⁹.

Le culte protestant du travail

Le deuxième pilier de la religion civile américaine est le *culte que les Protestants vouent au travail*, en particulier l'accent qu'il met sur la grâce sociale par le travail. Cette idée trouve ses racines dans la notion calviniste de la prédestination d'après laquelle, comme le souligna Max Weber, la valeur d'un individu pour Dieu est indiquée par sa propension au travail. Plus on travaille, plus on accumule des richesses matérielles, plus on est considéré comme ayant les faveurs de Dieu et de bonnes chances de sauver son âme. Bien que les prédicateurs aient largement abandonné la doctrine de la prédestination à la suite du Deuxième grand réveil, compte tenu de l'accent mis par les évangélistes sur le salut par le travail accompli dans ce monde plutôt qu'uniquement pour les élus, l'association de la richesse à la moralité continue d'exercer une emprise sur l'imagination des Chrétiens conservateurs. Lienesch décrit les membres de la Nouvelle droite chrétienne comme étant des « Calvinistes contemporains » sur la base de l'importance qu'ils accordent aux signes matériels d'élection spirituelle. Il écrit « Ils présumant un rapport étroit entre le salut et la réussite. Qui plus est, dans la mesure où ils mettent sur le même pied entreprise économique et valeur morale, ils tendent à considérer la réussite comme synonyme de richesse. ...De même, ils décrivent la pauvreté comme un châtimeur, souvent mérité à force de faiblesses morales et spirituelles⁶⁰. »

Durant l'Âge d'or, l'association de l'élection calviniste, du darwinisme social et de la réussite matérielle réalisa une synthèse exceptionnellement convaincante dans la culture américaine. La vénération dont font l'objet des figures emblématiques de la culture et de la finance telles que John D. Rockefeller, Andrew Carnegie et Bill Gates confirme la persistance de ce sentiment. L'envers de cette morale est que la paresse, le chômage et la pauvreté sont considérés comme reflétant la défaveur de Dieu envers l'individu. Comme l'écrivit Henry Ward Beecher en 1871, « La plus grande prospérité est alors associée au bien spirituel⁶¹. » Il suffit de se remémorer le débat sur la réforme de l'aide sociale dans les années 1990 pour voir à quel point les groupes défavorisés sur le plan économique font encore aujourd'hui l'objet de la part de certains conservateurs d'un mépris particulier basé sur la perception selon laquelle ils sont pauvres parce qu'ils se refusent à travailler.

L'association par les Américains du travail à la vertu et de la richesse au culte du travail (ce qui conduit à associer la richesse à la vertu) naquit en partie de cette histoire unique. L'ampleur du travail que demanda la mise en valeur d'un territoire aussi vaste que celui de l'Amérique conduisit celle-ci à être un pays où l'ardeur au travail est littéralement existentiel. Durant toute la période de l'esclavage et de l'industrialisation massive de la fin du dix-neuvième siècle, les ouvriers bâtirent l'infrastructure qui fit des États-Unis un pays d'une telle puissance économique. Des millions d'immigrants arrivèrent via Ellis Island et d'autres points d'arrivée pour satisfaire l'appétit insatiable de travailleurs manuels de l'Amérique. Au fur et à mesure que la mécanisation se répandit, la signification intrinsèque du travail évolua pour en faire plus une matière première qu'une vocation. Le rêve américain de prospérité par le travail est remplacé pour beaucoup par une simple survie exigeant de longues heures de travail peu gratifiant mais l'association changeante du travail à la réussite reste fixée dans la mythologie nationale. Compte tenu de la réalité du fait que la mobilité sociale est désormais aussi limitée aux États-Unis qu'ailleurs⁶², la religion civile américaine a joué un rôle important dans le maintien de la confiance des Américains dans la valeur intrinsèque de leur travail, de leur croyance selon laquelle ils manifestent leur vertu par leur travail et de leur conviction que leur société se montre particulièrement généreuse en récompensant ceux qui le méritent vraiment⁶³. L'héritage calviniste, en d'autres termes, a contribué à assurer un profond attachement culturel au darwinisme économique de l'Âge d'or.

L'économie de marché divine

Le troisième canon de la religion civile américaine est la croyance selon laquelle l'« économie de marché » est une force transcendante échappant au contrôle des hommes. Elle est considérée comme partageant un grand nombre des mêmes attributs avec le Dieu

des Chrétiens : omniscience, omnipotence, omniprésence et omni-bienfaisance⁶⁴. Lorsque les articles économiques parlent du marché comme étant « inquiet », « nerveux » ou « confiant », ils transfèrent implicitement des sensations quasi-divines à un ensemble infiniment complexe de transactions commerciales. La « main invisible » d'Adam Smith et la foi profonde de Milton Friedman en la nature providentielle du marché établirent cette association et contribuèrent à structurer le cadre conceptuel de l'attachement du conservatisme moderne à l'économie de marché.

Ce « fondamentalisme de l'économie de marché » considère que celui-ci est non seulement digne de vénération mais également une panacée pour la résolution des problèmes économiques et sociaux. Pour cette raison, le marché divinement voulu doit rester entièrement distinct du gouvernement intrinsèquement impur, de même que la Cité de Dieu doit le rester de la Cité de l'Homme. En dépit des difficultés économiques que connaissent actuellement les États-Unis, le marché, plutôt que le gouvernement, continue d'être largement considéré comme le moteur principal de la croissance économique et de la prospérité ; les idées de la religion civile américaine ont donné aux idées qui précèdent des racines culturelles profondes.

Bien que les Calvinistes n'aient pas inventé ni exprimé clairement la notion d'une « économie de marché », il est néanmoins possible d'affirmer qu'il existe une relation abstraite entre les pratiques économiques des Puritains et la « main invisible » de Smith en notant la corrélation entre la prédestination calviniste et la « prédestination économique » suggérée dans *Wealth of Nations*. Les penseurs religieux conservateurs ont employé la logique de la religion civile pour lier le fondamentalisme de l'économie de marché à l'identité nationale américaine, en exposant en détail une théorie économique biblique⁶⁵. George Gilder écrit, par exemple, que « Le socialisme est intrinsèquement hostile au Christianisme et le capitalisme est tout simplement le mode essentiel d'existence de l'homme qui correspond à la vérité religieuse⁶⁶. » À un niveau plus fondamental, les pratiques et attitudes commerciales que les Puritains et les autres Protestants du Nouveau Monde léguèrent aux Américains contribuèrent à la formation du fondamentalisme de l'économie de marché. L'accent mis par les Puritains sur l'individualisme, l'honnêteté, l'éducation, la probité, la gestion rigoureuse et l'innovation commerciale forma le cœur des valeurs de l'économie de marché⁶⁷. L'horreur qu'inspire le *gouvernement envahissant* à de nombreux conservateurs tenants de l'économie de marché démontre leur croyance selon laquelle l'État est intrinsèquement incompetent et qu'il vaut toujours mieux confier les affaires socioéconomiques au marché.

Des débats sur le rôle économique qu'il convient au gouvernement de jouer dans la société américaine se sont déroulés depuis l'ère coloniale. Les colonies anglaises

d'Amérique furent fondées pour faire partie du système mercantiliste dans le cadre duquel la Couronne et le Parlement établirent parmi les colonies un ensemble complexe d'impôts, de droits de douane et de taxes à l'importation finançant l'armée britannique et la poursuite de l'expansion impériale. Le fait que le *Stamp Act*, le *Tea Act* et d'autres mesures économiques prises par le Parlement britannique furent les causes principales de l'indépendance américaine, témoigne de l'importance primordiale que les Américains accordent au libéralisme économique. Nous observons depuis l'indépendance une oscillation de pendule entre des politiques économiques solidement orientées vers le laissez faire et une intervention accrue du gouvernement. Après l'indépendance et tout au long du 19^e siècle, l'expansion et l'établissement progressif d'institutions administratives dans les États laissèrent peu de place pour une intervention économique fédérale sérieuse. Les économistes libéraux classiques considérèrent de plus en plus le marché comme la solution des maux sociaux, lui accordant une force morale allant au-delà des simples transactions commerciales. S'inspirant de leurs idées à la fin des années 1970, des politiciens tels que Jack Kemp et Ronald Reagan embrassèrent l'idéologie de l'économie de marché avec une ferveur évangélique, prescrivant des réductions d'impôts et un allègement des réglementations comme panacées pour résoudre les difficultés économiques affligeant la société américaine.

L'élection de Reagan en 1980 inaugura une ère de réductions d'impôts et de déréglementation, et la foi dans l'économie de marché commença à atteindre son apogée. D'après cette idéologie, tout ce qui était associé à l'économie de marché était bon. Le gouvernement était considéré comme le problème et non la solution. « Gouvernement envahissant » devint synonyme d'incompétence, de corruption et de gaspillage. Une telle notion encouragea une perception de plus en plus largement répandue selon laquelle le gouvernement était un tyran économique, étouffant le marché sous des réglementations et des impôts pesants. L'économie de marché était perçue non seulement comme la clé d'un gain financier maximum mais également comme résolvant les maux de la société. Cette double conception alimenta l'ascendant exercé par la théorie économique conservatrice pendant les années 1980 et 1990. Sous le gouvernement de George W. Bush, l'économie de marché fut encouragée par des réductions d'impôts, dont bénéficièrent largement les tranches supérieures de revenu et les grandes entreprises. La crise financière par laquelle commença 2008 n'a visiblement pas ébranlé la foi qui anime les conservateurs envers le fondamentalisme de l'économie de marché.

Le paradis perdu

Le dernier précepte qui caractérise la religion civile américaine est la notion du *paradis perdu* dans la conversation politique en Amérique. On peut en règle générale

détecter un narratif politique, en particulier parmi les conservateurs religieux, qui reflète le narratif biblique d'un paradis, d'un péché originel dont résulta la chute de l'homme et d'une rédemption. Dans la version politique américaine de ce narratif, le « paradis » fut la période entre la fondation de la république et les années 1950, au cours de laquelle les valeurs morales étaient plus solides, les divorces et les enfants naturels rares, et la piété individuelle florissante. Aux yeux des colons calvinistes qui s'installèrent dans le Nouveau Monde pour échapper à la persécution religieuse, leur mission était l'établissement d'une sainte communauté paradisiaque. De nombreux Chrétiens conservateurs contemporains qui considèrent cette mission comme une réussite estiment que ce paradis a été récemment compromis. La « chute » eu lieu lors des années 1960 et 1970, au cours desquelles la contre-culture, les hippies, Woodstock et les manifestants contre la guerre du Viêt-Nam sapèrent soi-disant les valeurs morales traditionnelles qui avaient jusque là caractérisé la société américaine et diminuèrent l'autorité morale des institutions gouvernementales. La pureté religieuse qui avait ostensiblement existé depuis la naissance de la nation n'était plus. Dans une perspective conservatrice chrétienne largement répandue, cette situation a été causée par une sécularisation de la société américaine, l'un des principaux détonateurs des calamités mentionnées ci-dessus ayant été les arrêts de la Cour Suprême qui, au début des années 1960, déclarèrent que les prières récitées sous la direction des instituteurs dans les écoles publiques violaient la clause qui, dans le premier amendement à la Constitution, prohibe l'établissement d'une religion officielle.

Ce narratif, culminant avec le désir de restaurer ce paradis perdu, a été un thème dominant au sein du mouvement chrétien conservateur moderne. Le milieu des années 1970 vit l'apparition d'efforts visant à provoquer une telle restauration, dans le cadre desquels naquit un consensus croissant parmi les activistes politiques chrétiens d'après lequel une condition préalable d'un retour à cet état de grâce nationale était l'élection de leurs sympathisants à tous les niveaux de l'administration. Pat Robertson résuma cette position avec une certaine adresse lors d'un entretien qu'il accorda en 1986. Comparant les non Chrétiens occupant des postes d'autorité à des termites « qui détruisent » les institutions administratives, il émit l'avis que « les termites sont au pouvoir » et qu'une « pieuse fumigation » était nécessaire⁶⁸. Usant d'une formulation plus inoffensive, les Chrétiens conservateurs soutiennent que l'élection de candidats de même sensibilité est considérée comme nécessaire pour entraîner un retour aux valeurs morales et familiales, ramener Dieu dans le domaine public et faire en sorte que les États-Unis retrouvent grâce auprès de Dieu. D'après Richard John Neuhaus, cette ère n'a pas signalé une réévaluation de l'état moral des États-Unis mais plutôt que la croyance en la possibilité pour les « forces de vertu » de faire quelque chose pour changer de direction s'est répandue plus largement

: pour que « le scénario eschatologique émanant de la volonté divine reprenne son cours⁶⁹. » Une rédemption collective nationale devint politiquement concevable parmi ceux qui estimaient que les dogmes de la religion civile avaient été violés quand on avait laissé l'Amérique glisser dans un abîme moral.

La forme de la stratégie électorale visant à entraîner cette restauration morale a varié au cours des 35 dernières années. Jimmy Carter fit campagne en 1976 en se proclamant ouvertement évangéliste. Il bénéficia d'un soutien significatif des Chrétiens sudistes mais cela ne dura pas. En 1980, Ronald Reagan rechercha ouvertement le soutien des conservateurs religieux. Il le reçut et le mouvement de la *Moral Majority* dirigé par Jerry Falwell renforça encore plus la participation des Chrétiens conservateurs à la vie politique au sein du Parti républicain. Reagan fut toutefois loin de réaliser tous leurs objectifs. L'avortement restait légal, les prières récitées sous la direction des instituteurs dans les écoles publiques restaient interdites et l'« humanisme laïque » était toujours présent à la fin de son mandat. Le mouvement de la *Moral Majority* fut dissout en 1989. Pat Robertson, présentateur de longue date du programme télévisé « *700 Club* », se présenta à la candidature républicaine lors de l'élection présidentielle de 1988. Il fut battu par George H.W. Bush mais créa ensuite la Coalition Chrétienne à partir de ce qui restait de la structure et du fichier d'adresses de sa campagne présidentielle. Les années 1990 virent une montée puis un déclin marqué de l'influence des conservateurs religieux. Il semble qu'ils atteignirent leur apogée en 1994, lorsque les démocrates perdirent le contrôle total des trois organes de gouvernement. La participation électorale fut la plus faible jamais enregistrée mais elle fut importante chez les conservateurs, ce qui fit pencher la balance vers les républicains. En 2000, George W. Bush proclama ouvertement ses liens personnels avec Jésus-Christ et fit de l'« Initiative fondée sur la Foi » une des clés de voûte de sa campagne. La guerre contre le terrorisme sembla avoir pris le pas sur ses initiatives intérieures fondées sur la foi. La décennie écoulée a vu une réévaluation des priorités des Chrétiens conservateurs et les guerres de la culture n'ont plus la même résonance qu'auparavant. L'avenir dira dans quelle mesure ce narratif de « paradis moral perdu » continue d'avoir prise sur la politique conservatrice mais l'absence des « questions divisant l'opinion » traditionnelles telles que l'avortement, la prière à l'école et l'homosexualité du mouvement *Tea Party* naissant suggèrent que son importance a diminué.

Ces quatre concepts forment le cœur de la théologie de la religion civile américaine d'après cette interprétation. Ce sont les croyances qui rendent politique ce qui est religieux et vice versa. La présente analyse a mis l'accent sur la façon dont la droite religieuse a élaboré des explications particulièrement peu équivoques et politiquement pertinentes des idées de la religion civile d'une façon qui l'a conduite à se saisir de son centre normatif.

Les progressistes, en revanche, se sont montrés relativement impotents lorsqu'il s'est agi d'aligner leurs positions politiques sur des thèmes de religion civile.

Interprétations françaises

Les Français, comme beaucoup d'autres européens, sont généralement étonnés par la façon dont les Américains expriment ouvertement des thèmes religieux dans des contextes politiques. Compte tenu des guerres religieuses sanglantes qui ont caractérisé l'histoire de l'Europe, il n'est pas surprenant que la séparation de l'Église et de l'État y soit plus absolue. C'est ainsi que, lorsqu'un président américain prête serment sur la Bible, l'Europe se pose des questions quant à l'attachement de l'Amérique à la laïcité. C'est le prisme à travers lequel les Français voient la religion civile américaine, à savoir une expression politique symbolique d'une profonde religiosité, qui s'exprime via des orientations politiques générales. Les universitaires français qui étudient la religion civile américaine l'interprètent dans une perspective qui idéalise la laïcité et considère la politique religieuse comme un manquement à cet idéal. Étrangers à l'arène politique américaine, qui plus est, ils sont prédisposés à assimiler les croyances et attitudes des Chrétiens conservateurs à l'identité américaine. Nous passons en revue ci-après les analyses de quatre observateurs français de la religion civile américaine avant de tirer quelques enseignements plus généraux de la façon dont leur position d'observation extérieure donne naissance à des perspectives caractéristiques sur la religion civile américaine.

Bien que ne traitant pas directement de la notion de religion civile en soi, Denis Lacorne, l'un des plus éminents américanistes français, considère le credo américain, qui inclut la religion civile américaine, comme indissociable de l'Anglo-Protestantisme. Il écrit :

La démocratie américaine, en dépit de son architecture républicaine et contrairement aux grandes démocraties européennes, n'a pas réussi à se laïciser. Son « credo politique », qui n'a pas changé depuis trois siècles, reste fondamentalement Anglo-Protestant, marqué par le mythe de ses origines puritaines, et cela malgré la présence accrue d'immigrants irlandais, italiens, polonais, hispano-américains et asiatiques, dont la culture d'origine échappe, par définition, à l'emprise des valeurs protestantes⁷⁰.

Lacorne discerne bien, dans ces remarques, les origines de la religion civile mais semble considérer la « culture d'origine » comme n'ayant aucun rapport avec le « credo politique » fondamentalement protestant, comme si les deux s'excluaient mutuellement. Lacorne semble sous-estimer la malléabilité, pas l'exclusivité, de la religion civile américaine. Lorsque des immigrants irlandais, polonais, hispano-américains et asiatiques peuvent embrasser ce credo sans réserve, allant même jusqu'à servir dans les forces armées et donner leur vie pour le défendre, cela témoigne de la capacité de la religion civile de

transcender les différences religieuses et culturelles. Loin de s'en « échapper », l'hétérogénéité en fait partie intégrante. C'est l'inclusion de la « culture d'origine » dans la religion civile américaines, cette diversité dans l'unité, qui la rend aussi efficace et incontestée.

Dans son livre *Dieu bénisse l'Amérique : la religion de la Maison-Blanche*, pendant ce temps, Sébastien Fath conclut que la signification principale de la religion civile américaine réside dans ce que certains considèrent comme le messianisme qu'elle apporte aux relations internationales de l'Amérique (l'esprit missionnaire évoqué dans la section précédente). Bien qu'il considère le président américain comme le grand prêtre de la religion civile américaine, il est d'accord avec Wilson (1980) pour dire qu'il y a relativement peu de comparaisons entre la religion civile américaine et la religion traditionnelle:

La religion civile [américaine] n'est pas en soi une « religion » au sens plein et strict du terme. Elle apparaît plus comme une construction idéale, un type idéal au sens donné par Max Weber, que comme une religion analogue à l'Islam, au Bouddhisme ou au Christianisme. Grâce à plusieurs rites, événements et dirigeants charismatiques, elle cristallise les évolutions d'une « communauté imaginée », sans nécessairement présenter quelque chose comparable à ce qu'une religion peut offrir à ses membres. [...] Bien qu'elle ne remplisse pas complètement les conditions requises pour apparaître comme une nouvelle religion en tant que telle, [de nombreuses indications] fournissent par contre suffisamment d'éléments permettant de confirmer l'hypothèse d'une réorientation significative de la religion civile américaine au début du dix-neuvième siècle⁷¹.

Fath considère la religion civile américaine comme ayant connu trois phases historiques. La première, la période « dominante », dura de la fondation aux années 1950. Pendant cette période, la religion civile américaine mit l'accent sur l'espoir d'un monde meilleur, un humanisme salutaire et une autolimitation établie par un Dieu transcendant. La deuxième, la période « évangélique », commença au début des années 1960. Elle mit l'accent sur l'individu plutôt que sur l'institution, sur le groupe local plutôt que sur l'infrastructure et sur l'engagement concret plutôt que sur la théologie. S'inspirant de l'esprit pionnier et du Christianisme évangélique, « renaissance » et « régénéré » devinrent des concepts essentiels et la religion civile se fit plus moralisatrice⁷². Enfin, les attaques du 11 septembre déclenchèrent une phase « laïque néo-messianique » dont Fath soutient qu'elle est liée moins étroitement au Christianisme. Il n'incombait plus à Dieu mais à l'Oncle Sam de résoudre le problème du mal. Les néoconservateurs et Rambo sont considérés comme des « métaphysiciens impatients » de cette foi. Cette phase met l'accent sur une « utopie contemporaine d'un modèle américain intrinsèquement investi d'attributs de la puissance suprême. Comme si la société américaine devenait son propre absolu⁷³. »

Fath est capable de détecter des éléments de la religion civile passés jusqu'ici inaperçus. Outre l'accent mis couramment sur le messianisme dans la politique étrangère américaine, son historiographie semble retrouver l'influence des dirigeants et idées chrétiens sur les présidents et les politiques publiques mais le lien entre les deux n'est pas

défini de façon précise. Ses écrits ne font pas apparaître tout à fait clairement ce qui, dans ce qu'il a observé, conduit à ces phases. Par exemple, pendant la période « évangélique » des années 1960, qu'est-ce qui l'a conduit à généraliser la suprématie de l'individu sur l'institution, de l'engagement sur la théologie, qu'est-ce qui l'a conduit à les quantifier en tant que tels ? Sa phase « laïque néo-messianique » de l'après-11 septembre est considérée comme moins religieuse que la précédente mais le discours nettement religieux de George W. Bush indique le contraire. La place de Rambo dans le panthéon des métaphysiciens de la religion civile se discute également. La signification exacte des concepts clés qu'il emploie pourrait également être définie plus en détail pour nous permettre de mieux apprécier la perspective extérieure réellement novatrice et très utile qu'il apporte.

Nicole Guétin, dans son livre *États-Unis, imposture messianique ? Genèse et sources*, regarde elle aussi la religion civile américaine à travers un prisme messianique. Elle revient sur les origines puritaines de la fondation et leur effet profond sur l'expression religieuse dans la vie politique américaine. Elle détecte dans la psyché américaine une « arrogance spirituelle » qui a alimenté la Destinée manifeste et ses conséquences en matière de politique étrangère. Elle considère *Thanksgiving* et surtout les déclamations du jour des morts au champ d'honneur (*Memorial Day*) comme des rappels de l'obligation pour l'Amérique de poursuivre sa mission divine au nom de la liberté⁷⁴. Même si elle réussit à résumer dans leurs grandes lignes avec un certain degré d'exactitude un nombre important de croyances animant la religion civile américaine, le titre même de son livre, « *États-Unis, imposture messianique ?* » suggère que celle-ci n'est qu'une « supercherie ». Même s'il est certain que les origines mythiques de l'esprit missionnaire américain peuvent légitimement faire l'objet de discussions, il paraît téméraire de rejeter cet esprit messianique comme étant frauduleux. Il est à la base de trop nombreuses décisions réelles de politique étrangère, guerres et initiatives véritablement altruistes d'aide à l'étranger pour être nié de cette manière.

Camille Froidevaux-Metterie, dans son livre *Politique et religion aux États-Unis*, considère la religion civile américaine comme une solution de ce qu'elle appelle l'énigme théocratique-laïque⁷⁵. Reconnaisant qu'elle est plus qu'un catalogue d'habitudes, elle la tient pour le « piédestal spirituel national ». Aux termes de cette conception, Dieu préside à la destinée de la nation et le modèle républicain offre au monde un exemple dont les valeurs méritent d'être défendues à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières. D'après madame Froidevaux-Metterie :

L'expression « religion civile » est en fait plutôt trompeuse : il ne s'agit pas d'une religion au sens strict du terme, dans la mesure où elle n'apporte pas l'ultime justification de la finitude de l'homme, pas plus qu'elle ne prétend établir la relation entre l'ici-bas et l'au-delà. La religion civile américaine désigne simplement le phénomène de religiosité minimale qui caractérise les États-Unis et rend ce

pays apparemment aussi différent des autres nations occidentales. Le théisme, la nature exemplaire et le messianisme forment ensemble le piédestal spirituel sans lequel la vaste majorité des Américains considéreraient leur destinée nationale comme étant vide de sens. En tant que système de valeurs et ensemble de rites, la religion civile réalise la combinaison, fragile mais suffisante, de l'esprit de religion et de laïcité, ainsi que la religiosité publique par laquelle s'exprime l'aspiration principale. L'adhésion au modèle national et à son corpus constitutionnel satisfait la seconde⁷⁶.

Comme ses compatriotes observant la religion civile américaine de l'étranger, madame Froidevaux-Metterie saisit ce qu'on pourrait caractériser comme une vision « nébuleuse mais exacte » du credo américain. Elle paraphrase, par exemple, le narratif d'après lequel les Américains sont un « peuple élu » expulsé d'Europe à destination de la « terre promise » et selon lequel les Américains contemporains veulent être les « gardiens de la flamme⁷⁷ ». Son analyse est valable dans un sens très général mais elle ne va pas au-delà des généralisations afin de discerner le contenu et la raison des croyances de différents groupes d'Américains. Cette remarque ne vise nullement à contester les cadres de référence cohérents établis par madame Froidevaux et d'autres mais plutôt à faire ressortir l'importance du *comment* de ces croyances, dans la mesure où elles ne sont pas toujours ressenties dans les termes dans lesquels elles sont dépeintes. Si vous demandiez à l'Américain moyen « Croyez-vous que les Pères pèlerins embarqués sur le Mayflower étaient un peuple élu qui débarqua sur la terre promise du Nouveau Monde ? », vous pourriez vous attendre à un regard perplexe en réponse. Si vous demandiez « Croyez-vous que les Pères pèlerins qui vinrent en Amérique pour échapper à la persécution considérèrent comme une bénédiction la terre qu'ils reçurent ? », vous obtiendriez probablement un assentiment plus cohérent. Une exploration de l'expression correspondante de ces croyances, débarrassée d'une rhétorique nationale-religieuse spécifique, aurait été utile pour mieux discerner le caractère de la religion civile américaine.

Lorsqu'on combine ces conceptions, on peut déduire que les Français considèrent la *nature* de la religion civile américaine comme un ensemble de rites et de croyances liant Dieu à la destinée nationale. Ils citent essentiellement les travaux de Robert Bellah comme une base à laquelle ils ajoutent leur propre perspective. Parmi les rites figurent le président prêtant serment, la mention « *In God we trust* » (nous croyons en Dieu) qui apparaît sur la monnaie, la formule « placée sous la protection de Dieu » utilisée dans le Serment d'allégeance, *Thanksgiving*, etc. L'accent mis sur *Thanksgiving* en tant que rite important paraît quelque peu déplacé dans la mesure où, pour de nombreux Américains, il s'agit plus d'une célébration de la famille et de la cuisine que de la religion et des Pères pèlerins. La proclamation du président à l'occasion de *Thanksgiving* est citée comme étant une importante expression de la religion civile par les auteurs français⁷⁸ mais on peut se demander combien d'Américains savent même qu'elle existe ou lui accordent une quelconque attention. Ce qui semble échapper aux analystes français est que la signification

originale de nombreux rites a été transformée, laïcisée ou tout simplement ignorée. Qui plus est, les auteurs français semblent considérer des notions telles que l'exceptionnalisme ou le messianisme comme englobant la totalité des croyances de la religion civile, qu'ils assimilent ensuite à l'identité américaine dans son ensemble. Ils attribuent de cette façon une plus grande signification à des rites mineurs et notions sectaires que ne le ferait la culture au sens large. Il n'est pas surprenant que cette insistance soit quelque peu faussée par le fait qu'ils observent la scène de l'extérieur.

Les auteurs français se montrent par contre très perspicaces concernant la *signification* que la religion civile donne à l'identité américaine. Ils comprennent que la religion civile confère un statut transcendantal au fait d'être un Américain, ainsi que l'exprime, par exemple, le concept de l'« élection » des Américains. Comme le déclara George H.W. Bush, « Je crois que l'Amérique occupera toujours une place spéciale dans le cœur de Dieu, tant qu'il en sera de même pour Lui dans le nôtre⁷⁹. » Cela tend naturellement à entraîner une réaction négative de la part des Français, qui considèrent une telle conviction comme une expression d'« arrogance spirituelle », selon la formule de Nicole Guétin⁸⁰. Les auteurs français discernent également l'amarrage conservateur de l'identité américaine à ses racines culturelles opéré par la religion civile. C'est la religion civile qui donne une continuité à un pays composé de peuples, de religions et de cultures aussi nombreux. Ils considèrent à juste titre la religion civile comme offrant une explication des origines nationales, du présent et de l'eschatologie. Une chaîne continue reliant les Pères pèlerins à la société américaine moderne est affirmée, permettant de comprendre l'histoire, établissant un lien métaphysique entre le passé et le présent, et offrant la destinée nationale finale comme guide de liberté et d'économie de marché pour le reste du monde. L'Amérique a de ce fait pour destinée de rendre le monde meilleur.

Les auteurs ont discerné de façon pénétrante les *fonctions* de la religion civile. La première est d'encourager la cohésion nationale par l'application de la notion d'une « communauté imaginée » dont parle Fath. Cela pourrait être interprété comme insinuant que l'Amérique n'est pas une « vraie » communauté mais pourrait également signifier que le fondement de la communauté est un concept « artificiel » que partagent néanmoins les Américains. Qui plus est, la religion civile est considérée comme un « élément de stabilité qui permet de comprendre la nature de la philosophie politique américaine au-delà de la diversité de ceux qui incarnent le pouvoir⁸¹ », représentant ainsi une clé de la compréhension de la psyché politique américaine. La religion civile devient en outre une religiosité publique au travers de laquelle s'expriment les aspirations nationales. La religion civile est enfin un mécanisme qui justifie les entreprises impériales. Depuis la Destinée manifeste jusqu'à la guerre en Irak, la croyance chez

les Américains que Dieu leur a confié la mission de disséminer leurs valeurs s'est montrée très efficace pour obtenir le soutien de l'opinion publique pour de telles entreprises.

Conclusion

Les identités ne sont pas des problèmes à résoudre mais des expressions d'un devenir. Elles sont toujours des travaux en cours et ne sont que partiellement sensible à une manipulation consciente. Les Américains sont aujourd'hui en lutte pour définir leur pays, comme ils l'ont été depuis qu'ils se réunirent pour la première fois à Philadelphie pour expliciter ce qu'ils souhaitaient collectivement être. Les débats changent, se recoupent et se reproduisent mais ils ont toujours lieu chaque fois que des sociétés se composent d'êtres réels et non de clones. La religion n'a jamais été absente de ces débats et la religion civile n'a jamais été un élément de la vie publique américaine que les politiciens ayant des aspirations nationales pourraient ignorer sans risque. Le débat sur la religion civile américaine s'est donc concentré sur ses rapports avec la prise effective de décisions politiques. Que signifie en pratique l'affirmation selon laquelle l'Amérique est une nation chrétienne ? Cela exige-t-il l'imposition de l'équivalent chrétien de la Charia, comme le soutiennent ceux qui croient que les Dix Commandements ont une place dans les palais de justice américains en tant que guides d'interprétation judiciaire de la Constitution ? Ou bien la religion civile est-elle une façade vide qui ne signifie rien ? La réponse, aujourd'hui comme toujours, est quelque part entre les deux. Il n'existe aucune réponse définitive mais seulement la lutte constante visant à donner une signification au projet national ainsi qu'à définir l'identité des Américains et la raison pour laquelle ils devraient poursuivre les objectifs qu'ils se sont donnés. Pour l'instant, toutefois, il semble que les Chrétiens conservateurs aient pris le dessus en s'appropriant la force de la religion civile pour légitimer leurs projets politiques et il paraît vraisemblable qu'il en sera ainsi dans un avenir prévisible.

Les auteurs français dépeignent la culture et la religion civile américaines comme ayant une physionomie nettement conservatrice. Certes, l'histoire impressionniste de l'intersection de la religion et de la politique aux États-Unis présentée ici, qui reflète elle-même une perspective élaborée pour une part dans l'université française, soutient cette perspective. Comme l'observerait Morone, le mouvement abolitionniste et celui pour les droits civils, parmi d'autres, exploitèrent, pour atteindre leurs objectifs politiques, un esprit religieux résolument plus progressiste que ceux qui sont examinés dans cet article mais la domination exercée aujourd'hui par les voix conservatrices dans le discours de la religion civile fait qu'il est difficile pour les étrangers de reconnaître l'importance de toutes les autres⁸². En 1989, Robert Wuthnow écrivit sur la fragmentation de la religion civile américaine en versions progressiste et conservatrice. Ses observations sur la religion civile

progressiste soutiennent notre affirmation selon laquelle les conservateurs religieux se sont révélés lors des années récentes plus compétents pour s'approprier le pouvoir du nationalisme religieux afin de légitimer des programmes politiques concrets dans la mesure où les idées de la religion civile examinées dans les ouvrages cités plus hauts correspondent presque exactement à la perspective conservatrice. Il écrit :

(P)eu de porte-parole de la version progressiste de la religion civile américaine font référence aux opinions religieuses des Pères fondateurs ou suggèrent que l'Amérique est la nation élue de Dieu. Les références à la richesse ou à la puissance de l'Amérique comme moyens divins d'évangélisation du monde sont elles aussi rares et toute apologétique religieuse à l'égard du capitalisme semble pratiquement tabou... (L)es dirigeants religieux progressistes n'ont pas grand-chose à offrir pour légitimer spécifiquement l'Amérique en tant que nation. Ils en appellent plutôt à des valeurs plus générales qui transcendent la culture américaine et, en fait, remettent en question certaines des hypothèses les plus nationalistes qu'elle incorpore⁸³.

La version conservatrice semble clairement dominante, accaparant le vocabulaire moral que nous entendons le plus fréquemment aujourd'hui pour décrire l'histoire, la motivation et la destinée de l'Amérique. Toutefois, la domination exercée par le conservatisme dans la religion civile américaine, combinée à la place inébranlable que celle-ci occupe au cœur de l'identité nationale de l'Amérique, suggère vivement que les analystes français et autres continueront d'avoir de bonnes raisons de soupçonner qu'il est douteux que les notions « à l'européenne » de justice biblique progressiste caractérisent la politique américaine dans un avenir proche. Le fossé culturel entre les deux continents n'est pas près de se combler.

Notes

1. Chrétien » est un terme général ☐ peut-être trop général ☐ mais l'œcuménisme conscient de la religion civile lui permet de s'accorder à la plupart des variétés de cette tradition. La religion civile avait, à ses origines, une orientation plus clairement protestante mettant particulièrement l'accent sur les versions millénaristes du Protestantisme de la variété embrassée par les églises évangéliques modernes.

2. Anderson, Benedict, *Imagined Communities: Reflections on the Origins and Spread of Nationalism*, (1986), Norfolk, Connecticut: Thetford Press. ; Greenfeld, Liah, *Nationalism: Five Roads to Modernity*, (1992), Cambridge: Harvard University Press; Marx, Anthony W., *Faith in Nation: Exclusionary Origins of Nationalism*, (2003), New York: Oxford University Press.

3. Lienesch 1993 ; Muller-Fehrenholz 2007 ; Roof 2009 ; Williams et Alexander 1994.

4. Comme nous le verrons plus loin, les églises évangéliques et les Catholiques conservateurs ont pratiquement monopolisé ce qui compte aujourd'hui comme valeurs « chrétiennes » mais, il y a quelques décennies, les principales sectes protestantes exerçaient une plus grande influence sur les mœurs et le vocabulaire nationaux.

5. Cherry, Conrad, (1998), *God's New Israel: Religious Interpretations of American Destiny*, édition révisée et mise à jour, Chapel Hill: University of North Carolina Press ; McFadden, Thomas M., (1976), *America in Theological Perspective*, New York : Seabury Press.

6. Hecl, Hugh, « Is America A Christian Nation? », *Political Science Quarterly* 122 (printemps 2007), pp 59-88 ; Morone, James A., (2003), *Hellfire Nation: The Politics of Sin in American History*, New Haven: Yale University Press. ; McDougall, Walter A., *Promised Land, Crusader State: The American Encounter with the World Since 1776*, 1997, New York : Houghton Mifflin, 1997.

7. O'Brien, Conor Cruise, (1988), *God Land: Reflections on Religion and Nationalism*, Cambridge: Harvard University Press. ; voir également Anderson, *Imagined Communities* ; Cherry, *God's New Israel*.

8. Marx, *Faith in Nation*, p. 38.

9. Cherry, (1970), *God's New Israel* ; Hudson, Winthrop, *Nationalism and religion in America: Concepts of American Identity and Mission*, New York: Harper & Row ; Lipset, Seymour Martin, (1996), *American Exceptionalism: A Double-Edged Sword*, New York: W.W. Norton ; Mead, Sidney, (1963), *The Lively Experiment: The Shaping of Christianity in America*, New York: Harper & Row ; Schlesinger, Arthur M., « America: Experiment or Destiny », *American Historical Review* 82, juin 1977, pp. 505-522.
10. Bellah, Robert N., « Civil Religion in America », *Deadalus* 96 (printemps 2005 [1967]), p. 49.
11. Wald, Kenneth D., (1997), *Religion and Politics in the United States*, 3e éd., Washington: Congressional Quarterly Press ; Muller-Fahrenholz, Geiko, (2007), *America's Battle for God: A European Looks at Civil Religion*, Grand Rapids: William B. Eerdmans Publishing Co.
12. Berger, Peter L., (1967), *The Sacred Canopy: Elements of a Sociological Theory of Religion*, New York: Anchor Books ; McFadden, *America in Theological Perspective*, p. vii.
13. Bellah, « American Civil Religion », p. 50.
14. Morgan, Edmund S., (1963), *Visible Saints: The History of a Puritan Idea*, Ithaca: Cornell University Press.
15. Elazar, Daniel, (1998), *Covenant and Constitutionalism: The Great Frontier and the Matrix of federal Democracy*, New Brunswick: Transaction Press ; Mead, *The Lively Experiment* ; Bellah, « American Civil Religion » ; Cherry, *God's New Israel*.
15. Elazar, Daniel, (1998), *Covenant and Constitutionalism: The Great Frontier and the Matrix of federal Democracy*, New Brunswick: Transaction Press ; Mead, *The Lively Experiment* ; Bellah, « American Civil Religion » ; Cherry, *God's New Israel*.
16. Bremer, Francis J., (1996), *The Puritan Experiment: New England Society from Bradford to Edwards*, Hanover: University Press of New England ; Tuveson, Ernest Lee, (1968), *Redeemer Nation: The Idea of America's Millennial Role*, Chicago: University of Chicago Press.
17. Hudson, *Nationalism and Religion in America*.
18. Hudson 1970, p. xxxii ; Hecllo 2007.
19. Wilson 1979.
20. Wilson, John F., (1979), *Public Religion in American Culture*, Philadelphie: Temple University Press, pp. 24-25 ; Berger *The Sacred Canopy* ; Hart, Roderick P., (1977), *The Political Pulpit*, West Lafayette, Indiana: Purdue University Press, pp. 2-3.
21. Geertz, Clifford, *The Interpretation of Cultures* (1974) New York: Basic Books, pp. 126-127.
22. Muller-Fahrenholz, *America's Battle for God*.
23. Morone, *Hellfire Nation*, 3.
24. Bremer, *The Puritan Experiment* ; Hudson, *Nationalism and Religion in America* ; Tuveson, *Redeemer Nation*.
25. Mead, *The Lively Experiment* ; Hudson, *Nationalism and Religion in America*.
26. Hutchison, William R. et Lehman, Hartmut (1994), *Many Are Chosen: Divine Election and Western Nationalism*, Minneapolis: Fortress Press.
27. Brands, H.W., (1998), *What America Owes the World: The Struggle for the Soul of Foreign Policy*, New York: Cambridge University Press ; McDougall, *Promised Land, Crusader State* ; Stephanson, Anders (1995), *Manifest Destiny: American Expansionism and the Empire of Right*, New York: Hill & Wang ; Weinberg, Albert K. (1934), *Manifest Destiny: A Study of Nationalist Expansion in American History*, Baltimore: Johns Hopkins University Press.
28. Brueggemann, Walter, « Patriotism for Citizens of the Penultimate Superpower », *Dialog: A Journal of Theology* 42, hiver 2003, pp 336-343 ; Lipset, *American Exceptionalism*.
29. Marty, Martin, (1974), « Two Kinds of Civil Religion », in *American Civil Religion*, sous la direction de Richey, Russell E. et Jones, Donald G., New York: Harper & Row, pp. 139-157.
30. Cherry, *God's new Israel* ; Marty, « Two Kinds of Civil Religion », pp. 144-46.
31. Wald, *Religion and Politics*, 63.
32. Brueggemann, « Patriotism for Citizens of the Penultimate Superpower » ; Earl Zimmerman, « Church and Empire: Free-Church Ecclesiology in a Global Era », *Political Theology* 10, automne 2009, pp. 471-495.
33. Voir, par exemple, Stephanson, *Manifest Destiny* ; Tuveson, *Redeemer Nation* ; Cherry, *God's New Israel* ; Weinberg, *Manifest Destiny*.
34. Marty, « Two Kinds of Civil Religion » ; Wald, *Religion and Politics*.
35. Bremer, *The Puritan Experiment* ; Miller, Pery, (1956), *The American Puritans: Their prose and Poetry*, New York: Anchor Books ; Morgan, *Visible Saints*.
36. Bellah, « American Civil Religion » ; Hudson *Nationalism and Religion in America* ; Cherry, *God's New Israel*.
37. Morone, *Hellfire Nation*.
38. Roof, Wade Clark, « American Presidential Rhetoric from Ronald Reagan to George W. Bush: Another Look at Civil Religion », *Social Compass* 56, été 2009, pp. 286-301, 294.

39. Hastings, Adrian, (1997), *The Construction of Nationhood: Ethnicity, religion, and Nationalism*, New York: Cambridge University Press ; Marx, *Faith in Nation*.
40. Lienesch, Michael, (1993), *Redeeming America: Piety and Politics in the New Christian Right*, Chapel Hill: University of North Carolina Press ; Martin, William, (1996), *With God on Our Side: The Rise of the Religious Right in America*, New York: Broadway Books.
41. Martin, *With God On Our Side* ; Lienesch, *Redeeming America* ; Wald, *Religion and Politics* ; Wuthnow, Robert, (1998), *The Restructuring of American Religion: Society and Faith Since World War II*, Princeton: Princeton University Press ; Marty, Martin (1997), *The One and the Many: America's Struggle for the Common Good*, Chicago: University of Chicago Press ; Hunter, James Davison, (1991), *Culture Wars: The Struggle to Define America*, New York: Basic Books, 1991.
42. Bellah, « American Civil Religion » ; voir également Hart, *The Political Pulpit* et Wilson, *Public Religion and American Culture*.
43. Morone, *Hellfire Nation* ; Elazar, *Covenant and Constitutionalism* ; Wald, *Religion and Politics*.
44. Cherry, *God's New Israel*.
45. Tawney, R.H., (1926), *Religion and the Rise of Capitalism*, New York: Harcourt, Brace & Lee, p. 84.
46. Miller, *The American Puritans*, ix.
47. Weinberg, *Manifest Destiny*.
48. Stephanson, *Manifest Destiny* ; McDougall, *Promised Land, Crusader State*.
49. Cherry, *God's new Israel* ; Miller, *The American Puritans* ; McNaught, Mark (2009), *La religion civile américaine : de Reagan à Obama*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2009.
50. Stephanson, *Manifest Destiny*.
51. Lienesch, *Redeeming America*.
52. Cherry, *God's New Israel*.
53. McNaught, *La religion civile américaine*.
54. Tuveson, *Redeemer Nation*.
55. McDougall, *Promised Land, Crusader State* ; Stephanson, *Manifest Destiny*.
56. Brands, *What America Owes the World*.
57. Roof, « American Presidential Rhetoric ».
58. Brands, *What America Owes the World* ; Morone, *Hellfire Nation*.
59. Roof, « American Presidential Rhetoric » ; Lienesch, *Redeeming America*.
60. Lienesch, *Redeeming America*, p. 95.
61. Cité dans Cherry, *God's New Israel*, p. 236.
62. Lipset, *American Exceptionalism*, p. 83.
63. Lienesch, *Redeeming America*, pp. 98-100 ; voir également Wuthnow, *The Restructuring of American Religion*, p. 249.
64. Cox, Harvey, « The Market as God », *Atlantic Monthly*, mars 1999, pp. 18-23, www.theatlantic.com/issues/99mar/marketgod.htm.
65. Lienesch, *Redeeming America*.
66. Cité dans Wuthnow, *The Restructuring of American Religion*, p. 248.
67. Lipset, *American Exceptionalism*.
68. Kramer, Michael, « Are You Running with Me, Jesus: Televangelist Pat Robertson Goes for the White House », *New York Magazine*, 18 août, pp. 22-29, 24.
69. Neuhaus, Richard J., (1984), *The Naked Public Square: Religion and Democracy in America*, Grand Rapids: Eerdmans, William B., p. 44.
70. Lacorne, Denis, (2007), *De la religion en Amérique : essai d'histoire politique*, Paris: Gallimard, pp. 9-10.
71. Fath, Sebastien, (2004), *Dieu bénisse l'Amérique de la Maison-Blanche*, Paris : Seuil, p. 227.
72. *Ibid.*, 63-67.
73. *Ibid.*, 195-197.
74. Guétin, Nicole, (2008), *États-Unis, imposture messianique ? genèse et sources*, Paris : Harmattan, p. 104.
75. Froidevaux-Metterie, Camille, (2009), *Politique et religion aux États-Unis*, Paris: La découverte, p. 106.
76. *Ibid.*, 110.
77. *Ibid.*, 107.
78. *Ibid.*, 111.
79. Bush, George H.W., « Transcript of Bush Speech Accepting the Nomination for Another Four Years », *New York Times*, 21 octobre 1992, section A, colonne 1, p. 14.
80. Guétin, *États-Unis, imposture messianique ?*
81. Froidevaux-Metterie, *Politique et religion*, p. 113.

82. Morone, *Hellfire Nation*.

83. Wuthnow, *The Restructuring of American Religion*, p. 250, p. 253.

La formation de l'identité européenne dans les pays de l'Europe centrale et orientale au lendemain de l'adhésion à l'Union européenne

SOFIYA TSVETKOVA*

Le cadre théorique de la construction de l'identité européenne

L'identité européenne est une notion aux contours assez vagues et de ce fait elle a été conceptualisée de multiples façons. Cette divergence conduit à des contradictions entre les différentes écoles définissant la formation de l'identité européenne. Néanmoins, les notions sociopolitiques d'identité collective et d'identités collectives multiples sous-tendent toute conceptualisation de l'identité européenne ; son contenu en termes de culture, d'engagement civique ou d'histoires communes change. Par contre, son noyau structurel demeure le même pour les deux typologies de base. Selon la classification tripartite de l'identité collective proposée par Brubaker et Coopers, l'identité collective européenne est définie par l'appartenance au groupe¹. Medrano explique la notion d'identités collectives multiples comme une multitude d'identités de groupe qui peuvent exister ayant deux positions structurales les unes envers les autres : horizontale (non-exclusives, mais qui coexistent) et verticale (s'excluant mutuellement²). Si certains chercheurs affirment que la relation entre l'identité européenne et les identités nationales est horizontale³, d'autres soutiennent qu'elle pourrait tout également être verticale⁴. Les spécialistes sont d'accord que, quel que soit leur rapport structurel, les deux identités collectives s'influencent mutuellement. Ainsi par exemple, l'identité européenne entraîne l'eupéanisation des identités nationales et de la mémoire collective, suite à la solidarité escomptée avec les autres États membres⁵.

La plupart des chercheurs considèrent que le modèle estonien des loyautés affectives et utilitaristes⁶ est significatif pour l'identité européenne⁷. Ce modèle offre un cadre pour la classification des tendances théoriques expliquant l'émergence de l'identité euro-

*Sofiya Yuliyanova Tsvetkova est diplômée de l'Université américaine de Bulgarie en études européennes et sciences politiques/rerelations internationales. Elle a débuté, en septembre 2010, un Master « Politiques et gouvernement dans l'Union européenne » à la *London School of Economics and Political Science*.

péenne. Cestendances peuvent être catégorisées en constructi-vistes rationalistes, reposant sur les concepts d'apprentissage social et de socialisation. Les constructivistes modérés regroupent les modernistes et les post-matérialistes, et les constructivistes durs, c'est-à-dire communautaristes. Les rationalistes insistent sur l'analyse des coûts et des bénéfices et sur les motivations matérielles (utilitaristes).

Les modernistes perçoivent l'identité comme une construction culturelle ou historique. Les chercheurs explorant l'impact de la modernité et de la globalisation sur le phénomène de la formation de l'identité européenne appliquent la logique de la formation de l'identité nationale à l'émergence d'une identité post-nationale de l'Union européenne (UE). À cet égard, Delanty distingue deux types d'identités collectives selon le rapport aux étrangers, c'est-à-dire une identité exclusiviste/basée sur la notion formelle de régime politique (centrée sur l'État), et une identité de type participatif/reposant sur la solidarité⁸. Les auteurs modernistes montrent que le projet européen, conçu comme une idée universalisante, devrait respecter le deuxième type, alors que le type exclusiviste devrait être considéré comme un trait de l'identité nationale, inapplicable à l'identité supranationale⁹. Le modèle de société différenciée que propose Durkheim, où l'intégration sociale, appelle à la cohésion sociale par le biais de valeurs généralisées, découlant d'un cadre culturel commun. Cette intégration est souvent mentionnée comme étant la base de la conceptualisation de l'identité, produit de l'organisation moderne de la société¹⁰.

L'approche moderniste de l'identité collective considère la composante culturelle comme étant l'élément principal de l'identité. L'identité européenne est ainsi vue comme un projet social dont la construction repose sur la culture utilisée comme instrument politique¹¹. L'importance que les modernistes accordent à la culture s'oppose aux approches plus utilitaristes, en établissant que la totalité des visions sur l'unité devrait prévaloir sur les objectifs mercantiles collectivement négociés afin de garantir la stabilité de la loyauté à l'égard de l'identité. Les modernistes concluent que l'Union européenne ne devrait pas essayer de reproduire le modèle national de la formation de l'identité. Elle devrait plutôt considérer que les *demos* et les *ethnos* n'ont pas d'influence au niveau supranational et se concentrer sur le pouvoir émergent de la connaissance, ainsi que sur le potentiel que la culture a de générer la convergence des identités¹². Les symboles et les discours culturels commun sont les points convergents et l'on devrait minimiser l'importance de l'histoire et de la langue¹³. L'Union s'est approprié l'identité culturelle européenne et c'est cette réussite qui lui permettra de la modeler pour obtenir une communauté « imaginée¹⁴. » Par ailleurs, les modernistes expliquent également la socialisation des élites. Ainsi, Shore montre que ce sont les élites de l'UE qui, une fois qu'elles ont ac-

quis l'identité européenne, encourageront la diffusion pour créer un espace culturel et une collectivité¹⁵.

Les communautaristes offrent un autre point de vue moderniste. D'après eux, la formation d'une identité dense, reposant sur l'histoire et la culture commune, constitue le principal pré-requis pour la perpétuation de l'identité européenne collective. Les liens collectifs et les interactions sociales constituent une base pour la formation de la loyauté et de la solidarité avec une communauté politique à travers lesquelles la culture s'ouvre aux différences¹⁶. Les constructivistes modérés (modernistes et post-matérialistes) se distinguent des communautaristes par leur conviction que l'identité dense sur laquelle insiste le communautarisme n'est pas une pré-condition absolument nécessaire. Pour eux, ce pré-requis de la formation de l'identité européenne réside plutôt dans l'augmentation de l'interaction sociale qui facilite la compréhension mutuelle¹⁷. Certains constructivistes modérés, soutiennent que l'Union européenne a déjà commencé à générer cette interaction à travers les programmes de mobilité¹⁸.

Les post-matérialistes regardent l'identité européenne comme une identification politique avec l'Union. Encore une fois, l'accent est mis sur la connaissance comme moyen d'acquérir les capacités d'une réflexion abstraite. Tandis que les publications modernistes postulent que la connaissance est un instrument visant à sensibiliser les traits culturels communs. L'identité européenne dans le sens d'une communauté politique supranationale est utilisée par Inglehart pour expliquer le soutien public au processus d'intégration. L'auteur a apporté à l'école postmoderniste deux théories fondamentales se complétant mutuellement. Selon sa théorie de la Mobilisation cognitive, plus les individus sont éduqués et capables d'assimiler l'information abstraite, plus ils tendent à avoir des besoins post-matériels liés à l'accomplissement identitaire et donc à les satisfaire en se rapportant à l'identité européenne commune¹⁹. La théorie de la Révolution silencieuse analyse la relation entre l'identité européenne et les orientations des valeurs politiques et économiques²⁰. Elle souligne le rôle du milieu socio-économique qui conditionne l'individu à l'âge pré-adulte et lui inculque certaines valeurs sociales. Ainsi, les valeurs concernant la sécurité économique et physique vont sûrement générer un type de pensée matérialiste diminuant l'identification post-matérialiste avec des identités supranationales construites de manière abstraite²¹. Par contraste avec la vision utilitariste, Inglehart admet les considérations économiques uniquement comme facteur influençant les aptitudes pour la pensée matérielle/post-matérielle, mais non comme une possible base pour la formation de l'identité. L'identité étant fortement abstraite, elle ne peut être représentée qu'en utilisant des modèles cognitifs post-matériels à l'intérieur desquels l'évaluation des bénéfices ne constitue plus un facteur²².

En revanche, l'école utilitariste met l'accent sur la loyauté et donc sur l'identité générée par une évaluation des bénéfices perçus ou de la satisfaction à l'égard de l'efficacité de la politique. Gabel soutient que, comme l'Union européenne est avant tout préoccupée par l'intégration économique, les évaluations individuelles sont principalement liées aux gains économiques. Ces derniers sont donc à l'origine de l'identification à l'entité supranationale²³. Dans la théorie utilitariste, l'éducation et la connaissance apparaissent comme des facteurs mais non des pré-requis pour la pensée abstraite et pour la formation de l'identité²⁴. Pour les utilitaristes, il s'agit plutôt d'un élément qui détermine dans quelle mesure les individus peuvent bénéficier de l'intégration économique²⁵. Les analyses réalisées aux niveaux national, individuel et régional reposant sur le concept de loyauté utilitariste²⁶ proposé par Easton ont déduit que les facteurs économiques ont une influence importante sur les attitudes publiques²⁷.

Malgré les différences identifiées, tous les courants théoriques cherchent à apporter une réponse au même problème lié à l'identité européenne. Il s'agit de concevoir un modèle qui génère une légitimité de l'Union européenne, principalement parce que, comme le montre De Beus, le déficit démocratique comme cause du détachement populaire peut être diminué au moyen d'une identité européenne commune²⁸. D'après la vision utilitariste, l'identité politique théorisée par les post-matérialistes comme résultat d'une mobilisation cognitive²⁹, rend particulièrement important l'examen de l'hypothèse proposée par Inglehart à l'égard des nouveaux États membres de l'Europe centrale et orientale après l'adhésion. Tester la validité de l'hypothèse pour ces pays contribuera à la littérature actuellement existante au sujet de la formation de l'identité européenne. Ce test sera basé sur l'accumulation d'observations et l'analyse qualitative comparative sur un groupe d'États pour lesquels le processus n'a pas encore été examiné.

Méthodologie – Méthode et approche

S'appuyant sur des recherches déjà existantes dans ce domaine, cet article teste l'hypothèse de la mobilisation cognitive proposée par Inglehart³⁰, en l'appliquant aux pays d'Europe centrale et orientale suite à leur adhésion à l'Union. Selon la dite hypothèse, la formation de l'identité européenne se déroule en deux étapes : la mobilisation cognitive (prendre conscience de l'UE est une condition nécessaire, mais non suffisante, pour que les attaches supranationales émergent) et l'internalisation des valeurs (les attitudes à l'égard de l'UE dépendent aussi bien de l'exposition à des informations que du contenu de celles-ci³¹). L'hypothèse d'Inglehart traite des aspects relatifs aux attitudes individuelles, comme les orientations des valeurs et les aptitudes cognitives. Par conséquent, l'approche comportementaliste est la plus appropriée pour les besoins de la

présente étude, dans la mesure où elle permet de tester la logique d'Inglehart à un niveau individuel.

En termes de méthode, cet article s'appuie sur la méthode qualitative comparative des ensembles flous³². Elle évite donc les désavantages des méthodes purement quantitatives et qualitatives en effectuant une analyse qualitative comparative des conclusions basées sur des données quantitatives. Cette méthode permet de tester la validité de l'hypothèse de la mobilisation cognitive d'Inglehart pour les pays de l'Europe centrale et orientale (PECO), c'est-à-dire de déterminer si la prise de conscience/la connaissance de l'UE et l'internalisation de ses valeurs sont des conditions nécessaires et/ou suffisantes pour la formation de l'identité européenne en Europe centrale et orientale.

La méthode *Fuzzy Sets Qualitative Comparative Analysis (fsQCA)* opère avec l'appartenance des cas à des ensembles conceptuels construits à partir de variables indépendantes (des conditions causales) et dépendantes (le résultat). Les données brutes sur les variables sélectionnées sont calibrées en scores d'appartenance aux ensembles conceptuels définis qualitativement. Les scores d'appartenance de ces cas, aussi bien aux conditions causales qu'au résultat, sont convertis par le logiciel *fsQCA*³³ dans une *table de vérité* offrant à la fois une vue d'ensemble des différentes configurations qui produisent le résultat et une indication de l'importance que prend chacune de ces combinaisons dans l'explication du résultat final. La présente analyse qualitative repose sur cette table de vérité, tant pour ce qui est du modèle général des conditions nécessaires, suffisantes et non-pertinentes pour le résultat, que pour les cas exceptionnels s'écartant des tendances globales.

Afin de tester les deux aspects de la théorie d'Inglehart, huit variables sont définies : 1) la connaissance perçue de l'UE, 2) la confiance en l'UE, 3) le soutien à l'euro (la monnaie commune), 4) le soutien à une Politique de sécurité et de défense commune, 5) la confiance dans le gouvernement national, 6) la perte perçue de l'identité culturelle (suite aux développements de l'UE), 7) l'UE comprise comme liberté de circulation, et 8) le soutien à l'adhésion à l'UE. Utilisant les ensembles flous calibrés correspondant aux huit variables, cet article analyse la manière dont l'appartenance aux ensembles des sept conditions causales influence l'appartenance des cas à l'ensemble du résultat. En d'autres termes, le soutien à l'adhésion, qui est utilisé comme une variable pour mesurer la formation de l'identité. Le fait d'utiliser le soutien à l'adhésion comme une approximation de la formation de l'identité européenne en Europe centrale et orientale se justifie par l'argument défini dans la littérature portant sur les politiques postcommunistes et selon lequel les ressortissants des pays de l'Europe centrale et orientale perçoivent le fait d'être européen comme une confirmation et une reconnaissance officielle de l'identité nationale³⁴.

Les ensembles flous construits par la sélection des variables permettent des scores d'appartenance pour des cas individuels entre 0 et 1. Le calibrage des variables représente la conversion en scores flous des données brutes disponibles sur ces variables pour chaque cas d'appartenance à un ensemble. Cet article s'appuie sur la méthode directe du calibrage, celui-ci étant réalisé par le logiciel *f3QCA* après avoir défini trois points d'ancrage qualitatifs, dont le choix est basé sur la connaissance théorique des cas afin de permettre une estimation objective. Les trois points d'ancrage qualitatifs utilisés par le logiciel pour calculer les scores d'appartenance à un ensemble pour les données brutes sont les suivants : 1) le point de croisement à 0,5 (l'ambiguïté maximale de l'appartenance dans un ensemble flou), 2) le seuil de l'appartenance totale et 3) le seuil de la non-appartenance totale dans un ensemble. Les seuils correspondent aux différentes valeurs des données brutes pour les diverses variables dont la sélection est justifiée par la connaissance objective des particularités influençant l'appartenance à un ensemble. La sélection des points d'ancrage qualitatifs afin de déterminer les scores d'appartenance à un ensemble assure la minimisation de la subjectivité et de l'ambiguïté des résultats. On évite les possibles critiques selon lesquelles le calibrage est artificiel en considérant la variation parmi les membres d'un ensemble donné comme non-pertinente.

Le recueil des données

Les données proviennent des rapports Eurobaromètre : Standard, Spécial et Flash. Les données brutes portant sur les variables construites (exprimées en pourcentages) sont extraites des réponses aux questions sélectionnées. Les mêmes questions sont utilisées afin d'obtenir des données sur toutes les années, à l'exception de quelques cas où, en l'absence de questions pertinentes, on utilise des *proxies*. Comme, pour la plupart des années, les questions ont été formulées tant dans les Eurobaromètres Standard du printemps que dans ceux de l'automne, l'auteur a utilisé la moyenne des pourcentages respectifs comme une valeur brute pour les variables afin de garantir la précision des données. Chaque pays par année est considéré comme un cas à part afin de conserver une cohérence des données. L'étude examine la période 2004 (adhésion du premier groupe de PECO) et la période 2009 (dernière publication des données de l'Eurobaromètre) afin d'évaluer la formation de l'identité dans les PECO suite à l'adhésion.

Analyse des données et conclusions

Aperçu des conclusions

Ayant pour but de déterminer les conditions causales de la formation de l'identité européenne dans les pays de l'Europe centrale et orientale, cette analyse ne se penche pas sur les rapports corrélationnels. Elle étudie les rapports ensemblistes explicites, c'est-à-dire les rapports qui pourraient être asymétriques³⁵. La stratégie adoptée découle de l'algorithme de la table de vérité obtenue par la méthode *f3QCA*. Les conclusions portant sur la nature nécessaire et/ou suffisante des conditions /configurations causales sont basées sur l'analyse des cas générant le résultat, à travers laquelle sont établis les rapports de sous-ensemble/ intersection entre le résultat et les causes.

La table de vérité obtenue montre que la formation de l'identité européenne est déterminée par une condition nécessaire³⁶ : la confiance en l'Union européenne. La nécessité de cette condition causale provient du fait qu'il n'existe pas de situation dans laquelle le résultat se produit en son absence. Comme il n'existe pourtant aucun cas où la condition génère seule le résultat, il ne s'agit pas d'une condition à la fois nécessaire et suffisante. Par conséquent, la formation de l'identité est le produit de la combinaison entre la condition nécessaire, mais non suffisante, qu'est la confiance en l'UE et d'autres conditions qui varient selon différentes configurations, mais sans l'effet complémentaire desquelles le résultat ne peut être obtenu.

L'évaluation comparative des valeurs d'appartenance dans les ensembles des conditions causales et du résultat détermine trois configurations possibles pour la formation de l'identité européenne :

- confiance en l'Union associée au soutien à l'égard d'une politique de sécurité et de défense commune et à l'UE comprise comme liberté de circulation ;
- confiance en l'Union combinée avec la connaissance perçue à propos de l'UE et avec le soutien à l'égard d'une politique de sécurité et de défense commune ;
- confiance en l'Union associée à la connaissance perçue à propos de l'UE et à l'UE comprise comme liberté de circulation³⁷.

Analyse des conclusions

Niveaux de mobilisation cognitive : connaissance perçue

La confiance est étroitement liée à la connaissance, faisant partie d'un circuit cognitif. Hardin montre que la confiance accordée à un certain acteur politique équivaut à une

présomption de connaissance à son égard. La confiance politique apparaît suite à un processus de généralisation de la connaissance acquise³⁸. Par conséquent, ce n'est pas tellement la connaissance réelle qui influence les attitudes publiques, mais la perception de la connaissance, désignée dans les enquêtes Eurobaromètre (EB) comme « connaissance subjective. » Le présent article visant à analyser la formation de l'identité au niveau individuel, il examine ce dernier type de connaissance.

Au fil du temps, la connaissance perçue a été plutôt basse à travers le territoire de l'Union européenne, généralement en deçà de 65 pourcent. Une comparaison entre les anciens États membres et les PECO montre que la connaissance subjective est relativement plus élevée dans les nouveaux États membres. Chose intéressante, la différence de pourcentage penche en faveur des PECO lorsque les données sont analysées en juxtaposition avec les États membres fondateurs, un groupe de pays dans lesquels on s'attendrait à ce que les connaissances perçues et réelles soient les plus élevées. Mais les variations des données brutes révèlent une autre particularité : dans les PECO ayant adhéré en 2004, la connaissance perçue a diminué durant la deuxième année suivant l'adhésion (2005) et a par la suite commencé à augmenter progressivement. Cette évolution coïncide avec les fluctuations du soutien à l'adhésion et montre la relation entre les niveaux de la connaissance perçue et du soutien à l'adhésion. Dans le cas de la Bulgarie et de la Roumanie, où les niveaux de connaissance subjective n'ont pas diminué durant les années suivant l'adhésion, il n'a pas été enregistré de baisse du soutien à l'adhésion. Il semblerait que la variation de la confiance suive la fluctuation du soutien à l'adhésion. Ces trois variables sont donc liées, la connaissance perçue, la confiance, et le soutien à l'adhésion variant selon des modèles identiques. Cela confirme le fait qu'il existe des rapports explicites entre les conditions de confiance et de connaissance perçue dans les configurations causales où les deux apparaissent. Étant donné que la confiance est une condition nécessaire, mais non suffisante, la connaissance perçue accroît son effet produisant ainsi le résultat.

Les deux composantes qui alimentent la connaissance perçue sont la couverture médiatique et les positions des acteurs politiques nationaux. Leur contenu influence les attitudes envers l'Union européenne et par conséquent la relation entre la connaissance perçue, d'une part, et le soutien à l'adhésion et la confiance, d'autre part, c'est-à-dire non seulement la quantité d'information, mais également sa qualité et ses implications subjectives jouent un rôle³⁹. Tous les types d'information n'augmentent donc pas la connaissance perçue, ni ne déterminent l'intensification du soutien à l'adhésion ou de la confiance. Le fait de concevoir l'Union de manière positive en termes de bénéfices augmente le soutien à l'adhésion, alors que la concevoir de manière négative (par exemple en termes de situations conflictuelles) diminue l'euro-enthousiasme⁴⁰. Dans les PECO, les médias

ne sont pas parvenus à générer de débat et à améliorer la compréhension des questions européennes⁴¹. L'inadéquation de la couverture médiatique semble également impacter la connaissance perçue d'une manière négative. Les différences entre les questions soulignées par la Commission et les médias nationaux affaiblissent encore plus la légitimité de l'Union européenne⁴², influençant ainsi les estimations individuelles de suffisance de la connaissance subjective. La couverture médiatique, négativement teintée, de l'adhésion pourrait expliquer la diminution en 2005 de la connaissance perçue et du soutien à l'adhésion dans les PECO de la vague d'adhésion de 2004. L'importance qu'a le contenu des informations pourrait expliquer les cas exceptionnels où un accroissement de la connaissance subjective n'a pas été accompagné d'une augmentation du soutien à l'adhésion et de la confiance (la Lettonie et la Hongrie en 2005). Les cas où une baisse de la connaissance subjective n'a pas été suivie par un affaiblissement du soutien à l'adhésion (la République Tchèque et la Pologne en 2005) laissent supposer que, parfois, les niveaux de soutien existants stagnent au lieu de baisser à la suite d'une diminution de la connaissance perçue.

Le consensus des élites politiques nationales et des intellectuels considérant l'adhésion à l'Union européenne comme une priorité a été enregistré dans tous les PECO à l'exception de la Pologne, où des réformes économiques impopulaires ont été imputées aux pressions de l'UE⁴³. L'absence de véritables entraves au caractère inévitable de l'adhésion a créé un cadre discursif monolithique avant l'adhésion, où le fait de se concentrer sur l'aspiration à l'adhésion empêchait les débats sur des problèmes politiques précis⁴⁴. Les implications de l'adhésion n'ont jamais été analysées ni par les médias ni au sein de la sphère politique avant d'être finalement mises au premier plan par les réalités de l'adhésion. Le fait que les citoyens ont pris conscience du manque de connaissances véritables sur les effets de l'adhésion pourrait ainsi expliquer la diminution du soutien en 2005. La connaissance préalable à l'adhésion était tellement concentrée sur les symboles culturels et politiques, qu'elle n'était pratiquement qu'un aperçu minimal des mécanismes politiques et économiques de l'Union. L'émergence du scepticisme modéré après l'adhésion pourrait également s'expliquer par l'apparition d'un discours anti-UE radical aux extrémités du spectre politique. Dans le cas de la Bulgarie, par exemple, l'uniformité discursive était vulnérable devant l'émergence du discours alternatif radicalisé sur l'adhésion⁴⁵.

Le facteur confiance : l'internalisation cognitive des valeurs Confiance en l'UE et confiance dans les gouvernements nationaux

La confiance en l'UE constitue une condition nécessaire mais non suffisante pour la formation de l'identité dans les PECO. Par rapport aux autres conditions causales, elle

entretient la plus forte relation explicite avec le résultat. Les présentes conclusions indiquent que l'identification avec l'UE n'apparaît qu'en présence de la confiance établie et de la confiance dans l'Union.

L'Union conçue comme une communauté de stabilité politique et de démocratie libérale est naturellement liée à cette confiance. En Europe centrale et orientale, le mécontentement et, dans certains États, l'aversion envers les régimes communistes ont entretenu l'impatience des citoyens de se lancer à nouveau dans l'expérience démocratique. Comme, à l'exception de la République Tchèque, il n'y avait pas d'expériences démocratiques antérieures réussies pour les États de l'Europe centrale et orientale, l'adhésion à l'UE signifiait non seulement un retour au sein de l'Europe, mais également une occasion d'obtenir la stabilité politique qui empêcherait la résurgence du régime communiste ou autoritariste (la Slovaquie, par exemple, était très proche de l'autoritarisme sous Meciar). C'est un rôle que l'UE avait déjà joué auparavant (par exemple lors de l'adhésion de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal) et qui a été important pour la stabilité ultérieure de la région. Rejetant un cadre intergouvernemental purement libéral, Schimmelfenning soutient que l'extension vers l'Est révèle un effort conscient de l'Europe des 15 (les États membres de l'UE avant l'élargissement vers l'Est) d'intégrer les pays postcommunistes à la communauté des États libéraux, effort poursuivi même en contradiction avec la logique des bons calculs stratégiques⁴⁶.

Devant intégrer les PECO, l'Union européenne a essayé de générer des réformes à travers la conditionnalité⁴⁷ afin de répondre aux attentes de changements postcommunistes des pays de l'Europe centrale et orientale et d'éviter ainsi la désillusion. Le pouvoir modéré de l'Union s'est manifesté à travers le phénomène ainsi nommé d'eupéanisation. Étant donné que la plupart des réformes ont été entreprises durant la période préalable à l'adhésion, la confiance en l'UE suite à cette adhésion peut être expliquée par le fait que l'Union est perçue comme un garant de la continuation du processus de réforme que le public perçoit comme nécessaire et bienvenu. Cette vision de l'Union européenne explique pourquoi le soutien à l'adhésion est présent même lorsque la confiance dans les gouvernements nationaux est quasi-absente.

Mais la longueur du processus d'adhésion a finalement eu pour résultat une désillusion devant les avantages réels de l'adhésion, qui a généré une attitude moins enthousiaste et plus critique de la part des PECO⁴⁸. La baisse du soutien à l'adhésion à l'approche de l'accession constitue une preuve empirique de ces allégations. À cet égard, l'engagement de l'Union européenne dans le processus d'adhésion des PECO a été critiqué de multiples façons. Une de ces critiques souligne l'absence, dans les Accords européens, d'une totale libéralisation des échanges commerciaux avec les États candidats, qui aurait réduit nom-

bre de leurs problèmes économiques⁴⁹. D'autres ont condamné l'utilisation biaisée de la conditionnalité de telle manière que dans les négociations avec les PECO, la priorité à été accordée aux problèmes importants pour les États membres⁵⁰. Ces critiques montrent que l'attitude de l'Union européenne envers les PECO aurait pu fortement affecter la confiance populaire en l'Union.

Pourtant, malgré les difficultés de la période préalable à l'adhésion, les conclusions de la présente thèse montrent que la confiance en l'Union européenne est non seulement restée intacte, mais s'est également révélé comme un important facteur dans la formation de l'identité. La dimension de cette confiance est confirmée par l'augmentation du soutien à l'adhésion dans les PECO après 2005 et ses valeurs régulières de plus de 50 pourcent en moyenne. Par ailleurs, on n'a pas enregistré de baisse du soutien public à l'adhésion en 2007, lorsque la Bulgarie et la Roumanie ont rejoint l'Union.

Les implications pratiques de cette confiance ont pu être constatées à différentes occasions lorsque le public a salué les actions entreprises par l'Union européenne dans les cas où des acteurs politiques nationaux s'étaient écartés des standards européens. Les ressortissants des pays d'Europe centrale et orientale ont accepté le blocage des fonds, les rapports critiques de la Commission et les procédures d'infraction comme étant une partie utile du système de contrôle post-adhésion. La confiance en l'Union européenne explique pourquoi les conditions imposées par l'UE au sujet des réformes nationales ne sont pas perçues comme une ingérence excessive, mais comme une forme d'assistance bienveillante visant à guider les élites nationales dans la bonne direction⁵¹. L'imposition de mesures disciplinaires de la part de l'Union européenne n'a pas affecté la confiance populaire et le soutien à l'Union dans les PECO. En revanche, dans les États membres plus anciens, l'opinion publique a empêché les appréciations excessivement négatives et les actions pénalisantes de la Commission. Les niveaux plus réduits de confiance dans les gouvernements nationaux enregistrés en Europe centrale et orientale pourraient expliquer le fait que l'Union européenne bénéficie d'une plus grande légitimité lorsqu'elle affirme protéger les intérêts européens et nationaux communs en imposant des pénalités.

Le palmarès des intégrations et croissances économiques réussies par l'Union constitue un autre générateur de confiance en l'UE dans les PECO. La ségrégation économique de l'Europe occidentale accompagna l'isolement politique durant la période communiste. L'adhésion à l'Union européenne est donc particulièrement importante pour le développement économique et la création de courants d'échanges dans les PECO⁵². Cette idée trouve un argument dans les réponses à la question posée par l'Eurobaromètre sur les avantages perçus de l'adhésion, qui placent la contribution à la croissance économique du pays parmi les trois premières options.

La confiance dans le gouvernement national constitue également un déterminant important du soutien à l'adhésion. Suite à des études empiriques effectuées sur l'Europe occidentale, plusieurs modèles alternatifs de l'interdépendance liant cette confiance et le soutien à l'adhésion ont été identifiés. Un de ces modèles postule que, comme les gouvernements doivent répondre aux intérêts nationaux et freiner les efforts intégrationnistes excessifs, plus ces gouvernements bénéficient de confiance, plus il est probable que le soutien à l'intégration soit considérable⁵³. Selon un autre type d'analyse, le soutien à l'Union européenne est le résultat de l'interaction des politiques nationales et supranationales. Selon cette logique, plus le système politique national fonctionne mal, plus le soutien au gouvernement supranational est élevé, car les individus perçoivent les coûts du transfert de la souveraineté nationale vers le niveau supranational comme étant moindres⁵⁴.

Les présentes conclusions montrent que le rapport entre la confiance dans le gouvernement national et le soutien à l'adhésion est beaucoup moins important dans les PECO que dans les modèles développés pour l'Europe occidentale. Dans ces États post-communistes, la confiance dans l'exécutif national ne joue pas un rôle explicitement important dans la formation de l'identité européenne. Toutefois, en analysant la plupart des cas, on peut constater un rapport négatif entre les deux. Le soutien élevé à l'adhésion est le plus souvent associé à des niveaux réduits de confiance dans le gouvernement national. Cela semble suggérer que les ressortissants des pays de l'Europe centrale et orientale perçoivent l'UE comme un facteur de discipline capable de contrôler les élites nationales et de résoudre les problèmes inhérents, présents depuis la chute du communisme, tels que par exemple les scandales de corruption, l'abus de service, les privatisations douteuses des anciennes propriétés de l'État, la création de cercles d'affaires influents liés aux représentants du gouvernement, etc. Bien que cette dernière allégation rappelle l'observation de Sanchez-Cuenca selon laquelle il y aurait, en Europe occidentale, un rapport entre la confiance accordée au gouvernement national et le soutien à l'adhésion à l'UE, la ressemblance est uniquement apparente et ne se vérifie pas dans tous les cas. La corruption et l'abus de pouvoir politique étant particulièrement problématiques dans les pays post-communistes, les citoyens des PECO ne regardent pas l'intégration comme un transfert de souveraineté, mais comme une possibilité de discipliner les élites nationales en protégeant plus efficacement la souveraineté de l'État-nation. Par conséquent, l'opinion publique soutient les actions pénalisantes de Bruxelles, qui bloquent les subventions ou confrontent les gouvernements nationaux à des affaires portées devant la Cour européenne de Justice (CEJ⁵⁵).

Les seules exceptions au modèle général du soutien à l'adhésion associé à la méfiance envers les gouvernements nationaux sont observées dans les États baltes (l'Estonie,

la Lettonie, la Lituanie). Dans leur cas, le rapport explicite semble positif et les niveaux élevés du soutien à l'adhésion à l'Union européenne sont associés à des niveaux élevés de confiance dans les gouvernements nationaux. Ce phénomène de confiance relativement systématique à l'égard des dirigeants nationaux s'explique tant par des théories culturelles que par des théories de la performance, il est, autrement dit, le résultat d'une combinaison de niveaux élevés de confiance interpersonnelle et de satisfaction à l'égard des performances du gouvernement⁵⁶.

La faisabilité cognitive des identités multiples Perte d'identité culturelle et liberté de circulation

En Europe centrale et orientale, la genèse et le développement de l'identité nationale sont essentiellement ancrés dans la conscience et la culture ethnique⁵⁷, autrement dit, l'appartenance à un groupe distinct du point de vue ethnique et culturel est un pré-requis pour l'acceptation dans la communauté politique. Les cas de la Lettonie et de l'Estonie montrent l'importance de l'appartenance ethnique associée à la nationalité. Suite à l'indépendance de l'Union soviétique, les changements constitutionnels ont construit dans les deux pays un concept exclusif de nationalité ayant un fondement ethnique, afin d'éviter que l'assimilation par les russophones installés sur leurs territoires durant la période soviétique ne continue⁵⁸. Si la Lettonie a modifié ses lois concernant la naturalisation et la nationalité⁵⁹, l'Estonie n'a pas encore effectué de changements importants. Ainsi, la conception estonienne de la nationalité est toujours en contradiction avec les principes européens de non-discrimination, car les personnes appartenant à la minorité russe sont considérées comme non-citoyens⁶⁰.

Jusqu'à présent, l'identité culturelle nationale a été protégée par des droits politiques et sociaux associés strictement à la nationalité, à travers des symboles nationaux et les contrôles aux frontières. Le fait que l'Union européenne facilite la mobilité (migration légale sur le territoire de l'UE) et ses tentatives de créer des symboles communs d'européanité pourraient générer des peurs liées à la perte des différences culturelles nationales⁶¹. Dans le même temps, on a constaté que l'intensité de l'identité nationale représente un facteur important qui influence les attaches des individus à l'UE, autrement dit, les sentiments d'identité nationale forte déterminent un soutien plus réduit à l'UE dans les pays de l'Europe occidentale⁶². Il est par conséquent probable que la perception d'une menace à l'égard de l'identité culturelle nationale se convertisse en scepticisme envers l'identité supranationale.

Cette interdépendance constatée en Europe occidentale a été mise en rapport avec la migration. Étant donné que la migration constitue le point central des dynamiques

interdépendantes de l'identité, des frontières et des contrôles⁶³, dans les États membres plus anciens, la peur de perdre l'identité culturelle est intensifiée par les afflux de migration⁶⁴. L'hostilité envers d'autres cultures et les préoccupations nationalistes ont plus d'influence sur la diminution du soutien à l'intégration que l'analyse utilitariste coût/bénéfice⁶⁵. Certains chercheurs ont contredit cette affirmation et soutenu que, même si un grand nombre de ressortissants des pays l'Europe occidentale perçoivent l'Union comme une menace à l'égard de l'identité nationale, ce sentiment n'a pas un impact dimensionnant sur le soutien global à l'adhésion⁶⁶. Tout en rejetant l'idée que la peur liée à la perte de l'identité nationale l'emporterait sur d'autres facteurs, cette dernière perspective ne conteste pas pour autant le fait qu'elle soit un déterminant important. Elle souligne simplement que d'autres facteurs peuvent parfois avoir une importance égale si ce n'est une plus une grande importance.

Les conclusions du présent article sur les PECO résonnent avec l'argument de McLauren pour l'Europe occidentale. Souvent, d'autres aspects l'emportent sur la perte de l'identité culturelle et la formation de l'identité européenne se produit indépendamment de sa présence. Etant donné qu'il y a une relation entre la migration et la perte de l'identité culturelle en Europe occidentale, les niveaux diminués de la perception de la perte de l'identité culturelle suite à l'adhésion à l'Union européenne montrent que la migration n'affecte pas de manière négative l'attache à l'UE dans les PECO. La migration vers des États membres plus riches étant vue, dans ces pays, comme un mal nécessaire de la transition économique, elle n'est pas articulée comme une perte de l'identité, mais plutôt comme un problème démographique⁶⁷.

Comme dans le cas des tendances occidentales, la peur de la perte de l'identité culturelle est visible dans le discours nationaliste extrême, bien qu'elle soit orientée vers les minorités nationales et non pas vers l'Union européenne ou vers les migrants des autres États membres. Dans les PECO, un rapport direct avec l'Union apparaît dans le cadre du discours nationaliste lorsque les politiques nationales concernant les groupes minoritaires sont changées suite à l'eupéanisation⁶⁸. Même les partis populistes d'extrême droite semblent cultiver une attitude prudente à l'égard de l'Union européenne et hésitent à la présenter comme une menace à l'adresse de l'identité nationale⁶⁹.

La perte de l'identité culturelle en Europe occidentale est principalement liée aux effets du droit à la libre circulation. Mais, paradoxalement, la liberté de circulation est perçue par une grande partie des citoyens européens comme étant l'une des principales significations de l'Union européenne. Pourtant, l'absence d'un rapport explicite entre la perte de l'identité culturelle et la formation de l'identité européenne dans les PECO explique la raison pour laquelle la liberté de circulation apparaît ici comme une condition

causale pertinente. Deux des configurations qui produisent le résultat montrent qu'elles facilitent la consolidation d'une identité européenne commune.

Certains chercheurs suggèrent qu'il existerait un rapport entre la liberté de circulation et la formation de l'identité. Ils montrent que la création de la citoyenneté européenne par le Traité de Maastricht a introduit une dimension politique dans le concept de mobilité. Elle était auparavant principalement économique en l'élargissant à des individus qui ne sont pas économiquement actifs⁷⁰. Toutefois, dans le cas des PECO, la liberté de circulation est essentiellement associée à la migration économique et au « tourisme de prospérité sociale⁷¹. » Étant donné la différence de revenus et de développements économiques entre l'Europe orientale et l'Europe occidentale, ce droit représente, pour les ressortissants des pays de l'Europe centrale et orientale, des opportunités d'accéder à de meilleures conditions de vie et de travail. Si les nouveaux citoyens européens s'emparent de ces opportunités, les évolutions du marché du travail occidental pourraient entraîner un *dumping* social⁷². Ainsi, pour les États membres les plus anciens, l'élargissement vers l'Est de la zone de libre circulation, et plus particulièrement les dispositions de l'Accord de Schengen, ont remplacé les angoisses de la guerre froide liées à l'invasion militaire par des considérations de « *soft security* » portant sur les vagues d'immigration et la croissance rapide de la criminalité transfrontalière⁷³.

Les études concernant les répercussions de l'élargissement vers l'Est ont prévu aussi bien un effet d'ensemble négligeable sur les marchés du travail occidentaux que des conséquences à grande échelle faisant suite à la migration économique en quête d'avantages sociaux et de meilleurs standards de vie⁷⁴. Celles conduites à la suite des élargissements de 2004 et de 2007 ont conclu que les niveaux de migration avaient réellement augmenté, mais que leur impact était limité à certains États membres (comme le Royaume Uni, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, l'Espagne) et ne présentait pas d'importance globale pour les marchés du travail de l'Union⁷⁵. En réalité, les prévisions liées à de grands afflux de travailleurs venant de l'Europe centrale et orientale et submergeant le marché du travail européen ne se sont pas matérialisées. Qui plus est, on a estimé que les flux de migration à l'intérieur de l'UE (y compris les effets de l'élargissement vers l'Est) vont augmenter beaucoup plus lentement que les taux de migration au niveau global⁷⁶.

S'ils n'exploitent pas pleinement la liberté de circulation afin de soutenir la migration économique, les ressortissants des pays de l'Europe centrale et orientale considèrent qu'elle représente l'un des plus importants aspects de l'adhésion à l'Union européenne. Les dispositions des accords d'adhésion permettant la suspension de la mobilité du travail jusqu'à sept ans pour les ressortissants des PECO pourraient expliquer en partie l'absence d'un boom de la migration économique des nouveaux États membres. Selon certains

juristes, la formule de suspension de « 2+3+2 » de ces accords enfreint le principe de non-discrimination de la législation européenne⁷⁷. Malgré l'imposition de ces restrictions disproportionnées et malgré l'asymétrie des obligations et des avantages subie par les PECO au début de l'adhésion⁷⁸, l'appréciation globale de la liberté de circulation n'a pas été affectée. Elle contribue explicitement à la formation de l'identité européenne dans la région. Étant donné que tous les États membres (à l'exception du Royaume Uni, de l'Irlande et de la Suède pour la première étape de l'élargissement à l'Est) ont profité de la possibilité de limiter l'accès à leurs marchés du travail, la liberté de circulation pour les PECO revient en grande partie à la mobilité dont les seules fins seraient non-économiques⁷⁹. Par conséquent, la perspective de voyager pour le loisir ou à des fins culturelles et d'éducation explique l'importance que les ressortissants des pays d'Europe centrale et orientale accordent à cette liberté. Pour eux, cela ne représente pas simplement un droit économique, mais plutôt un droit politique, une reconnaissance de leur appartenance à l'Europe unie.

Cette vision des opportunités de voyager à des fins non-économiques est bâtie sur les rapports pré-communistes des PECO avec l'Europe occidentale et sur les efforts post-communistes de « revenir en Europe. » Pour les ressortissants des pays de l'Europe centrale et orientale, pour qui le communisme était une implantation étrangère imposant des pratiques et des normes culturelles qui les séparaient de leurs racines culturelles européennes (où « européen » a le sens de « européen occidental⁸⁰ »), l'ouverture des frontières a été investie de connotations aussi bien symboliques que pratiques⁸¹. Meardi a constaté que même dans le cas des migrations fondées sur des raisons économiques, la mobilité garde un aspect culturel évident. S'appuyant sur les différences dans le style de vie des migrants en provenance de l'Europe centrale et orientale par rapport aux immigrants des vagues de migration antérieures (voyages fréquents, relations fortes avec le pays d'origine, associés aux efforts de s'intégrer à leur communauté d'accueil), il doute qu'il soit justifié de les appeler « immigrants » par opposition avec les « cosmopolites⁸² ». Cette dimension culturelle et symbolique de la liberté de circulation comme un concept qui n'implique pas nécessairement des droits économiques à l'intérieur d'autres États membres, clarifie le rôle de cette variable dans la production du résultat de la formation de l'identité européenne. En l'absence de calculs utilitaristes imposée par les accords de transition, le rôle de la liberté de circulation dans le modelage d'une identité européenne dans la région peut être expliqué par sa contribution à l'internalisation des valeurs communes. Selon la théorie d'Inglehart, cette internalisation est une condition préalable à l'émergence d'une identité supranationale.

La supranationalité : les aptitudes cognitives nécessaires pour s'identifier aux politiques de l'UE Le soutien à l'euro et à une Politique de sécurité et de défense commune

L'importance de la monnaie commune pour la formation de l'identité européenne provient du rapport existant entre la monnaie et l'identité qui s'est développé historiquement au niveau national. Kaelberer montre que la monnaie nationale constitue un marqueur qui définit les frontières des entités politiques⁸³. Le rapport entre l'argent et l'identité apparaît comme mutuel : d'une part, l'argent constitue un instrument déterminant dans la construction de l'identité et, d'autre part, une identité collective suffisamment définie est une condition préalable pour le bon fonctionnement de la monnaie⁸⁴. La monnaie commune représente donc le symbole d'une intégration plus profonde visant à accroître les attaches à l'égard de l'Union européenne⁸⁵. L'adoption d'une telle monnaie ne constitue pas seulement une perte importante de souveraineté monétaire, mais également un bond en avant vers la construction de l'Union en tant qu'entité politique nouvelle⁸⁶.

L'introduction de la monnaie commune influence l'identification des citoyens de la Zone Euro avec l'UE parce qu'elle rend le projet européen palpable et fonctionne donc comme une réification de son ordre politique⁸⁷. Le sens symbolique de la monnaie commune est la raison du soutien constant à l'euro chez les membres de la Zone Euro, malgré la déception initiale face à ses conséquences économiques à court terme⁸⁸. Pourtant, les attitudes à l'égard de la monnaie commune varient selon les pays. Mais ces divergences s'expliquent par la valeur symbolique de l'euro et son interaction avec les modèles nationaux d'identification collective⁸⁹. Les conclusions actuelles montrent que les tendances des attitudes envers la monnaie européenne en Europe centrale et orientale ne sont pas essentiellement différentes de celles observées jusqu'à présent dans les États membres de la Zone Euro.

Les considérations utilitaristes liées aux bénéfices qu'apporterait le fait de rejoindre la Zone Euro, en profitant pleinement du marché unique, expliquent en partie le soutien relativement élevé pour la monnaie commune dans les PECO. L'élimination des coûts d'échange et de transaction, l'éradication de l'instabilité du taux d'échange, la prévention des dévaluations compétitives et de la spéculation sont extrêmement importantes pour les PECO, car ces États doivent surmonter les répercussions de l'inflation et l'hyperinflation des années 1990, attirer des investissements étrangers, et augmenter la création de courants d'échanges⁹⁰. Les études antérieures suggèrent que, dans ces pays postcommunistes, les aspects macro des facteurs économiques et historico-idéationnels ont un impact pré dominant sur le soutien individuel de la monnaie européenne. Les indicateurs micro de

l'intérêt économique personnel n'ont pas une influence considérable sur le soutien à la monnaie commune. La performance nationale globale acquiert donc une importance prédominante⁹¹. Ainsi, la déception devant les effets à court terme du passage à l'euro induit seulement une baisse temporaire du soutien à la monnaie commune.

Malgré cette explication plausible pour les niveaux généralement élevés du soutien à l'euro, les résultats de cet article montrent que ce soutien n'est pas présent partout. En outre, il ne constitue une condition pour aucune des configurations causales de la formation de l'identité. Les fluctuations temporelles et spécifiques selon les cas, attestant d'un plus faible rapport explicite entre cette condition et le résultat, pourraient être analysées de deux manières différentes.

Le symbolisme des billets de banque en tant que références au passé historique et reproductions des récits nationaux est l'un des principaux arguments proposés par les chercheurs soutenant la thèse selon laquelle cet attachement aux monnaies nationales explique l'absence d'un soutien fort à l'euro⁹². En pratique, cela voudrait dire que les citoyens des PECO accordent la priorité à la souveraineté et à l'identité nationale au détriment des considérations utilitaristes. Avec un soutien à la politique de sécurité et de défense commune (une autre politique ayant des effets considérables sur la souveraineté et l'identité nationale) qui atteint constamment des niveaux élevés et apparaît comme condition dans deux des trois modèles possibles pour la formation de l'identité, l'explication fournie pour l'absence de soutien à l'euro est discutable. Pour ce qui est des cas individuels où le soutien à l'euro est plus réduit, le phénomène pourrait être expliqué par l'émergence du discours populiste générant des débats au sujet des effets négatifs de l'euro⁹³.

Le scepticisme envers la monnaie commune pourrait également être généré par des considérations plus pratiques. Même s'il fait partie des obligations d'acquis des PECO, le passage à l'euro n'est pas une question d'ordre immédiat. Jusqu'à présent, la Slovénie (2007) et la Slovaquie (2009), qui ont rejoint la Zone Euro, sont les seules à avoir répondu aux critères de convergence de Maastricht. La plupart des autres nouveaux États membres ont encore besoin d'une solide préparation avant d'être éligibles pour passer à la monnaie commune⁹⁴. Cette situation pourrait s'expliquer en partie par la crise grecque du déficit budgétaire qui a accentué les aspects décourageants de l'adhésion à la Zone Euro. Et cela pour deux raisons. Premièrement, cette crise prouve que les problèmes d'un État pourraient mettre en danger la stabilité de la Zone Euro dans son ensemble. Deuxièmement, elle montre que les règles doivent être strictement respectées et relève les contraintes que celles-ci exercent sur les gouvernements nationaux lorsqu'il s'agit de trouver des solutions à des situations similaires.

L'analyse du soutien accordé à la monnaie commune indique que le fait d'augmenter le niveau de prise de conscience sur les effets économiques positifs de l'euro, et de présenter une vision réaliste de ses potentielles implications négatives, comme cela a été étudié par des chercheurs en utilisant la théorie de la Zone de la Monnaie Optimale (ZMO⁹⁵), générerait des niveaux supérieurs de soutien, autrement dit, la mobilisation cognitive aurait des résultats positifs. Dans le même temps, la dite analyse montre que parfois les attitudes négatives à l'égard de l'euro dans les PECO ne sont pas générées par des considérations identitaires, mais plutôt par des préoccupations utilitaristes⁹⁶, autrement dit les citoyens des PECO n'ont rien contre le symbole en tant que tel. De surcroît, ces préoccupations utilitaristes ne se convertissent pas en une attitude négative envers l'Union européenne dans son ensemble, et n'empêchent pas le soutien à l'adhésion, ni le sentiment d'européanité. Comme dans certaines situations en Europe occidentale, pour la plupart des cas dans les PECO, le désir d'appartenir à l'Europe explique le soutien à l'euro, c'est-à-dire l'attitude positive à l'égard de l'adhésion engendre la tolérance et le soutien à la monnaie européenne.

Étant une initiative supranationale, la politique de sécurité et de défense commune est une composante de l'intégration politique qui va changer la nature des relations extérieures de l'UE⁹⁷. Mesurer son rapport au soutien à l'adhésion dans les PECO représente donc un aspect important des études sur la formation de l'identité dans ces États membres.

Les PECO se caractérisent par de forts liens avec les États-Unis dans le domaine de la sécurité et par un scepticisme général envers la capacité de l'Union européenne d'assurer leur sécurité d'une manière comparable à celle que les États-Unis leur ont apporté depuis la fin de la guerre froide⁹⁸. L'incapacité de l'Union de réagir aux conflits déclenchés suite à la dissolution de l'ex-Yougoslavie a renforcé ce scepticisme. Pour ce qui est du soutien à une politique de sécurité et de défense commune, l'attache aux États-Unis constitue donc une question centrale⁹⁹. L'importance de la relation avec les États-Unis et l'OTAN s'est révélée dans plusieurs circonstances : l'invasion de l'Irak par les États-Unis, lorsque les pays de Visegrad ont accordé leur soutien à l'administration américaine en dépit de la position franco-allemande opposée à une intervention ; la Lettre de Vilnius envoyée par la même occasion exprimant la confiance dans les raisons des États-Unis pour intervenir, lettre dont les signataires étaient, parmi d'autres pays, la Bulgarie, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie, et le bouclier anti-missile, projet lancé par l'administration Bush, au sujet duquel les positions polonaise et tchèque se sont heurtées à celle du Président français Nicolas Sarkozy qui a demandé un moratoire sur l'initiative, suite auquel il a été accusé d'outrepasser son mandat alors qu'il présidait le sommet UE-Russie en 2008¹⁰⁰.

L'héritage de la guerre froide en matière de politique extérieure est visible dans les inquiétudes des PECO face à l'influence de la Russie et à sa possible association avec les initiatives européennes de sécurité et de défense. La politique extérieure polonaise, par exemple, a constamment visé à réduire l'impact politique russe non seulement sur sa politique intérieure, mais également sur d'autres pays. Elle a soutenu, par exemple, la Révolution orange en Ukraine en 2004 et a opposé son veto au début des pourparlers entre la Russie et l'Union européenne en 2006, bloquant ainsi la négociation d'un nouvel accord de partenariat. En même temps, la politique extérieure polonaise a compliqué les relations extérieures de l'UE, entravant parfois les relations entre celle-ci et la Russie. Dans ce contexte, les États-Unis sont perçus comme le contre-pouvoir assurant l'équilibre d'un point de vue militaire¹⁰¹.

En accord avec la connaissance qualitative au sujet de l'attache entre les PECO et les États-Unis dans le domaine de la sécurité, on s'attendrait à ce que le soutien à la politique de sécurité et de défense commune soit assez faible ou au moins fluctuant au fil des années. Pourtant, les présentes conclusions montrent le contraire : le soutien est constamment élevé. Cette divergence pourrait être expliquée par le fait que, parmi les ressortissants des pays de l'Europe centrale et orientale, la perception était que l'adhésion à l'Europe allait apporter la sécurité non seulement en matière d'économie, mais également de politique. Malgré les points faibles de la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC), les citoyens des nouveaux États membres ont associé l'adhésion à l'appartenance à un club en mesure de protéger ses membres.

Les réactions populaires semblent contredire les attitudes que l'on aurait pu attendre, prudentes et visant un équilibre entre le soutien d'une défense européenne commune et la coopération avec les États-Unis. Les taux élevés de réponses positives aux questions de l'Eurobaromètre concernant une politique extérieure indépendante des États-Unis indiquent que le citoyen « moyen » des PECO préfère un système de défense européen différent de celui des États-Unis, mais pas nécessairement en compétition ou en confrontation avec ce dernier. Cette conclusion indique une sensibilité en baisse de la part des citoyens concernant la nécessité de maintenir un équilibre entre les attaches à l'UE et à l'OTAN, ce qui s'explique par les capacités de défense supérieures des États-Unis. On peut donc conclure que le soutien pour une politique de défense et de sécurité européenne est principalement basé sur le désir de se sentir européen plus que sur les perceptions concernant les avantages stratégiques réels de cette politique. Étant donné que ces derniers ne sont pas encore considérablement matérialisés pour les PECO et que les États-Unis ont joué un rôle capital dans la sécurité de la région durant les années 1990, cet argument est particulièrement pertinent. À son tour, la présence de la condition

causale du soutien à une politique de sécurité et de défense commune dans deux des configurations produisant le résultat, nous amène à conclure que la perspective de son existence permet aux ressortissants des pays de l'Europe centrale et orientale de se sentir plus européens, contribuant ainsi à la formation de l'identité.

Notes

1. Brubaker, Rogers et Cooper, Frederick, « Beyond 'Identity' », *Theory and Society* 29.1, 2000, pp- 1-47.
2. Medrano, Juan Diez, "Unpacking European Identity," *CEVIPOF Working Papers*. 7, 2008, pp. 17-19, www.cevipof.msh-paris.fr/rencontres/smnr/sociopo/20082009/20081204-DiezMedrano.pdf.
3. Herrmann, Richard K., Risse, Thomas et Brewer, Marylinn B., (2004), *Transnational Identities: Becoming European in the EU*, Oxford, UK: The Rowman & Littlefield Publishing Group.
4. Deflem, Mathiew et Pampel, Fred C., « The Myth of Postnational, Identity: Popular Support for European Unification », *Social Forces* 75.1, 1996, pp. 119-143.
5. Klaus, Eder et Spohn, Willfried, (2005), *Collective Memory and European Identity: The Effects of Integration and Enlargement*, Hants, UK: Ashgate Publishing Limited ; Risse, Thomas, « A European Identity? Europeanization and the Evolution of Nation-State Identities », in *Europeanization and Domestic Change: Transforming Europe*, ed. Cowels, Maria Green, Caporaso, James et Risse, Thomas, Ithaca NY, US: Cornell UP, 2001.
6. Easton, David, « A Re-Assessment of the Concept of Political Support », *British Journal of Political Science* 5.4, Oct. 1975, pp. 435-457.
7. Gabel, Matthew J., (1998), *Interests and Integration: Market Liberalisation, Public opinion, and European Union*, Michigan, USA: Michigan UP ; Mahler, Vincent A., Taylor, Bruce J. et Wozniak, Jennifer A., « Economics and Public Support for the European Union: An Analysis at the National, Regional and Individual Levels », *Polity* 32.3, 2000, pp.429-453 ; Anderson, Christopher J. et Reichert, M. Shawn, « Economic Benefits and Support for Membership in the EU: A Cross-national Analysis », *Journal of Public Policy* 15.3, 1995, pp. 231-249.
8. Delanty, Gerard, (1995), *Inventing Europe: Idea, Identity, Reality*, New York, USA: St. Martin's Press.
9. Calhoun, Craig, « The Virtues of Inconsistency: Identity and Plurality in the Conceptualization of Europe », in *Constructing Europe's Identity: The External Dimension*, ed. Lars-Erik Cederman, (2001), London, UK: Lynne Rienner Publishers.
10. Delanty, Gerard, « Social Theory and European Transformation: Is there a European Society? », *Sociological Research Online* 3.1, 1998, www.socresonline.org.uk/cgi-bin/perfect/search/search.pl?q=common&showurl=%2F3%2F1%2F1.html.
11. Shore, Cris, (2000), *Building Europe: The Cultural Politics of European Integration*, London, UK: Routledge.
12. Delanty, Gerard, « Social Theory and European Transformation: Is there a European Society? », *Sociological Research Online* 3.1, 1998, <http://www.socresonline.org.uk/cgi-bin/perfect/search/search.pl?q=common&showurl=%2F3%2F1%2F1.html>.
13. Shore, Cris, (2000), *Building Europe: The Cultural Politics of European Integration*, London, UK: Routledge.
14. Sassatelli, Monica, « Imagined Europe: The Shaping of a European Cultural Identity Through EU Cultural Policy », *European Journal of Social Theory* 5, 2002, pp. 435-451.
15. Shore, Cris, (2000), *Building Europe: The Cultural Politics of European Integration*, London, UK: Routledge.
16. Caputo, John D., (1997), *Deconstruction in a Nutshell: A Conversation with Jacques Derrida*, Fordham, US: Fordham UP.
17. Flingstein, Neil, (2008), *Euroclash: the EU, European Identity and the Future of Europe*, Oxford, UK: Oxford UP.
18. Panebianco, Stefania, « European Citizenship and European Identity: From Treaty Provisions to Public Opinion Attitudes », in *Who are the Europeans Now?*, ed. Moxon-Browne, Edward, Hants, UK: Ashgate Publishing Limited, 2004, p. 31.
19. Inglehart, Ronald, « Cognitive Mobilization and European Identity », *Comparative Politics* 3.1, 1970, pp. 45-70.
20. Inglehart, Ronald, « The Silent Revolution in Europe: Intergenerational Change in Post-Industrial Societies », *The American Political Science Review* 65.4, 1971, pp. 991-1017.

21. Inglehart, Ronald, « The Silent Revolution in Europe: Intergenerational Change in Post-Industrial Societies », *The American Political Science Review* 65.4, 1971, pp. 991-1017.
22. Inglehart, Ronald, « Cognitive Mobilization and European Identity », *Comparative Politics* 3.1, 1970, pp. 45-70.
23. Gabel, Matthew J., (1998), *Interests and Integration: Market Liberalisation, Public opinion, and European Union*, Michigan, USA: Michigan UP.
24. Voir Inglehart, Ronald, « Cognitive Mobilization and European Identity », *Comparative Politics* 3.1, 1970, pp. 45-70.
25. Gabel, Matthew et Palmer, Harvey, « Understanding Variation for Public Support for European Integration », *European Journal of Political Research* 27.1, 1995, pp. 3-19.
26. Easton, David, « A Re-Assessment of the Concept of Political Support », *British Journal of Political Science* 5.4, 1975, pp. 435-457.
27. Mahler, Vincent A., Taylor, Bruce J. et Wozniak, Jennifer A., « Economics and Public Support for the European Union: An Analysis at the National, Regional and Individual Levels », *Polity* 32.3, (2000, pp.429-453 ; Anderson, Christopher J. et Reichert, M. Shawn, « Economic Benefits and Support for Membership in the EU: A Cross-national Analysis », *Journal of Public Policy* 15.3, sept. & déc. 1995, pp. 231-249.
28. De Beus, Jos, « Quasi-National European Identity and European Democracy », *Law and Philosophy* 20.3, 2001, pp. 283-311.
29. Inglehart, Ronald, « Cognitive Mobilization and European Identity », *Comparative Politics* 3.1, 1970, pp. 45-70.
30. Inglehart, Ronald « Cognitive Mobilization and European Identity », *Comparative Politics* 3.1, 1970, pp. 45-70.
31. *Ibid.*
32. Sur les particularités et les avantages de la *fsQCA* voir Ragin, Charles C., (2008), *Redesigning Social Inquiry: Fuzzy Sets and Beyond*, Chicago, US: The University of Chicago Press.
33. Le logiciel *fsQCA* a été développé par Ragin, Charles C., Drass, Kriss A. et Davey, Sean. La version officielle est disponible sur le site internet de l'Université d'Arizona à l'adresse suivante : www.u.arizona.edu/~cragin/fsQCA/software.shtml.
- Référence complète : Ragin, Charles C., Drass, Kriss A. et Davey, Sean, (2006), *Fuzzy-Set/Qualitative Comparative Analysis 2.0*. Tucson, Arizona, États-Unis: Département de Sociologie, Université d'Arizona. Pour des informations concernant l'utilisation du logiciel voir Ragin, Charles C., (2006), *User's Guide to Fuzzy Set/Qualitative Comparative Analysis 2.0*, Tucson, Arizona, États-Unis: Département de Sociologie, Université d'Arizona.
34. Verdery, Katherine, (1996), *What was Socialism, and what comes next?* NJ, US: Princeton UP ; Schopflin, George, (2000), *Nations. Identity. Power*, London, UK: Hurst & Co.
35. L'asymétrie des rapports explicites signifie que si le résultat est un sous-ensemble d'une condition et qu'il existe des cas où la condition est présente sans le résultat, cela n'invalide pas la revendication d'un rapport au sous-ensemble. Par conséquent, seulement les cas où le résultat final est produit sans la présence de la condition pourraient annuler le rapport (Ragin, 2008).
36. La nécessité d'une condition est déduite d'une appartenance au résultat moindre ou égale à l'appartenance à la cause (pour plus de détails voir Ragin, Charles C., (2008), *Redesigning Social Inquiry: Fuzzy Sets and Beyond*, Chicago, US: The University of Chicago Press.
37. Ces configurations ont été simplifiées pour des raisons de clarté en éliminant les variables non-pertinentes, c'est-à-dire les variables dont la présence n'a pas d'effet explicite sur le résultat. Les variables non-pertinentes ont été incluses dans l'analyse ultérieure des conclusions afin d'expliquer dans quelle mesure leur non-pertinence influence les présentes conclusions relatives aux particularités des déterminants de la formation de l'identité européenne dans les PECO.
38. Hardin, Russel, (1998), "Trust in Government," in *Trust and Governance*, ed. Braithwaite, Valerie et Levi, Margaret, New York, US: Russel Sage Foundation.
39. Inglehart, Ronald, « Cognitive Mobilization and European Identity », *Comparative Politics* 3.1, 1970, pp. 45-70.
40. Vliegthart, Rens, Schuck, Andreas R. T., Boomgaarden, Hajo G. et De Vreese, Claes. H., « News Coverage and Support for European Integration, 1990-2006 », *International Journal of Public Opinion Research* 20.4. 2008, pp. 415-439.

41. Evas, Tatjana, « Elitist with a Russian Twist: Mass Media Discourses on European Constitutional Ratification in Estonia and Latvia », *Perspectives on European Politics and Society* 8.3, 2007, pp. 374-413.
42. Bijmans, Patrick et Altides, Christina, « 'Bridging the Gap' Between EU Politics and Citizens? The European Commission, National Media and EU Affairs in the Public Sphere », *Journal of European Integration* 29.3, 2007, pp. 323-340.
43. Grabbe, Heather et Hughes, Kirsty, « Central and East European Views on EU Enlargement: Political Debates and Public Opinion », in *Back to Europe*, ed. Henderson, Karen, London, UK: Routledge, 1999.
44. Grabbe, Heather et Hughes, Kirsty, « Central and East European Views on EU Enlargement: Political Debates and Public Opinion », in *Back to Europe*, ed. Henderso, Karen, London, UK: Routledge, 1999.
45. Koneska, Cvete et Tanasoiu, Cosmina, « 'Europe' and the Post-Communist Public Discourse in Bulgaria », *Romanian Journal of Political Science* 8.2, 2008, pp. 61-73.
46. Schimmelfenning, Frank, « The Community Trap: Liberal Norms, Rhetorical Action, and the Eastern Enlargement of the European Union », *International Organization* 55.1, 2001, pp. 47-80.
47. Schimmelfenning, Frank et Sedelmeier, Ulrich, « Governance by Conditionality: EU Rule Transfer to the Candidate Countries of Central and Eastern Europe », *Journal of European Public Policy* 11.4, 2004, pp. 661-679 ; Grabbe, Heather, « The Sharp Edges of Europe: Extending Schengen Eastwards », *International Affairs* 76.3, 2000, pp. 519-536.
48. Svetlicic, Marjan et Trtnik, Andreja, « European Union Enlargement: Is Enthusiasm Waning? », *Eastern European Economics* 37.4, 1999, pp. 70-96.
49. Tang, Helena avant-propos de *Winners and Losers of EU Integration: Policy Issues for Central and Eastern Europe*, Washington, US: The International Bank for Reconstruction, 2000.
50. Svetlicic, Marjan et Trtnik, Andreja, « European Union Enlargement: Is Enthusiasm Waning? », *Eastern European Economics* 37.4, 1999, pp. 70-96.
51. Noutcheva, Gergana et Bechev, Dimitar, « The Successful Laggards: Bulgaria and Romania's Accession to the EU », *East European Politics and Societies* 22.1, 2008, pp. 114-144.
52. Ciobanu, George et Ciobanu, Andreea, « CEE Countries and Euro Adoption: A Cost-Benefits Analysis », *Social Science Research Network Working Papers*, 2009.
53. Ray, Leonard, « Reconsidering the Link between Incumbent Support and Pro-EU Opinion », *European Union Politics* 4.3, 2003, pp. 259-279 ; Anderson, Christopher J., « When in Doubt Use Proxies: Attitudes toward Domestic Politics and Support for European Integration », *Comparative Political Studies* 31.5, 1998, pp. 569-601.
54. Sánchez-Cuenca, Ignacio, « The Political Basis of Support for European Integration », *European Union Politics* 1.2, 2000, pp. 147-171 ; Kritzinger, Sylvia, « The Influence of the Nation-State on Individual Support for the European Union », *European Union Politics* 4.2, 2003, pp. 219-241.
55. Tanasoiu, Cosmina et Colonescu, Constantin, « Determinants of Support for European Integration: The Case of Bulgaria », *European Union Politics* 9.3, 2008, pp. 363-377.
56. Luehiste, Kadri, « Explaining Trust in Political Institutions: Some Illustrations from the Baltic States », *Communist and Post-Communist Studies* 39.4, 2006, pp. 475-496.
57. Habermas, Juergen, « The European Nation-State: On the Past and Future of Sovereignty and Citizenship », *Public Culture* 10.2, 1998, pp. 397-416.
58. Reich, Norbert, « The Constitutional Relevance of Citizenship and Free Movement in an Enlarged Union », *European Law Journal* 11.6, 2005, pp. 675-698.
59. La Lettonie a changé ses lois sur la naturalisation en 1998, permettant ainsi aux lettons non-ethniques d'obtenir la nationalité.
60. Reich, Norbert, « The Constitutional Relevance of Citizenship and Free Movement in an Enlarged Union », *European Law Journal* 11.6, 2005, pp. 675-698.
61. McLaren, Lauren M., « Public Support for the European Union: Cost/Benefit Analysis of Perceived Cultural Threat? », *The Journal of Politics* 54.2, 2002, pp. 551-566.
62. Carey, Sean, « Undivided Loyalties: Is National Identity an Obstacle to European Integration? », *European Union Politics* 3.4, 2002, pp. 387-413.
63. Heisler, Martin O., « Now and Then, Here and There: Migration and the Transformation of Identities, Borders, and Orders », in Mathias, A., Jacobson, D., et Lapid, Y., éd., (2000), *Identities, Borders, Orders*, Minneapolis, US: Minnesota UP.

64. De Vreese, Claes H. et Boomgaarden, Hajo G., « Projecting EU Referendums: Fear of Immigration and Support for European Integration », *European Union Politics* 6.1, 2005, pp. 59-82 ; Ceyhan, Ayse et Tsoukala, Anastassia, « The Securitization of Migration in Western Societies: Ambivalent Discourses and Policies », *Alternatives: Global, Local, Political* 27, 2002.

65. De Master, Sara et Le Roy, Michael K., « Xenophobia and the European Union », *Comparative Politics* 32.4, 2000, pp. 419-436 ; Carey, Sean, « Undivided Loyalties: Is National Identity an Obstacle to European Integration? », *European Union Politics* 3.4, 2002, pp. 387-401.

66. McLaren, Lauren M., « Opposition to European Integration and Fear of Loss of National Identity: Debunking a Basic Assumption Regarding Hostility to the Integration Project », *European Journal of Political Research* 43.6, 2004, pp. 895-912.

67. Fassmann, Heinz et Muenz, Rainer, « EU Enlargement and Future East-West Migration », in *New Challenges for Migration Policy in Central and Eastern Europe*, ed. Laczko, Frank, Stacher, Irene et von Koppenfels, Amanda Klekowski, Hagues, the Netherlands: TMC Asser Press, pp. 59-87.

68. Voir par exemple le cas de l'Estonie où les minorités russes sont perçues comme une menace culturelle (Kuus, 2002).

69. Szczerbiak, Aleks et Taggart, Paul, (2008), *Opposing Europe? The Comparative Party Politics of Euroscepticism*, Oxford, UK: Oxford UP.

70. Carrera, Sergio, « What Does Free Movement Mean in Theory and Practice in an Enlarged EU? », *European Law Journal* 11.6, 2005, p. 709.

71. Carrera, Sergio, « What Does Free Movement Mean in Theory and Practice in an Enlarged EU? », *European Law Journal* 11.6, 2005, pp. 699-721.

72. Donaghey, Jimmy et Teague, Paul, « The Free Movement of Workers and Social Europe: Maintaining the European Ideal », *Industrial Relations Journal* 37.6, 2006, 2006, pp. 652-666.

73. Grabbe, Heather, « The Sharp Edges of Europe: Extending Schengen Eastwards », *International Affairs* 76.3, 2000, pp. 519-536.

74. Boeri, Tito et Bruecker, Herbert, « Eastern Enlargement and EU-Labor Markets: Perceptions, Challenges and Opportunities », *IZA Discussion Papers* No. 256, 2001 ; Kvist, Jon, « Does EU Enlargement Start a Race to the Bottom? Strategic Interaction among EU Member States in Social Policy », *Journal of European Social Policy* 14.3, 2004, pp. 301-318.

75. Brenke, Karl, Yuxsel, Mutlu et Zimmermann, Klaus F., « EU Enlargement Under Continued Mobility Restrictions: Consequences for the German Labor Market », in *EU Labor Markets After Post-Enlargement Migration*, ed. Kahanec, Martin et Zimmermann, Klaus F., Berlin, Germany: Springer Berlin Heidelberg, 2009 ; Paul Brenton, « The Economic Impact of Enlargement on the European Economy », in *European Union: Challenges and Promises of a New Enlargement*, ed. Anca Pusca (2004), New York, US: The International Debate Education Association.

76. Zaiceva, Anzelika et Zimmermann, Klaus F., « Scale, Diversity, and Determinants of Labor Migration in Europe », *Journal of Public Policy* 15, 2008, pp. 231-24.

77. Reich, Norbert, « The Constitutional Relevance of Citizenship and Free Movement in an Enlarged Union », *European Law Journal* 11.6, 2005, pp. 675-698.

78. Jileva, Elena, « Visa and Free Movement of Labor: The Uneven Imposition of the EU Acquis on the Accession States », *Journal of Ethnic and Migration Studies* 28.4, 2002, pp. 683-700.

79. Les activités économiques qui ne tombent pas sous les restrictions concernent le travail indépendant et la liberté de s'installer.

80. Les exemples des PECO qui, ayant appartenu à l'Empire Austro-hongrois, voient leur héritage culturel non seulement comme naturellement lié aux traditions occidentales, mais comme étant une partie constituante de celles-ci sont particulièrement significatifs, voir la République Tchèque.

81. Verdery, Katherine, (1996), *What was Socialism, and what comes next?* NJ, US: Princeton UP ; Schopflin, George, (2000), *Nations. Identity. Power*, London, UK: Hurst & Co.

82. Meardi, Guglielmo, « The Polish Plumber in the West Midlands: Theoretical and Empirical Issues », *Review of Sociology* 13.2, 2007, pp. 39-56.

83. Kaelberer, Matthias, « The Euro and European Identity: Symbols, Power and the Politics of European Monetary Union », *Review of International Studies* 30.2, 2004, pp. 161-178.

84. *Ibid* ; Risse, Thomas, Engelman-Martin, Daniela, Knope, Hans-Joachim et Roscher, Klaus, « To Euro or Not to Euro: The EMU and Identity Politics in the European Union », *European Journal of International Relations* 5.2, 1999, pp. 147-187.

85. McNamara, Kathleen R., (1998), *The currency of Ideas: Monetary politics in the EU*, Ithaca, NY, US: Cornell UP.
86. Kaltenhaler, Karl et Anderson, Christopher, « Europeans and Their Money: Explaining Public Support for the Common European Currency », *European Journal of Political Research* 40, 2001, pp. 139-170.
87. Risse, Thomas, « The Euro between National and European Identity », *Journal of European Public Policy* 10.4, 2003, pp. 487-505.
88. Risse, Thomas, Engelmann-Martin, Daniela, Knope, Hans-Joachim et Roscher, Klaus, « To Euro or Not to Euro: The EMU and Identity Politics in the European Union », *European Journal of International Relations* 5.2, 1999, pp. 147-187 ; Shore, Cris, (2000), *Building Europe: The Cultural Politics of European Integration*, London, UK: Routledge. Les cas de l'Espagne et du Portugal, par exemple, montrent que le soutien à l'euro provient du désir d'afficher l'appartenance à l'identité européenne et n'a pas été généré par des raisons économiques (voir Luna-Arocas, Roberto, Guzman, Gustavo, Quintanilla, Ismael et Farhangmehr, Mino, « The Euro and European Identity: The Spanish and Portuguese Case », *Journal of Economic Psychology* 22.4, 2001, pp. 441-460).
89. Risse, Thomas, « The Euro between National and European Identity », *Journal of European Public Policy* 10.4, 2003, pp. 487-505.
90. Ciobanu, George et Ciobanu, Andreea, « CEE Countries and Euro Adoption: A Cost-Benefits Analysis », *Social Science Research Network Working Papers*, 2009.
91. Goerres, Ahim et Allam, Miriam S., « Adopting the Euro in Post-Communist Countries: An Analysis of the Attitudes towards the Single Currency », *MPIfG Discussion Paper No. 08/01, Working Paper Series*, 2008.
92. Unwin, T. et Hewitt, V., « Banknotes and National Identity in Central and Eastern Europe », *Political Geography* 20.8, 2001, pp. 1005-1028.
93. Grzymala-Busse, Anna et Innes, Abby, « Great Expectations: the EU and Domestic Political Competition in East Central Europe », *East European Politics and Societies* 17.1, 2003, pp. 64-73.
94. La Commission des Communautés européennes, « *Communication from the Commission to the European Parliament, the Council, the European Central Bank, the European Economic and Social Committee, and the Committee of the Regions: Ninth Report on the practical preparations for the future enlargement of the euro area* », Bruxelles, 2009.
95. Ciobanu, George et Ciobanu, Andreea, « CEE Countries and Euro Adoption: A Cost-Benefits Analysis », *Social Science Research Network Working Papers*, 2009.
96. Au sujet de la différence entre les attachements de type utilitariste et émotionnel voir Easton, David « A Re-Assessment of the Concept of Political Support », *British Journal of Political Science* 5.4, 1975, pp. 435-457.
97. Cornish, Paul et Edwards, Geoffrey, « Beyond the EU/NATO Dichotomy: The Beginnings of a European Strategic Culture », *International Affairs*, Royal Institute of International Affairs 77.3, 2001, pp. 587-603.
98. Leech, John, « Whole and Free: European Union Enlargement and Transatlantic Relations », in *Whole and Free: NATO, European Union Enlargement and Transatlantic Relations*, ed. Leech, John, (2002), London, UK: Federal Trust for Education and Research.
99. Stawarska, Renata, « EU Enlargement from the Polish Perspective », *Journal of European Public Policy* 6.5, 1999, pp. 822-838.
100. Goldirova, Renata, « France 'ovesteped mandate' on Missile Shield Moratorium », EUObserver.com, 17 nov 2008, <http://euobserver.com/9/27115>.
101. Webber, Mark, Terriff, Terry, Howorth, Jolyon et Croft, Stuart, « The Common European Security and Defence Policy and the 'Third-Country' Issue », *European Security* 11.2, 2002, pp. 75-100 ; Stawarska, Renata, « EU Enlargement from the Polish Perspective », *Journal of European Public Policy* 6.5, 1999, pp. 822-838.

Changements dans la politique américaine en Afrique subsaharienne

Une évaluation de prédictions antinomiques

ANN MEZZELL, PHD*

Les intérêts des États-Unis en Afrique subsaharienne

On peut probablement comprendre que la littérature sur les intérêts américains en Afrique se concentre souvent sur les problèmes humanitaires et de développement qui affligent le continent. Beaucoup d'états, pour ne pas dire la plupart, de la région subsaharienne sont très touchés par la pauvreté, une mauvaise infrastructure et la violence. Ces questions attirent parfois (et devraient attirer) l'attention des responsables américains sur leurs orientations politiques. Et pourtant, la région offre aussi des défis et des dangers comme des opportunités d'une nature plus matérielle. La recherche contemporaine indique que l'Afrique subsaharienne est un point chaud riche d'activité terroriste antioccidentale ; il est aussi suggéré que les leaders africains sont de plus en plus avisés quand il s'agit d'octroyer à des étrangers l'accès aux richesses naturelles de la région¹.

Dans la Corne de l'Afrique, par exemple, l'anarchie et la défaillance de l'État en Somalie et au Soudan fournissent des conditions idéales à la croissance d'organisations islamistes militantes et terroristes². En Afrique centrale, la Chine continue de s'assurer l'accès aux ressources naturelles par le biais d'« accords de développement » bilatéraux. Les États-Unis, de leur côté, maintiennent des relations fragiles avec beaucoup de ces États, principalement du fait de la nature conditionnelle des investissements des États-Unis et de la politique de prêt³. Bien que les États-Unis maintiennent des liens commerciaux plus étroits avec les États de l'Afrique occidentale, ils ont peu fait pour traiter les risques provenant d'une instabilité politique régionale accrue. Cela est particulière-

*Ann Mezzell, PhD, University of Georgia, est assistant-professeur de sciences politiques à Lincoln University of Missouri où elle donne des cours de relations internationales et de politique comparative. Elle fait de la recherche dans les domaines de la sécurité globale, de la politique étrangère américaine, de la violence politique et des états défaillants. Elle est en train de construire une base de données qui catégorise les cas dans lesquels les conflits, entre états et au sein d'un état, sont amplifiés par des dangers non traditionnels

ment vrai du rôle des États-Unis au Nigéria, le quatrième fournisseur de pétrole brut des États-Unis⁴. En Afrique australe, finalement, la mainmise continue de Robert Mugabe sur le Zimbabwe risque de déstabiliser la région. Cela pourrait poser des risques pour l'Afrique du Sud, l'un des deux partenaires stratégiques des États-Unis (Afrique du Sud et Nigeria) sur le continent. L'emprise de Mugabe contribue également au risque toujours présent que l'épidémie de choléra-SIDA du pays se répande dans toute la région et peut-être au-delà⁵.

Il est apparent que les responsables politiques américains doivent faire face à un nombre toujours croissant de défis aux intérêts américains en Afrique subsaharienne. Dans l'environnement actuel, toujours plus globalisé, ils ne peuvent pas simplement ignorer les problèmes de l'Afrique subsaharienne comme étant des problèmes « locaux » ou « régionaux ».

L'Afrique subsaharienne durant l'ère de la guerre froide.

Les relations primaires des États-Unis avec l'Afrique proviennent de ses tentatives antérieures de protéger les intérêts occidentaux sur le continent pendant l'ère de la guerre froide. Dans les années 1960, les conseillers du président Kennedy avaient commencé à établir des relations avec les leaders des États africains nouvellement indépendants dans la peur que la retraite de l'Europe du continent laisse une vacance de pouvoir dans lequel les forces antioccidentales (communistes soviétiques) pourraient prospérer⁶. Dans la Corne de l'Afrique, par exemple, Washington a soutenu l'empereur Hailé Sélassié pour contrer le soutien de Moscou à Siad Barre de Somalie⁷. Les efforts de l'administration Kennedy « pour amener une transition dans l'ordre du colonialisme à l'indépendance » furent sapés dans une certaine mesure par la redirection subséquente de l'intérêt américain vers la guerre du Vietnam (sous Johnson et Nixon). Le changement subséquent de Carter vers une politique étrangère ancrée dans les droits de l'homme et l'assistance au développement s'avéra de courte durée ; l'administration Reagan restructura la politique africaine des États-Unis le long d'intérêts de sécurité régionale⁸.

En 1989, la crise interne de l'Union Soviétique a poussé Moscou à couper ses liens avec ses états clients d'Afrique. Washington, de son côté, s'est distancé de ses alliés de la guerre froide sur le continent. L'absence de la concurrence de la guerre froide a poussé les États-Unis à suspendre leur soutien à des États comme le Soudan, la Somalie et le Kenya⁹. Ajouté aux effets persistants du retrait colonial de l'Europe du continent, l'effritement du système de soutien des blocs rivaux États-Unis et Union Soviétique a sapé le progrès de l'Afrique vers une bonne gouvernance et le développement économique. Les problèmes d'une infrastructure faible et d'une projection de force limitée on laissé les États

Africains, en particulier ceux des régions subsahariennes, vulnérables à des conflits armés et à des crises humanitaires. En réponse, les leaders africains ont utilisé des méthodes de plus en plus autoritaires pour rebâtir leur gouvernement et leurs systèmes économiques. Cela, à son tour, a fourni une justification supplémentaire à la tendance américaine de couper ses liens avec ses anciens alliés africains. Beaucoup prédirent que les responsables de la politique étrangère américaine choisiraient de se désengager complètement des « zones d'intérêt marginal » d'Afrique¹⁰.

L'Afrique après la guerre froide Direction « nouvelle » en politique américaine ?

Dans une certaine mesure les prévisions mentionnées ci-dessus se sont avérées valides. La sortie rapide de Somalie par les États-Unis en 1993 et son absence de réponse au génocide Rouandais de 1994 ont confirmé les spéculations de la diminution de l'intérêt porté à l'Afrique par les États-Unis. En outre, de nombreux leaders occidentaux souscrivent à l'approche maintenant populaire de « solutions africaines aux problèmes africains¹¹ ». Ceci, cependant, offre la possibilité que les solutions africaines puissent ne pas coïncider avec les préférences occidentales. Les leaders africains de l'après-guerre froide veulent recréer des gouvernements forts et des économies fortes ; ils ne se sont pas nécessairement voués à assurer que ces gouvernements soient démocratiques ou que ces économies respectent les pratiques de la libre entreprise. Pourtant, les réformes démocratiques et économiques de style occidental n'offrent pas non plus de solutions complètes. Comme le note Marina Ottaway, des élections libres et la libre entreprise n'empêcheront pas forcément la violence politique ou les désastres humanitaires¹².

Selon Ottaway, si « la condition préalable la plus importante d'une résurgence soutenue en Afrique implique la restructuration de ses nombreux états défailants », l'Occident doit alors être prêt à revoir son rôle dans l'Afrique de l'après-guerre froide¹³. On peut alléguer que cela est particulièrement vrai pour les États-Unis. Malgré la nature inégale des engagements antérieurs et la fragilité des relations actuelles, les intérêts stratégiques américains en Afrique (particulièrement en Afrique subsaharienne) sont considérables. Comme la guerre mondiale contre la terreur continue, les leaders américains vont peut-être considérer les territoires non gouvernés d'Afrique comme des refuges pour les extrémistes islamiques. Étant donné le danger qui semble toujours présent d'une crise d'énergie, ils seront peut-être plus portés à essayer d'acquérir les moyens d'assurer l'accès américain à la richesse africaine en hydrocarbures. Finalement, certains peuvent en arriver à considérer les problèmes humanitaires de la région, au moins indirectement (dans la

mesure qu'ils compliquent les autres intérêts américains en Afrique), comme une source plus importante de préoccupation¹⁴.

Les évaluations universitaires et de politique du rôle américain dans l'Afrique de l'après-guerre froide, cependant, demeurent divisées. Certains maintiennent que l'engagement des États-Unis sur le continent a diminué et continue de diminuer. D'autres suggèrent que la critique du non-engagement dans les années 1990 éclipse les efforts américains plus récents sur le continent. L'élection de Barack Obama en 2008 a compliqué et élevé ce débat bien que les questions concernant les intentions du président sur l'étendue et la direction des relations États-Unis et Afrique demeurent pratiquement sans réponse.

Dans le but de faire la lumière sur la nouvelle dimension de la « question de politique africaine », j'examine les différentes prédictions concernant la politique africaine sous l'administration Obama. Je compare ensuite les discours du président Obama et des membres de son administration avec ceux des présidents antérieurs et leurs conseillers en politique étrangère. Je compare ensuite les actions initiales de la nouvelle administration dans l'Afrique subsaharienne avec les efforts des trois administrations présidentielles précédentes. J'utilise ces comparaisons pour identifier les tendances dans les relations des États-Unis et de l'Afrique dans l'après-guerre froide et développe des prédictions sur l'approche de l'administration Obama à la question de la politique africaine.

L'Afrique d'Obama Prédictions de politiques antinomiques

1. Le changement est à l'horizon. L'élection d'Obama annonce une nouvelle ère d'attention accrue à l'Afrique subsaharienne. L'administration va poursuivre « des priorités communes » de bonne gouvernance (démocratie), de développement, de résolution de conflit et d'accès amélioré aux soins médicaux et à l'éducation.

Les analystes politiques et les experts sur l'Afrique soutiennent que l'approche d'Obama à l'Afrique subsaharienne sera plus active et complète que celle de ses prédécesseurs (Pham 2008). Beaucoup disent que les origines du président — particulièrement son origine kenyane — l'amèneront à chercher des liens plus étroits avec l'Afrique. Certains suggèrent que son rôle au Sénat (sa co-proposition de la Loi de responsabilité et de paix au Darfour, sa condamnation de Robert Mugabe, le dictateur du Zimbabwe, sa concentration sur les projets ayant trait à la santé en Afrique subsaharienne et l'attention portée à l'instabilité du Kenya après les élections) se traduiront par une action présidentielle continue en Afrique. D'autres citent aussi la décision du président de s'entourer d'experts sur l'Afrique (la nomination de Susan Rice comme ambassadrice aux Nations Unies,

l'influence donnée à l'assistant secrétaire d'État ('Johnnie Carson ') comme preuve de son engagement à aborder les problèmes de l'Afrique¹⁵.

Les partisans de cette position contestent que l'Afrique continuera d'avoir une faible priorité sous Obama. La peur que le président soit « distrait » par les problèmes économiques internes et la guerre en Irak et en Afghanistan, disent-ils, est largement exagérée¹⁶. En fait les objectifs du président pour l'Afrique (une plus grande intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale, un meilleur niveau de paix et de sécurité et des institutions politiques et civiles renforcées) sont bien appropriées à l'environnement actuel. Il y a eu de nombreux « développements prometteurs » dans la région subsaharienne : une meilleure croissance économique, une transition en Afrique de l'Ouest de la guerre civile à une relative stabilité et les indications initiales de succès des programmes de l'administration Bush d'allègement de la dette et contre le VIH/SIDA.

D'après Chinua Akukwe, la grande gamme de raisons *probables* pour un engagement accru des États-Unis en Afrique est peut-être moins importante que la gamme légèrement plus petite des raisons *nécessaires* au resserrement des liens des États-Unis et de l'Afrique. L'environnement international actuel est tel que l'administration Obama ne pourra pas ignorer la valeur de l'Afrique comme source de pétrole et de commerce. Alors que les déclarations des partisans de cette vue sont typiquement d'un optimisme prudent, leur position est claire : « Barack Obama... prêtera attention à l'Afrique¹⁷ ».

2. Il y aura peu de changements dans l'approche de l'après-guerre froide des États-Unis vis-à-vis de l'Afrique subsaharienne ; la région demeurera une faible priorité des responsables de politique étrangère. L'espoir que l'Afrique reçoive une plus grande attention de la part de l'administration Obama sera déçu ; l'administration concentrera le plus gros de ses efforts sur les problèmes économiques intérieurs et sur les problèmes internationaux à haute priorité (Irak et Afghanistan).

De nombreux analystes ont questionné l'approche de Clinton concernant l'Afrique subsaharienne, la décrivant comme une continuation du statut à faible priorité du continent sous l'administration de George H.W. Bush. Clinton, dit Stohl, semblait au départ « vouloir aider à réparer les dommages causés par des années d'abandon¹⁸ ». La rhétorique pro-Afrique du président fut cependant sapée par deux faux pas de politique étrangère qui firent grand bruit : le retrait rapide de Somalie après la bataille de Mogadiscio en 1993 et la non-réponse au génocide de 1994 en Rouanda. Peut-être en réaction aux critiques de ces décisions, les responsables de l'administration Clinton et leurs partisans au Congrès adoptèrent une nouvelle position : « solutions africaines aux problèmes africains¹⁹. » Les critiques attaquèrent le manque d'attention de l'administration au conflit sur les diamants en Afrique occidentale et à l'instabilité dans la Corne de l'Afrique, ils critiquèrent

l'observation du président que les États-Unis « ne peuvent pas répondre à toutes les catastrophes humanitaires dans le monde²⁰. »

Les observateurs furent également prompts à critiquer la position de départ de George W. Bush sur l'Afrique. Quand on lui demanda ses plans pour l'Afrique pendant la campagne présidentielle de 2000, il répondit par « Il faut qu'il y ait des priorités²¹. » Il a loué la décision de Clinton d'éviter une intervention américaine au Rouanda, indiquant que lui aussi n'approuverait pas un engagement direct américain en cas de génocide africain²². Les critiques ont non seulement attaqué ces commentaires mais souligné sa décision de couper les fonds aux organismes internationaux qui offraient planning familial et service de santé génésique en Afrique. Ils ont aussi critiqué le manque de soutien de Bush à des propositions permettant à l'Afrique « d'importer ou de produire des versions génériques des médicaments pour VIH/SIDA²³. »

Beaucoup maintiennent que la politique africaine d'Obama représente une continuation de la politique Clinton-Bush et que l'administration actuelle ne réussira pas à satisfaire les espoirs d'une approche plus active et plus complète vis-à-vis du continent. Ils décrivent l'attente d'une attention et d'un soutien américain à l'Afrique accrus comme n'étant pas réaliste, suggérant que les origines kenyanes d'Obama ne garantissent pas que sa politique africaine soit « d'une certaine façon unique ou différente de celle de ses prédécesseurs²⁴. » Certains indiquent que des problèmes plus pressants, la situation économique et la guerre en Irak et en Afghanistan, agiront comme des contraintes à l'encontre d'une politique africaine plus proactive²⁵. Alors que la plupart des partisans de ce point de vue suggèrent qu'il serait stupide « de trop espérer » de la politique africaine en formation d'Obama, certains sont allés jusqu'à prédire que « l'Afrique se trouvera en fait moins bien qu'elle ne l'était sous Bush²⁶. » D'autres ont vite critiqué les premiers discours du nouveau président sur l'Afrique, indiquant que des remontrances comme « le futur de l'Afrique dépend des Africains » ne sont ni appropriées ni méritées²⁷. Ils craignent qu'il y ait peu d'espoir pour un rôle accru de l'Afrique sur le calendrier de politique étrangère des États-Unis, puisqu'Obama a, en fait « enveloppé les mêmes vieilles idées de façon différente en langage moins diplomatique²⁸. »

3. Obama procèdera à quelques ajustements modestes à la politique de militarisation d'après-11/9 de Bush. L'espoir que l'Afrique subsaharienne joue un rôle plus important dans la politique étrangère américaine sera partiellement satisfait ; l'administration supportera le Commandement des États-Unis en Afrique (AFRICOM) et les initiatives de contre-terrorisme de Bush.

Les deux arguments antérieurs partagent une hypothèse sur la nature des engagements d'après-guerre froide des États-Unis envers l'Afrique subsaharienne. Malgré des

périodes intermittentes d'attention accrue, la région n'avait qu'une faible priorité pour les responsables politiques américains. Certains disent que cette supposition est erronée, suggérant au contraire que les administrations récentes se sont concentrées de plus en plus sur l'importance de l'Afrique pour les États-Unis (les analystes demeurent divisés sur la pertinence de cette nouvelle concentration). Dana Hughes, par exemple, soutient qu'à certains égards « l'Afrique était une priorité sous le président Bush²⁹. » L'aide à l'Afrique dépassait les cinq milliards de dollars par an à la fin de son second mandat, un nombre nettement supérieur au niveau d'assistance de George H.W. Bush ou de Bill Clinton. Certains tracent cette tendance d'un intérêt américain renouvelé dans le continent à la fin des années 1990 et au début des années 2000, citant les risques de sécurité posés par les organisations extrémistes islamiques et l'accès par l'Amérique aux réserves de pétrole africaines qui préoccupaient les leaders. Les présidents Clinton et Bush prirent des mesures pour contrer l'influence d'al Qaeda dans la Corne de l'Afrique et dans les régions environnantes. En outre, ils apportèrent tous les deux leur soutien à des lois prévoyant l'accroissement des liens commerciaux avec l'Afrique subsaharienne³⁰.

Tandis que Hughes applaudit l'attention portée par Bush à l'Afrique, en particulier le Plan d'urgence du président pour la lutte contre le SIDA, d'autres suggèrent que la « fixation sur la sécurité » de Bush après le 11 septembre a entraîné une militarisation dangereuse de la politique africaine des États-Unis³¹. L'administration Bush, disent ses critiques, est allée bien au-delà de la fourniture d'assistance stratégique pour des activités de contre-terrorisme, elle a lancé un nouveau Commandement unifié de combat, AFRICOM, en 2008. Alors que l'administration défendait les actions nécessaires à une meilleure stabilité africaine et au progrès dans la guerre mondiale contre la terreur, certains craignent que ces mesures n'accomplissent rien de plus que de « noyer (le continent) dans encore plus d'armes³². »

Certains suggèrent que le président Obama continuera l'effort de militarisation entamé sous Bush, notant qu'il est « prêt à coordonner une augmentation importante des programmes américains d'aide à la sécurité des pays africains³³. » L'administration actuelle se prépare à confirmer les programmes de Formation militaire étrangère (FMT) ; en outre, son budget pour 2010 accroît la demande de crédits pour les programmes d'aide à la sécurité et pour les opérations d'AFRICOM : « Cela indique que l'administration suit le chemin tracé par... l'administration Bush³⁴. »

Evaluer la validité de prédictions concurrentes demande d'abord une évaluation des hypothèses fondamentales des deux premières positions : depuis la fin de la guerre froide, l'Afrique subsaharienne se trouve au bas de la liste des priorités des responsables de la politique étrangère américaine. Comme indiqué par la Figure 1, un dénombrement stan-

dard des déclarations publiques des présidents ne révèle que peu de choses sur l'importance de la région (par rapport à d'autres régions) pour les administrations des deux dernières décennies.

Évaluer les prédictions de politique. Données initiales. Fondement des prédictions Une et Deux

Admin – Année	Afrique	Asie	Europe	Moyen-Orient	Amérique latine
Bush 1989	69	85	275	46	44
Bush 1990	87	58	323	91	60
Bush 1991	76	76	252	145	31
Bush 1992	66	105	247	91	50
Clinton 1993	97	137	273	122	83
Clinton 1994	184	109	308	188	50
Clinton 1995	135	115	270	207	49
Clinton 1996	179	150	239	174	48
Clinton 1997	187	178	296	191	114
Clinton 1998	352	403	277	269	102
Clinton 1999	348	256	379	240	117
Clinton 2000	435	256	235	287	119
Bush 2001	157	162	250	194	44
Bush 2002	139	151	209	256	42
Bush 2003	294	122	253	341	19
Bush 2004	305	137	285	484	34
Bush 2005	199	160	284	312	29
Bush 2006	249	190	272	388	32
Bush 2007	281	177	287	339	95
Bush 2008	361	209	369	355	76
Obama 2009	159	133	174	139	35
Obama 2010	25	23	28	21	4

Source: Information obtained from the American Presidency Project, <http://www.presidency.ucsb.edu/>. Results derived from region-name search for each world region, for each presidential-administration year, and for the years 1989–2010. Count is based on those search results in which the title of the document highlighted the region name.

Fig. No.1: L'attention portée par le président à l'Afrique subsaharienne dans l'après-guerre froide, déclarations publiques (ou communications écrites) sur l'Afrique subsaharienne par rapport à d'autres régions³⁵.

Appliquer ce même dénombrement aux déclarations du Congrès sur l'Afrique subsaharienne (1989-2009) offre cependant des résultats un peu plus informatifs³⁶. Il y eut pendant la période 1989-2009 environ 1.300 déclarations (moyenne) sur l'Afrique par le Congrès. Par contraste, les déclarations sur les autres régions dépassèrent 2.000 par le Congrès pendant la même période. Cela fournit au moins une indication que les problèmes africains ont suscité moins d'intérêt ou au minimum étaient moins prioritaires pour les membres du Congrès que les problèmes provenant d'autres régions du monde.

Admin Année	Déclarations sur l'Afrique subsaharienne
Bush 1989	SO – Non disponibles
Bush 1990	Humanitaire/réfugiés
Bush 1991	Humanitaire/réfugiés
Bush 1992	Humanitaire/réfugiés
Clinton 1993	SO
Clinton 1994	Général: L'Afrique en tant que priorité de la politique étrangère des États-Unis
Clinton 1995	SO
Clinton 1996	Libre échange et développement
Clinton 1997	Libre échange et développement
Clinton 1998	Libre échange (AGOA), démocratie
Clinton 1999	Libre échange (AGOA), démocratie
Clinton 2000	Libre échange (AGOA), maladies, criminalité, aide humanitaire
Bush 2001	Libre échange (AGOA)
Bush 2002	Libre échange (AGOA), sécurité, VIH/SIDA
Bush 2003	Libre échange (AGOA), sécurité, terrorisme, VIH / SIDA
Bush 2004	Libre échange (AGOA), crise du Soudan, VIH / SIDA
Bush 2005	Libre échange (AGOA), démocratie, humanitaire
Bush 2006	Libre échange (AGOA), crise de Darfour
Bush 2007	humanitaire / réfugiés, crise de Darfour, VIH / AIDS humanitaire, maladies, sécurité, crise du Darfour, VIH / AIDS, pauvreté
Bush 2008	humanitaire / réfugiés, humanitaire, maladies, sécurité, crise du Darfour
(Obama 2009)	Bonne gouvernance, démocratie, libre échange (AGOA), violence en Afrique Centrale

Source: Information obtained from American Presidency Project, <http://www.presidency.ucsb.edu/>. Results reflect the "year average" of presidential-administration messages. Results derived from content analysis of each presidential-administration statement on sub-Saharan Africa and for each presidential-administration year (for those search results in which the title of the document highlighted the region name).

Figure 2: L'étendue et la nature des déclarations de l'administration et du président sur l'Afrique subsaharienne, 1989 - 2009³⁷

Alors que la comparaison du nombre de déclarations peut fournir une estimation grossière de l'importance relative de l'Afrique subsaharienne pour les responsables de politique

dans l'après-guerre froide, une analyse du contenu de ces déclarations permet une évaluation plus nuancée. La figure 3 fournit une vue générale de l'étendue des déclarations de l'administration et du président sur l'Afrique subsaharienne (par an, pour la période de 1989 à 2009). Elle fournit aussi un survol de la nature et du contenu de ces déclarations (les thèmes les plus communs par an pour la période 1989-2009). Comme indiqué ci-dessous, l'ère de l'après-guerre froide immédiate fut définie par la vision quelque peu étroite, et pour 1989 non-existante, des intérêts américains en Afrique subsaharienne de George H.W. Bush. Clinton, qui n'accorda que très peu d'attention au continent pendant ses premières années en poste, en vint finalement à se concentrer sur les questions de liens commerciaux entre les États-Unis et l'Afrique, la démocratie et l'aide humanitaire et pour la santé. Le président George W. Bush, de son côté, adopta une série d'objectifs politiques apparemment expansifs (et en expansion) pour la région. D'une certaine façon, cette information semble contredire la supposition que les États-Unis ont en général ignoré l'Afrique pendant l'après-guerre froide.

Année	État (s)	Opération militaire
1990	Libéria	Évacuation de citoyens américains
1991	Zaïre	Transport de soldats belges et français et d'évacués.
1992	Sierra Léone	Évacuation de citoyens américains.
1992	Somalie	Réponse à une crise humanitaire.
1996	Liberia	Évacuation de citoyens américains.
1996	République Centrafricaine	Évacuation de citoyens américains ; Sécurité de l'ambassade.
1997	Congo, Gabon	Forces d'évacuation en cas d'urgence.
1997	Sierra Léone	Évacuation de citoyens américains.
1998	Guinea Bissau	Forces d'évacuation en cas d'urgence.
1998	Kenya, Tanzania	Secours aux sinistrés et aide médicale suivant les attentats contre l'ambassade.
1998	Sudan	Raids aériens sur une usine soupçonnée de fabriquer des armes chimiques.
1998	Libéria	Forces d'évacuation en cas d'urgence.
2000	Sierra Léone	Opération d'aide à l'évacuation.
2002	Côte d'Ivoire	Évacuation de citoyens américains.
2003	Libéria	Forces d'évacuation en cas d'urgence; Sécurité de l'ambassade.
2003	Djibouti	Aide à la contre-insurrection.
2004	Djibouti, Kenya, Ethiopia, Eritrea	Activités de contre-insurrection.
2007	Somalie	Raid aérien sur des agents d'Al-Qaeda et des combattants islamistes.

Source: Information obtained from Ellen C. Collier, "Instances of Use of United States Forces Abroad, 1798–1993" (Washington, DC: Congressional Research Service, 7 October 1993), <http://www.history.navy.mil/wars/foabroad.htm>; and Larry Van Horn, "United States Military Campaigns, Conflicts, Expeditions, and Wars," 2006, http://dir.groups.yahoo.com/group/KLOS_Impact/message/9508.

Figure 3: Les actions militaires dans l'après-guerre froide en Afrique³⁸.

On pourrait indiquer que la volonté de soutenir les intérêts américains en Afrique en utilisant la force (Figure 4) est en fait bien plus limitée que la rhétorique du Congrès ou du président pourrait le faire penser. La plus grande partie des interventions de l'après-guerre froide par les États-Unis dans la région subsaharienne furent motivées par le désir d'évacuer des citoyens américains des zones de conflit. Pourtant, depuis la fin des années 1990 et le début des années 2000, les interventions militaires se sont de plus en plus (re) concentrées sur la sécurité et la contre-insurrection dans la région. La validité de cette tendance est supportée par des données connexes sur les dépenses américaines en aide étrangère pour les préoccupations de sécurité en Afrique subsaharienne.

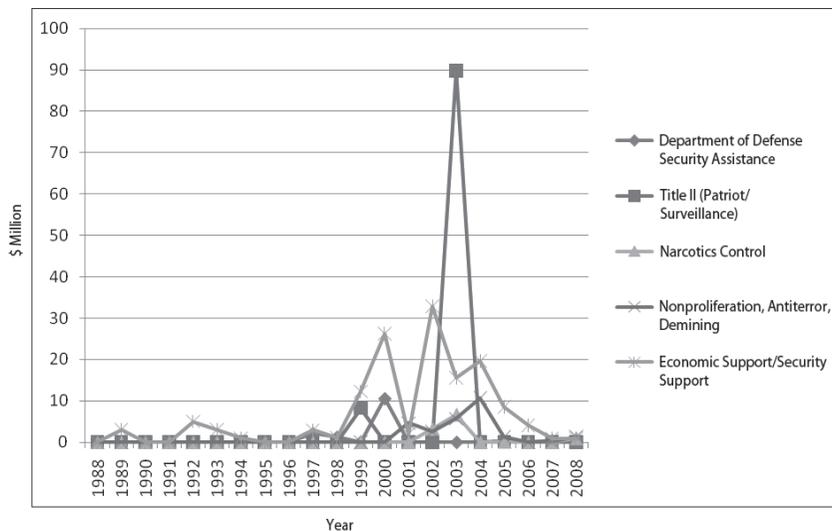


Figure 4: L'aide américaine pour la sécurité à l'Afrique subsaharienne, 1988 – 2008. Montant en millions, Dollars U.S. constants³⁹.

Comme indiqué dans le graphique ci-dessus, on remarque une augmentation sensible des crédits à l'aide de sécurité vers la fin des années 1990 et le début des années 2000, en particulier dans les années qui suivirent immédiatement les événements du 11 septembre. Ces données, ajoutées à la portée et aux thèmes des déclarations des administrations Clinton et Bush sur les intérêts américains en Afrique, suggèrent que la supposition sous-jacente des (concernant le peu d'intérêt américain dans l'Afrique après la fin de la guerre froide) prédictions Un et Deux est erronée. Cette possibilité est aussi corroborée par des données sur d'autres types d'aide américaine (voir ci-dessous).

Comme montré à la Figure 5, les dépenses américaines en aide humanitaire et au développement évoluèrent aussi de façon considérable au cours de la décennie précédente. Les crédits des programmes d'aide ont augmenté depuis le début des années 1990 ; en

outre, les administrations récentes se sont montrées de plus en plus désireuses de soutenir une gamme plus vaste de programmes d'aide. Là encore, ces données compromettent la notion que les responsables politiques de l'après-guerre froide se soient montrés enclins à ignorer l'Afrique subsaharienne.

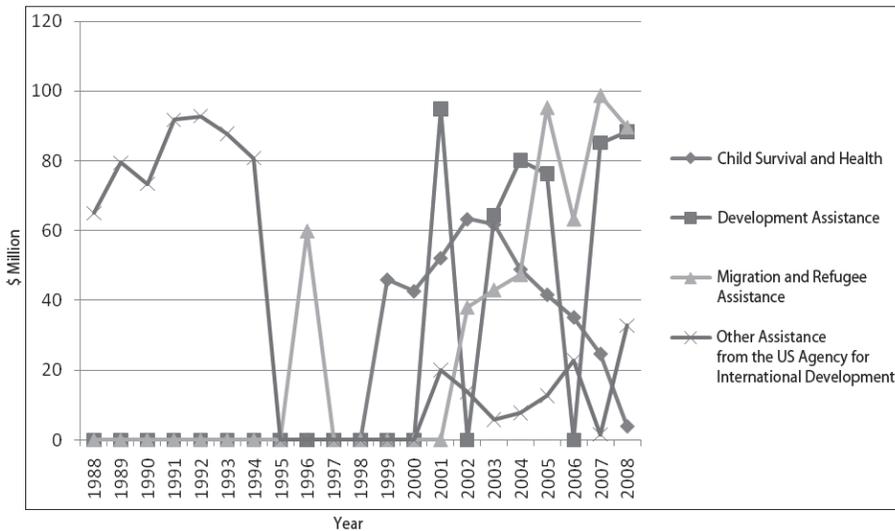


Figure 5: L'aide américaine humanitaire et au développement à l'Afrique subsaharienne, 1988-2008. Montant en million, Dollars US constants 40.

L'administration Obama sur l'Afrique subsaharienne Déclarations du président et de l'administration Indicateurs initiaux

Une analyse basée sur la substance des discours d'Obama offre un aperçu de la façon dont le président voit les intérêts des États-Unis en Afrique (voir les résultats à la figure 3). Une évaluation des déclarations du président pendant sa première année en poste suggère qu'il a l'intention de se concentrer sur les questions suivantes : bonne gouvernance, démocratie, libre échange (par l'intermédiaire de la loi sur les opportunités et la croissance en Afrique) et violence en Afrique Centrale. Cependant, étant donné que ces déclarations ont été faites pendant une période limitée, il est important de considérer d'autres sources d'information. Sans surprise, une analyse des déclarations des membres de l'administration Obama de 2009 à 2010 indique un alignement important sur le « Message africain » du président. Ce sont des domaines, cependant, où les membres de l'équipe de politique étrangère d'Obama semblent essaimer de façon considérable au-delà des thèmes clés du président sur les intérêts américains en Afrique.

La secrétaire d'État, Hillary Clinton, fit plusieurs discours sur l'Afrique en 2009. La plupart se concentraient sur l'engagement par le président du maintien des « objectifs africains » mentionnés pendant la campagne de 2008. Dans son témoignage devant le Comité de politique étrangère du Sénat en 2009, cependant, Clinton offrit plus de détails sur les plans d'Obama pour une action américaine en Afrique subsaharienne⁴¹. Elle nota que le programme du président pour l'Afrique comprenait des engagements d'envergure touchant à la sécurité, à la politique, à l'économie et aux intérêts humanitaires. Elle accorda une attention particulière aux objectifs humanitaires et de développement comme l'amélioration de l'accès à l'éducation et à la santé publique, la lutte contre la propagation de VIH/SIDA et le traitement de la crise en cours au Darfour. Pourtant elle a aussi mit l'accent sur une série de problèmes de sécurité et de stabilité.

L'équipe de politique étrangère d'Obama, dit-elle, s'est engagée « à combattre les tentatives d'Al Qaeda de trouver un refuge dans les états défaillants de la Corne de l'Afrique ; à aider les nations africaines à conserver leurs ressources naturelles et à en recueillir les fruits légitimes ; à arrêter la guerre au Congo et à mettre fin à l'autocratie du Zimbabwe⁴². » Clinton a décrit les problèmes des états défaillants d'Afrique — piraterie le long des côtes de Somalie, corruption et violation des droits de l'homme au Zimbabwe et violence incontrôlée dans le Congo Oriental — comme des problèmes menaçant la stabilité et le progrès du continent tout entier. Les états défaillants d'Afrique, a indiqué Clinton, ne sont pas seulement des « pépinières pour les pires violations des droits de l'homme » mais sont aussi « une invitation aux terroristes de trouver refuge au sein du chaos. » La secrétaire d'État a remarqué que l'accent mis sur la politique de « développement social » du président serait essentiel à la réalisation des intérêts américains en Afrique⁴³.

La description faite par Clinton de l'intérêt porté par l'administration Obama à l'Afrique subsaharienne semble être en accord avec (et être influencée par) les thèmes mis en avant par Johnnie Carson, assistant secrétaire d'État aux Affaires africaines. Pendant la première année de l'administration Obama, Carson a maintes fois attiré l'attention sur l'importance accrue et continue de l'Afrique pour les États-Unis⁴⁴. « Malgré les problèmes sérieux et bien connus confrontés par l'Afrique aujourd'hui », a déclaré Carson, « nous maintenons notre engagement à l'avenir de l'Afrique. » Il se concentra sur le rôle changeant du continent dans l'environnement de l'après-guerre froide, indiquant que le « XXIe siècle ne sera pas façonné uniquement dans les capitales des super puissances et des presque super puissances, mais aussi par le continent africain et ses leaders⁴⁵. » L'administration Obama, a déclaré Carson, devrait porter ses efforts sur « cinq domaines d'importance cruciale » pour les États-Unis et l'Afrique : renforcer les institutions de

démocratie et de bonne gouvernance, promouvoir un développement économique durable, améliorer la santé publique, prévenir et résoudre les conflits internes et externes et traiter des nouvelles menaces globales (trafic de drogue, changements climatiques, exploitation des ressources, maladies pandémiques et sécurité énergétique⁴⁶).

Un survol des positions exprimées de l'administration sur l'Afrique subsaharienne fournit un point de départ utile pour évaluer les prévisions sur les engagements futurs des États-Unis dans la région. Cependant, les déclarations seules ne peuvent pas recevoir une valeur prédictive trop élevée ; il faut les considérer dans un contexte plus large (les efforts par l'administration de soutenir son « message africain » par des actes). Un examen du budget présidentiel de 2010 fournit au moins certaines indications que l'administration a l'intention de confirmer ses engagements déclarés en Afrique.

Quant à l'aide humanitaire et au développement, Obama a demandé une augmentation de 63 pourcent, soit 550 millions de dollars supplémentaires pour le *Millennium Challenge Corporation* (MCC) (plus de la moitié des bénéficiaires de MCC sont des États africains.) En fin de compte, le Congrès a voté d'augmenter le budget de MCC de 26 pourcent. Cela a fait passer le budget total de MCC à environ 1,1 milliard de dollars. Les chiffres pour les questions de santé demeurent moins certains. Par exemple, le budget de 2010 ne demande pas un financement accru du Plan d'urgence du président pour le SIDA, bien que le budget proposé de 2011 demande une augmentation de 2,2 pourcent pour PEPFAR. Le budget de 2010 ne comprend pas de financement supplémentaire ou de nouveau financement pour plusieurs programmes de maintien de la paix : 42 millions de dollars pour la mise en oeuvre continue des Accords généraux pour la paix (Soudan), 10 millions de dollars pour la création d'une force professionnelle de maintien de la paix au Libéria, 67 millions de dollars pour l'Union Africaine (mission de maintien de la paix en Somalie), et 96,8 millions de dollars pour le Programme d'opérations mondiales du soutien de la paix (fournit, en partie, la formation des forces africaines du maintien de la paix⁴⁷).

Les programmes d'aide de sécurité et de stabilité en Afrique n'ont pas trop mal réussi dans le budget 2010 d'Obama. L'administration a demandé des crédits supplémentaires pour le programme de financement des forces armées étrangères qui octroie des prêts pour l'achat d'armes et de matériel militaire. Il a aussi demandé 25,6 millions de dollars pour la vente d'armes à l'Afrique pendant l'exercice 2010 (une augmentation de 8,3 millions de dollars par rapport à l'exercice 2009). Le budget 2010 du président a proposé une augmentation moindre de financement pour l'éducation et la formation militaire internationale pour les États africains, demandant 16 millions de dollars comparé à 13 millions de dollars l'année précédente. Le président a demandé que les crédits

pour les programmes de contre-terrorisme soient doublés et a proposé une augmentation modeste du budget du Commandement Africain (AFRICOM⁴⁸).

Le président a aussi montré qu'il était prêt à traiter des questions de stabilité et de sécurité africaine par intervention militaire et utilisation de la force. Il a autorisé l'utilisation de la force contre les pirates somaliens en mai 2009 et a répondu aux problèmes de l'insurrection islamiste de Somalie par des actions de choc contre des agents soupçonnés d'al Qaeda. Il a accéléré les plans traitant des problèmes de l'insurrection au Mali en déployant 300 soldats des forces spéciales pour former les forces gouvernementales aux techniques de contre-insurrection⁴⁹.

Conclusions

Traiter les prédictions politiques

Les données présentées ci-dessus suggèrent que toutes les trois prédictions sur la politique africaine d'Obama ne s'avèreront probablement pas entièrement correctes. La teneur à portée relativement large des déclarations du président sur l'Afrique, ainsi que celles de ses conseillers en politique étrangère les plus proches (un groupe composé largement de personnes ayant l'expérience des questions africaines), suggère qu'il ne va probablement pas ignorer l'Afrique pendant les années à venir. En outre, ses demandes de crédits budgétaires pour 2010, en général, représentent une étape vers un accroissement des crédits pour les programmes humanitaires et du développement existants et nouveaux, ainsi que pour des programmes de sécurité et de stabilité dans l'Afrique subsaharienne. Il semble donc peu plausible que les préoccupations du président sur les problèmes économiques internes et les préoccupations internationales très pressantes (la guerre en Irak et en Afghanistan) l'empêchent de traiter des intérêts américains en Afrique.

Les allégations que le président suivra une approche « militarisée » pour l'Afrique subsaharienne semblent être également exagérées. Le président a indiqué (par ses déclarations publiques, le financement des programmes de sécurité et des interventions militaires) qu'il était d'accord pour considérer et soutenir des options militaires dans la région. Cependant, les assertions que son calendrier politique est centré sur des questions militaires et de sécurité de telle façon qu'il est nuisible à d'autres domaines semblent être un peu exagérées. Les priorités indiquées de l'administration pour l'Afrique ainsi que les tendances de son budget pour l'Afrique sont aussi complètes (peut-être même plus) que celles des trois administrations antérieures.

Finalement, les assertions que l'administration Obama changera de fond en comble la politique américaine sur l'Afrique subsaharienne sont très surestimées. Le président semble avoir indiqué le désir de donner à la région une priorité politique légèrement plus

élevée que certains de ses prédécesseurs. Ceci, cependant, ne peut pas être interprété comme une indication que cette approche déviara de façon importante de celle des administrations antérieures. En fait, une grande partie des éléments présentés ci-dessus suggèrent que le programme d'Obama pour l'Afrique subsaharienne sera très similaire à celui de George W. Bush.

Étant donné ce qui précède, le plus vraisemblable est que l'approche d'Obama concernant l'Afrique représentera un « pas en avant » modeste par rapport aux politiques suivies par Bill Clinton et George W. Bush. Le programme africain d'Obama sera, très vraisemblablement, actif et complet. Il ne comprendra pas cependant des changements radicaux à la tendance déterminante des relations des États-Unis et de l'Afrique de l'après-guerre froide.

Notes

1. LeMelle, Gerald, "Africa Policy Outlook 2008", *Foreign Policy in Focus* (February 7, 2008) www.fpif.org/articles/africa_policy_outlook_2008; Pham, Peter, "Africa in an Obama Administration", *World Defense Review* (novembre 6, 2008), <http://worlddefensereview.com/pham012110.shtml>; Chau, Donovan C., "Obama's Africa Policy ☐ Hope or Change?" Security Debrief (janvier 26, 2009), <http://securitydebrief.adfero.com/2009/01/26/obamas-africa-policy-hope-or-change/>; Omestad, Thomas, "Africa, a Troubled Continent, Eyes Obama With Impossibly High Hopes." *U.S. News and World Report* (janvier 16, 2009), <http://politics.usnews.com/news/obama/articles/2009/01/16/africa-a-troubled-continent-eyes-obama-with-impossibly-high-hopes.html>.

2. LeMelle, 2009.

3. Gjelten, Tom, "Congo and China Forge Economic Partnership." *All Things Considered*, National Public Radio (juin 26, 2007), www.npr.org/templates/story/story.php?storyId=11428653.

4. LeMelle, 2008 ; et United States Energy Information Administration, "Crude Oil and Total Petroleum Imports Top 15 Countries" (avril 29, 2010), www.eia.doe.gov/pub/oil_gas/petroleum/data_publications/company_level_imports/current/import.html.

5. McGreal, Chris, "Don't Neglect AIDS Crisis, Warn Health Workers." *The Guardian* (décembre 18, 2008), www.guardian.co.uk/world/2008/dec/18/zimbabwe-cholera-aids-death-rates.

6. Khapoya, Vincent, "Africa in World Affairs" from *The African Experience* (third edition). Longman, 2010: 248-277.

7. Lyons, Terrence, "Post-Cold War U.S. Policy Toward Africa: Hints From the Horn" *The Brookings Review* 10, 1 (Winter 1992): 32-33.

8. Khapoya, pp. 248-277 ; et LeMelle, 2008.

9. Khapoya, pp. 248-277 ; et Lyons, pp. 32-33.

10. Lyons, pp. 32-33.

11. Chinua, Akukwe, "Obama Administration and Africa: Great Expectations, Practical Realities", (janvier 21, 2009), www.worldpress.org/Africa/3295.cfm; Mwenda, Andrew M., "Obama's Trash Talk", *Foreign-Policy.com* (juillet 15, 2009), www.foreignpolicy.com/articles/2009/07/15/obamas_trash_talk; and Ngugi, Mukoma Wa, "Obama on Africa: Tough Love or Tough Luck?" *Foreign Policy in Focus* (juillet 22, 2009), www.fpif.org_or_tough_luck.

12. Ottaway, Marina, "Think Again: Africa." *Foreign Policy* (Spring 1999), pp.13-24.

13. *Ibid.*

14. Pham, 2008.

15. Council on Foreign Relations, "Issue Tracker: The Candidates on U.S. Policy Toward Africa." (août 24, 2008), www.cfr.org/publication/14749/candidates_on_us_policy_toward_africa.html?breadcrumb=%2Fcampaign2008%2Ftrackers; et Omestad, 2009.

16. Carson, Johnnie, "A New Beginning: U.S. Policy in Africa." Discours au Centre pour le progrès américain (mardi 15 septembre 2009), [www.americanprogress.org/events/2009/09/inf/Africaevent transcript.pdf](http://www.americanprogress.org/events/2009/09/inf/Africaevent%20transcript.pdf) ; Omestad, 2009 ; et Akukwe, 2009.

17. Akukwe, 2009.

18. Stohl, Rachel, "Africa at the End of the Century", *Weekly Defense Monitor* 3, 48 (décembre 16, 1999), www.cdi.org/weekly/1999/issue48.html#3.

19. Stohl, 1999; LeMelle, 2008.

20. Stohl, "Africa at the End of the Century", 1999 ; Stohl, Rachel, "Neglecting Africa", *Weekly Defense Monitor* 3, 41 (octobre 21, 1999), <http://www.cdi.org/weekly/1999/issue41.html>; et Stohl, Rachel, "Another Missed Opportunity for Africa", *Weekly Defense Monitor* 4, 35 (août 31, 2000), [www.cdi.org /weekly/2000/issue35.html#2](http://www.cdi.org/weekly/2000/issue35.html#2).

21. Stohl, "Another Missed Opportunity for Africa", 2000.

22. Booker, Salih, "The Coming Apathy: Africa Policy Under a Bush Administration", *Foreign Policy in Focus* (décembre 2000), http://www.fpiif.org/articles/the_coming_apathy_africa_policy_under_a_bush_administration.

23. Booker, Salih, "Africa: Off the Agenda?" *Foreign Policy in Focus* (janvier 2001), [www.fpiif.org /articles/africa_off_the_agenda](http://www.fpiif.org/articles/africa_off_the_agenda).

24. Chau, 2009.

25. Hughes, Dana, "Will Obama Give Africa More Than Just Pride?" *ABC News* (janvier 23, 2009) ; et Chinua, Akukwe, "Obama Administration and Africa: Great Expectations, Practical Realities", *Worldpress. Org* (janvier 21, 2009).

26. Hughes, Dana, "Will Obama Give Africa More Than Just Pride?" *ABC News* (janvier 23, 2009) , <http://abcnews.go.com/International/President44/story?id=6711854&page=1>.

27. Mwenda, 2009.

28. *Ibid.*

29. Hughes, 2009.

30. Khapoya, pp. 248-277 ; Pham 2008 ; Lyons, pp. 32-33; et Ottaway, pp.13-24.

31. LeMelle, 2008 ; Volman, Daniel, "Africom to Continue Under Obama", *Pambazuka News* 437 (juin 11, 2009), www.pambazuka.org/en/category/features/56855; et Volman, Daniel, "Obama's National Security Policy Towards Africa: The First Year", *Pambazuka News* 466 (janvier 20, 2010), www.pambazuka.org/en/category/features/61614.

32. LeMelle, 2008).

33. Volman, 2009 ; et McGreal, 2008.

34. Volman, 2009; et Volman, 2010.

35. Données obtenues du site web de l'*American Presidency Project*. Les résultats reflètent la « moyenne par an » des messages de l'administration et du président. Les résultats provenant de l'analyse du contenu de chaque déclaration de l'administration et du président sur l'Afrique subsaharienne, pendant chaque année de l'administration/présidentielle (pour ces résultats de recherche où le nom de la région était souligné dans le titre du document).

36. Données obtenues de THOMAS, le site du *Congressional Record* (Librairie du Congrès). Les résultats proviennent de la recherche du nom d'une région pour chaque région du monde, pour chaque Congrès de deux ans, pour les années 1989-2009. Le compte est basé sur ces résultats de la recherche où le nom de la région était souligné dans le titre du document.

37. Données obtenues du site web de l'*American Presidency Project*. Les résultats reflètent la « moyenne par an » des messages de l'administration et du président. Les résultats provenant de l'analyse du contenu de chaque déclaration de l'administration et du président sur l'Afrique subsaharienne, pendant chaque année de l'administration/présidentielle (pour ces résultats de recherche où le nom de la région était souligné dans le titre du document).

38. Information obtenue de « Instances of Use of U.S. Forces Abroad, 1798-1993 » , Collier 1993 et « United States Military Campaigns, Conflicts, Expeditions, and Wars » , Van Horn 2006.
39. Information obtenue de U.S. Overseas Loans and Grants, Greenbook.
40. Information obtenue de U.S. Overseas Loans and Grants, Greenbook.
41. Corey, Charles W., « Africa: Hillary Clinton Outlines Obama's Africa Policy » , America.gov (janvier 24, 2009), www.america.gov/st/peacesec-english/2009/January/20090115150627WCyeroC0.4203455.html.
42. *Ibid.*
43. *Ibid.*
44. *Volman, 2009 ; et Volman, 2010.*
45. Carson, Johnnie, « A New Beginning: U.S. Policy in Africa. » Discours au Center for American Progress (mardi, Septembre 15, 2009), www.americanprogress.org/events/2009/09/inf/Africaeventtranscript.pdf.
46. Carson, 2009.
47. Volman , 2010 ; et Pham, Peter, « Obama and Africa: A One-Year Assessment » , *World Defense Review* (janvier 21, 2010), <http://worlddefensereview.com/pham012110.shtml>.
48. *Ibid.*
49. Volman, 2009 ; et Volman, 2010.

Visitez notre site web

http://www.au.af.mil/au/afri/aspj/apjinternational/aspj_f/Index_F.asp